

## ROGER LANDRY PRÉSIDENT DE LA PRESSE

■ A l'assemblée annuelle des actionnaires de LA PRESSE Ltée, tenue à Montréal le 25 mai, le président sortant, M. Roger Lemelin, proposé pour un nouveau terme d'un an, a réclamé qu'on le libère de toute tâche administrative et a mis en nomination M. Roger Landry pour lui succéder. M. Landry fut accepté à l'unanimité. M. Landry, jusqu'ici vice-président exécutif et directeur général de LA PRESSE, est né à Montréal en 1931, où il est bien connu dans plusieurs sphères d'activités où son entregent, son dynamisme et son esprit de décision ont fait leur marque. Designé en 1967 comme directeur du Service d'accueil pour les chefs d'Etat à l'Exposition universelle, ses fonctions l'ont souvent amené en Europe où il put parfaire ses études au London School of Economics et à l'Institut des sciences politiques. Après avoir occupé un poste important en marketing chez Bell Canada, il devint premier vice-président de Rayonier Québec sur la Côte-Nord, puis membre du Conseil d'administration de ITT Canada. Il a remporté en 1980 la « médaille du Président » de la Société canadienne des relations publiques. Il est entré à LA PRESSE, en décembre 1980 après avoir été pendant quatre ans vice-président du marketing et des affaires publiques des Expos de Montréal.

Le Conseil d'administration



## TABLOÏD SPORTS

### VICTOIRE DE 5-3 SUR LES CARDINALS LES EXPOS RENAISSENT

pages 2, 3 et 4

### COURSE D'INDIANAPOLIS UNSER DÉCHU, ANDRETTI CHAMPION

page 8

25 cents MONTRÉAL, MARDI 26 MAI 1981, 97<sup>e</sup> ANNÉE, no 124, 86 PAGES, 4 CAHIERS

hypermarché  
met de la personnalité  
dans votre panier.  
Square Dupuis et Centre 2000, Laval.

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

# la presse

SERVICES PUBLICS

## PARIZEAU REMET EN CAUSE LA GRATUITÉ

page B 1

## ÎLE DE MONTRÉAL: LÉGÈRE HAUSSE DE LA TAXE SCOLAIRE

page A 5

■ Il y aura quand même diminution de la qualité  
des services à l'alimentation et aux milieux défavorisés

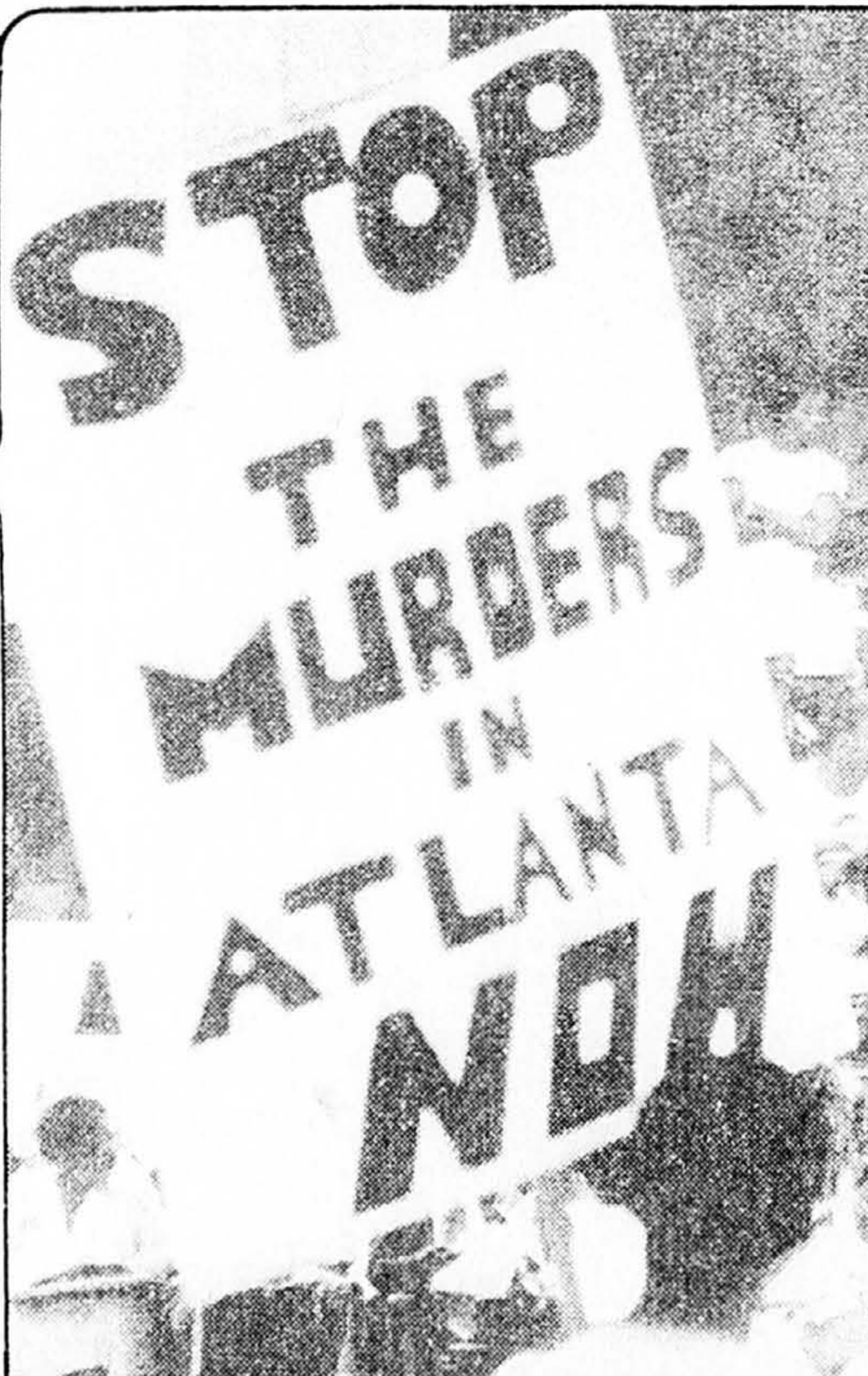


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

ÉDITO  
L'IMBROGLIO  
VA  
S'ACCENTUER  
AU LIBAN  
PAR JEAN PELLERIN  
page A 6

POUR LUTTER  
CONTRE LE PLAN  
TRUDEAU,  
CHAPUT-ROLLAND  
DIT QUE LE PLQ  
DEVRAIT APPUYER  
LÉVESQUE

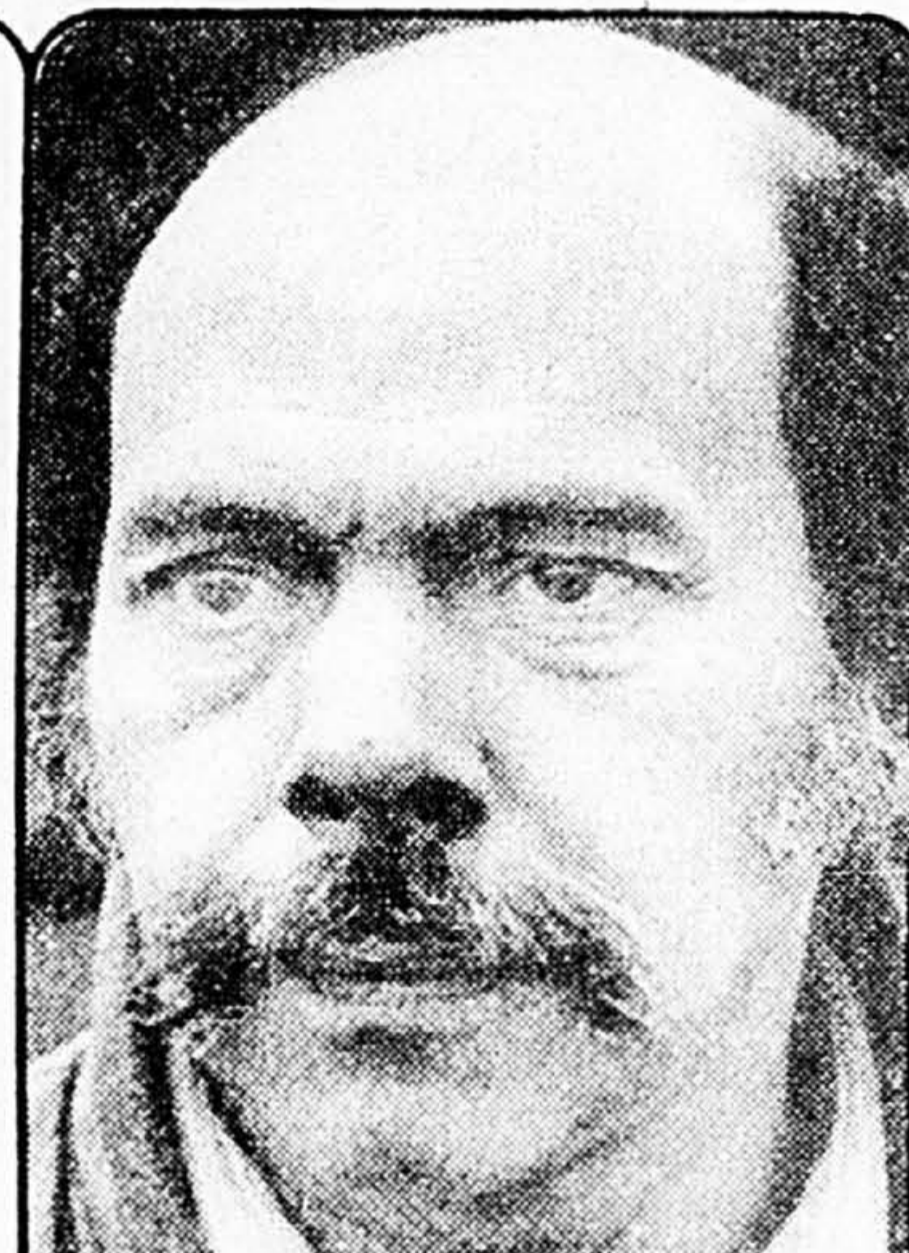
POUR SOLANGE,  
ELLE A DU MAL À SE  
REMETTRE DE L'ÉCHEC.



## ATLANTA TRENTE VICTIMES

■ Le révérend Jesse Jackson a déclaré hier devant des milliers de personnes rassemblées au Lincoln Memorial de Washington que les enfants assassinés d'Atlanta « nous implorait du fond de leur tombe » de mettre un terme à la violence de notre société. Par ailleurs, à Atlanta, le nombre des victimes a été officiellement porté à 30 hier à la suite de la découverte dimanche d'un 28<sup>e</sup> cadavre et de l'inscription du nom d'un Noir disparu sur la liste de l'équipe spéciale d'enquête. Un enfant de 10 ans disparu depuis septembre dernier n'a toujours pas été retrouvé.

page B 18



## CARBONNEAU COMPARAIT AUJOURD'HUI

En 70, il croyait  
que toute l'affaire  
ne durerait  
que deux semaines

pages A 3 et A 4

## MODE

JE LE PORTE  
COMME  
ÇA ME PLAÎT!

page C 1

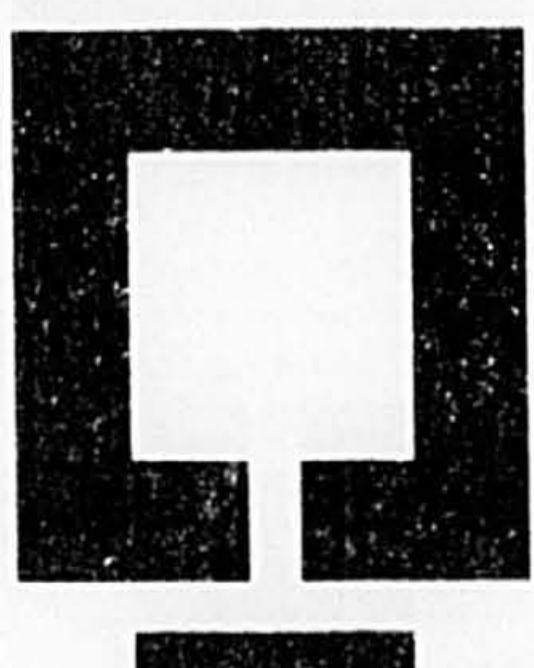


## VIEILLARDS: 30 FOYERS À FERMER

page A 2

TÉLIDON  
LA PRESSE  
ÉCRITE  
CONDAMNÉE?

page A 10



LA VENTE D'ALCOOL  
CAMPAGNE NATIONALE  
POUR PRÉSERVER  
LE MONOPOLE D'ÉTAT

page A 2

## SOMMAIRE

Annonces classées: B 13 à B 15,  
C 8 à C 13  
Arts et spectacles: A 13 à A 15  
Carrières et professions: B 8  
Décès, naissances, etc.: C 14  
Économie: B 1 à B 7  
Êtes-vous observateur?: B 14  
FEUILLETON: C 11  
Horoscope: B 15  
Le monde: B 11, B 12  
Mots croisés: C 10  
Pleins Feux: A 10  
Télé-câble: A 15  
Télévision: A 14  
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 7

## TABLOÏD SPORTS

Arts et spectacles  
— Horaires: 26, 27  
— Télévision: 27  
Bandes dessinées: 28  
Contact: 15 à 24  
Mots croisés: 28  
Quoi faire aujourd'hui: 26



Un réseau  
complet et efficace  
de bureaux immobiliers

**Montréal Trust**  
Chez nous, vos intérêts sont bien servis

Voulez-vous diminuer les droits successoraux  
et certains impôts?  
Cela est possible en planifiant bien votre  
succession. Consultez-nous.

Place Ville-Marie  
861-1681

Centre Commercial  
Fairview 695-5230

Sherbrooke  
(819-565-1933)

# 450 personnes vivent dans des conditions inacceptables au vu et au su du ministère

POUR UN TOTAL DE 3,313 PERSONNES RÉPARTIES DANS 171 FOYERS ILLÉGAUX

■ QUEBEC — Quelque 450 personnes âgées ou handicapées vivent au Québec dans des conditions jugées inacceptables dans une trentaine d'établissements opérant sans permis et

connus du ministère des Affaires sociales.

Selon les chiffres recueillis par LA PRESSE, une étude effectuée par le ministère à l'automne dernier révélait qu'il y

avait alors au total 171 établissements comptant 3,313 personnes qui fonctionnaient illégalement. Dans 31 de ces foyers, comprenant 456 pensionnaires, les conditions étaient telles que l'éva-

cuation et la fermeture s'avéraient urgentes.

Depuis, le ministère a procédé à l'évacuation de deux de ces foyers condamnés, soit le Rifin Nursing Home et le Foyer Desro-

siers à Montréal, comptant respectivement 7 et 16 personnes, un autre a fait faillite à Sherbrooke et un quatrième a fermé ses portes. Il y en a donc encore trente qui sont dans la même situation.

tes pour héberger les pensionnaires ailleurs et, de l'autre, faire la preuve sur le plan juridique qu'il s'agit bien d'un «foyer» opérant dans l'illégalité.

La loi 11 prévoit que le ministère doit donner un avis de dix jours avant de procéder à l'évacuation et que le propriétaire de l'établissement peut pendant ce temps interjeter appel auprès de la commission des affaires sociales.

L'ex-ministre des Affaires sociales Denis Lazure avait fait savoir lors de l'étude en décembre dernier de cette loi dont il était le parrain que la commission avait promis de rendre sa décision dans un délai d'environ trois semaines.

M. Lazure avait également à cette occasion cité des extraits des rapports sur ces foyers insalubres, dans lesquels on faisait état «d'hygiène corporelle et vestimentaire complètement négligée, d'atmosphère misérable, de malpropreté dégoûtante, de vermine, d'odeurs nauséabondes, d'alimentation insuffisante», etc.

Outre les 30 établissements connus du ministère, il y a les foyers qui sont encore clandestins, dont on n'a pas encore découvert l'existence.

## GILLES GAUTHIER

de notre bureau de Québec

Quant aux 137 autres établissements illicites, ils peuvent recevoir un permis étant donné que les conditions sont conformes aux normes ou peuvent le devenir après certaines modifications.

On sait que le ministère des Affaires sociales peut procéder d'autorité à l'évacuation des foyers insalubres en vertu de la loi 11 adoptée par l'Assemblée nationale en décembre dernier. Auparavant, les procédures judiciaires, très longues et parfois inutiles, étaient le seul recours possible.

Selon André Sormany, porte-parole du ministre des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson, deux facteurs sont principalement responsables des délais dans l'application de cette loi à l'endroit de ces 30 établissements.

Il faut d'une part, explique-t-il, avoir les ressources suffisan-

# OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC 1981

Émission datée du 1<sup>er</sup> juin 1981, échéant le 1<sup>er</sup> juin 1996.

**15% JOUR APRÈS JOUR.**  
Avec l'émission 1981 d'obligations d'épargne, les résidents du Québec ont à nouveau la chance d'investir dans une valeur sûre et d'un rendement intéressant. En achetant des obligations d'épargne du Québec cette année, le temps travaillera pour vous et même fortement puisque l'émission 1981 vous donne un rendement de 15 1/2% la première année et un minimum de 10% annuellement les années subséquentes.

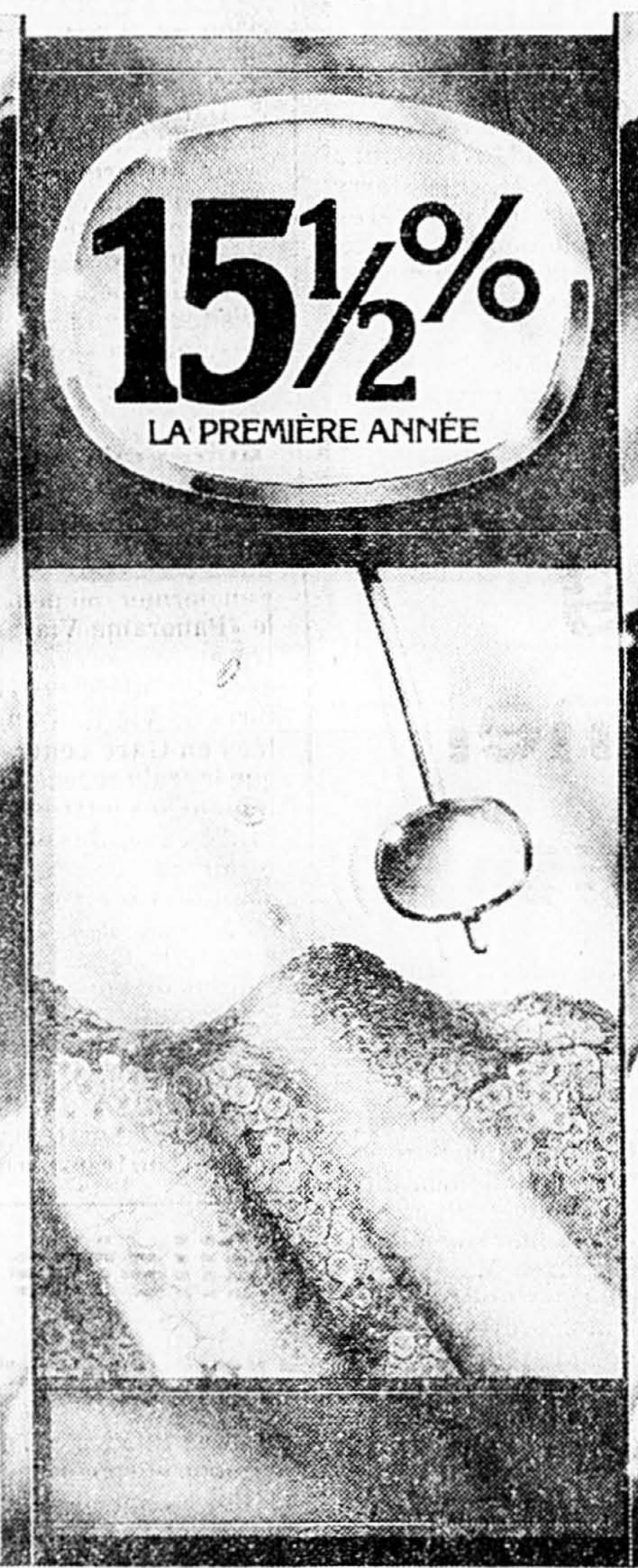
**POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.**

Ne tardez pas à en acheter. Les obligations d'épargne du Québec sont en vente dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et auprès des courtiers en valeurs mobilières.

La limite d'achat demeure à 15 000\$ par personne et seuls les résidents du Québec peuvent en acheter.

Les émissions de 1971 et 1976 qui seront échues le 1<sup>er</sup> juin 1981 pourront être converties en nouvelles obligations en sus de la limite de 15 000\$ par personne.

Le taux d'intérêt sur toutes les obligations d'épargne en cours est également porté à 15% pour un an à compter du 1<sup>er</sup> juin 1981.



## ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS.

En achetant des obligations d'épargne du Québec votre argent demeure disponible pour tout besoin pressant puisque vous pouvez les encaisser quand vous le voulez à leur pleine valeur plus l'intérêt couru.

## LE MODE D'ÉPARGNE-SALAIRE

Les obligations d'épargne peuvent aussi être achetées par mode de retenue sur le salaire. Dans ce cas, les employeurs intéressés à offrir ce service à leurs employés peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires auprès des institutions financières.

## DE L'INTÉRÊT SUR L'INTÉRÊT. ÇA C'EST PAYANT!

Les obligations à intérêt composé ont beaucoup d'attrait puisqu'elles rapportent de l'intérêt sur l'intérêt. Cet intérêt est composé annuellement et est payable à l'encaissement. L'intérêt sur les obligations d'épargne à intérêt régulier est payable par chèque le 1<sup>er</sup> juin de chaque année.

## COUPURES

Les obligations à intérêt régulier sont offertes en coupures de 250\$, 500\$, 1 000\$ et 5 000\$ alors que les obligations à intérêt composé sont offertes en coupures de 100\$, 250\$, 500\$, 1 000\$ et 5 000\$.

## TOUTE L'ÉCONOMIE EN PROFITE

### Les syndicats appuient le monopole de la SAQ

■ QUEBEC — Les divers syndicats représentant les employés œuvrant pour les organismes d'État semblables, au Canada et aux États-Unis, à la Société des alcools du Québec, sont sur le point d'entreprendre une vaste campagne dans le but d'empêcher que ce commerce retourne entre les mains de l'entreprise privée comme c'est le cas dans plusieurs États américains.

## PIERRE VENNAT

Cette campagne, bien sûr, vise à conserver les emplois des employés de la SAQ et des autres organismes similaires mais, a déclaré hier matin M. Ronald Asselin, président du Syndicat des employés de bureaux et de magasins de la SAQ, qui participe à Québec au congrès de la Fédération des magasins Coop, elle vise surtout à faire comprendre au public qu'en fait, la politique d'embouteillage au Québec de vins européens par la SAQ profite à toute l'économie québécoise.

M. Asselin est bien conscient de la campagne qui se mène actuellement contre le monopole de la SAQ, mais il la croit alimentée en sous-main par les distilleries.

Quant à lui, il affirme: «Nous ne pouvons qu'être d'accord avec le plan quinquennal de la SAQ, qui embouteillera de plus en plus elle-même, d'autant plus que l'usine d'embouteillage Hippolyte-Lafontaine est une des plus modernes en Amérique du Nord, et peut-être au monde.

«Ce qu'il faut que les gens réalisent, c'est que si le vin européen est embouteillé en Europe, comme le préconisent les distilleries et des connaisseurs en vin, le vin arrivera dans des bouteil-

les européennes, dans des boîtes de carton européennes, embouteillé par des Européens, etc. Il ne s'agit pas que de nos emplois, mais de milliers d'emplois et d'un enjeu de taille important pour l'économie québécoise.

Tous ces emplois directs ou indirects sont causés par la décision de la SAQ d'embouteiller elle-même son vin.»

Bref, pour M. Asselin, la SAQ doit, au contraire, devenir un centre d'embouteillage et de distribution du vin européen pour possiblement toute l'Amérique du Nord.

Ce point de vue, semble-t-il, est celui de tous les syndicats des différents organismes gouvernementaux semblables à la SAQ à travers le pays. Ceux-ci ont commandé une étude à un universitaire de l'Ohio démontrant qu'aux USA, là où le commerce de l'alcool est contrôlé par l'État, l'alcool se vend moins cher.

On désire également des études sur les impacts économiques d'un commerce de l'alcool relié à l'État en termes d'emplois, de taxes, de revenus pour l'État, etc.

En Pennsylvanie, paraît-il, une semblable étude existe et le syndical local fait même des messages publicitaires en ce sens à la radio et à la télévision.

Une rencontre de tous les syndicats canadiens et de celui de la Pennsylvanie se tiendra à Toronto à la mi-juin pour mettre au point la stratégie en question. M. Asselin espère que dès l'automne son syndicat, et possiblement tous les syndicats impliqués du Canada, lancera une campagne publicitaire en ce sens, afin d'éviter, dit-il, que le commerce de l'alcool, actuellement contrôlé par l'État, retourne à l'entreprise privée comme le veut présentement un fort lobby.

# ...le temps c'est de l'argent.

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

## LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI  
Minimum: 10 Maximum: 24  
Nébulosité croissante et possibilité d'averses

## au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	18		Pluie ou bruine	Peu de changement
Outaouais	24		Nébulosité croissante	Nuageux avec averses
Laurentides	20		Nuageux avec éclaircies	Nuageux avec averses
Cantons de l'Est	22		Dégagement partiel	Nuageux avec averses
Mauricie	18		Nuageux avec éclaircies	Ciel variable
Québec	20		Nuageux avec éclaircies	Possibilité d'averses
Lac-Saint-Jean	18		Nuageux avec éclaircies	Ciel variable
Rimouski	18		Quelques averses	Beau
Gaspésie	18		Quelques averses	Beau
Bas-Caraïbe	14		Possibilité d'averses	Beau
Sept-Îles	14		Possibilité d'averses	Beau

## au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	9	19
Alberta	Nuageux	Edmonton	8	24

## La Quotidienne Tirage d'hier 8 - 2 - 3

DEMAIN  
Nuageux avec averses

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	9	23
Manitoba	Clair	Winnipeg	7	21
Ontario	Pass. nuageux	Toronto	10	25
Nouveau-Brunswick	Averses	Fredericton	7	20
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	7	16
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	7	18
Terre-Neuve	Pass. nuageux	Saint-Jean	5	14

## si vous partez...

### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	18	29	Miami	18	31
Buffalo	18	28	New York	20	29
Chicago	9	25	Nlle-Orléans		

### vers les capitales

Amsterdam	9	14	Hong Kong	24	27	Oslo	12	21
Athènes	14	26	Le Caire			Paris	10	14
Berlin	8	18	Lisbonne	13	20	Rome	12	26
Bruxelles	5	15	Londres	9	14	Séoul	13	26
Buenos Aires	14	19	Madrid	9	26	Stockholm	12	19
Copenhague	9	17	Moscou	13	24	Tokyo	14	26
Genève	11	20	Mexico	14	25	Vienne	9	22

### vers les pays

Acapulco	23	33	Bermudes	18	24	San Juan	25	31
Barbade	24	29	Nassau	19	29	Trinidad	24	31

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coursier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

**\* TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**  
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$2.10  
Lundi au vendredi \$1.50  
Samedi seulement 0.85

**\* TARIFS D'ABONNEMENTS LIVRAISON À DOMICILE:** Lundi au samedi \$1.75  
Lundi au vendredi \$1.25  
Samedi seulement 0.75

\* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)	Nombre de semaines			Nombre de semaines		
	13	26	52	13	26	52
CANADA						
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00	\$72.80	\$145.60	\$291.20
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00	\$20.80	\$41.60	\$83.20
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS						
Lundi au samedi	\$72.80	\$145.60	\$291.20			
Lundi au vendredi	\$52.00	\$104.00	\$208.00			
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20			

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272  
REDACTION 285-7070  
PROMOTION 285-7100  
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES 285-7111  
Commandes de lundi au vendredi 9h à 17h  
Pour changer de lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES  
Détailants 285-7202  
National, Télé-Press 285-7306  
Vacances, voyages 285-7265

COMPTABILITÉ  
Grandes annonces 285-6892  
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

la presse

# IL COMPARAIT SOUS QUATRE CHEFS D'ACCUSATION Carbonneau rentré, seul Langlois est encore en exil

■ Avec le retour au pays, hier, de Marc Carbonneau, il ne reste plus qu'un seul ancien membre du FLQ encore en exil, Yves Langlois, pour l'enlèvement et la séquestration durant 60 jours du diplomate britannique James Richard Cross, à l'automne 1970.

## ANDRÉ CÉDILOT

Bien qu'il soit aujourd'hui âgé de 47 ans, Carbonneau — qui était chauffeur de taxi, à l'époque — n'a à peu près pas changé physiquement, si on excepte quelques rides de plus au visage, ainsi qu'une chevelure un peu plus clairsemée et grisonnante. Il n'a trahi aucune émotion à sa descente d'un Boeing 747 d'Air Canada, vers 13h50, hier, à l'aéroport de Mirabel.

Aucun membre de sa famille n'était là pour l'accueillir. A des journalistes qui ont pu s'approcher de la piste, Carbonneau a simplement lancé «je me sens très bien», au moment de prendre place sur la banquette arrière d'une voiture non identifiée de la police de la CUM.

Toutes les procédures de dédouanage ayant été complétées à l'intérieur de l'avion, Carbonneau a ensuite été conduit au poste 25 de la CUM, boulevard de Maisonneuve, où il a été interrogé durant quelques heures par le lieutenant-détective Kenneth Abraham et le sergent-détective Jacques Archambault. Il devait plus tard être transféré dans une cellule de la rue Bonsecours, en attendant de comparaître aujourd'hui en Cour criminelle.

Carbonneau, si l'on en croit un porte-parole de la police de la CUM, devra faire face aux mêmes quatre chefs d'accusation déjà portés contre trois de ses collègues rentrés au pays avant lui, soit complot pour enlèvement, enlèvement, séquestration et extorsion.

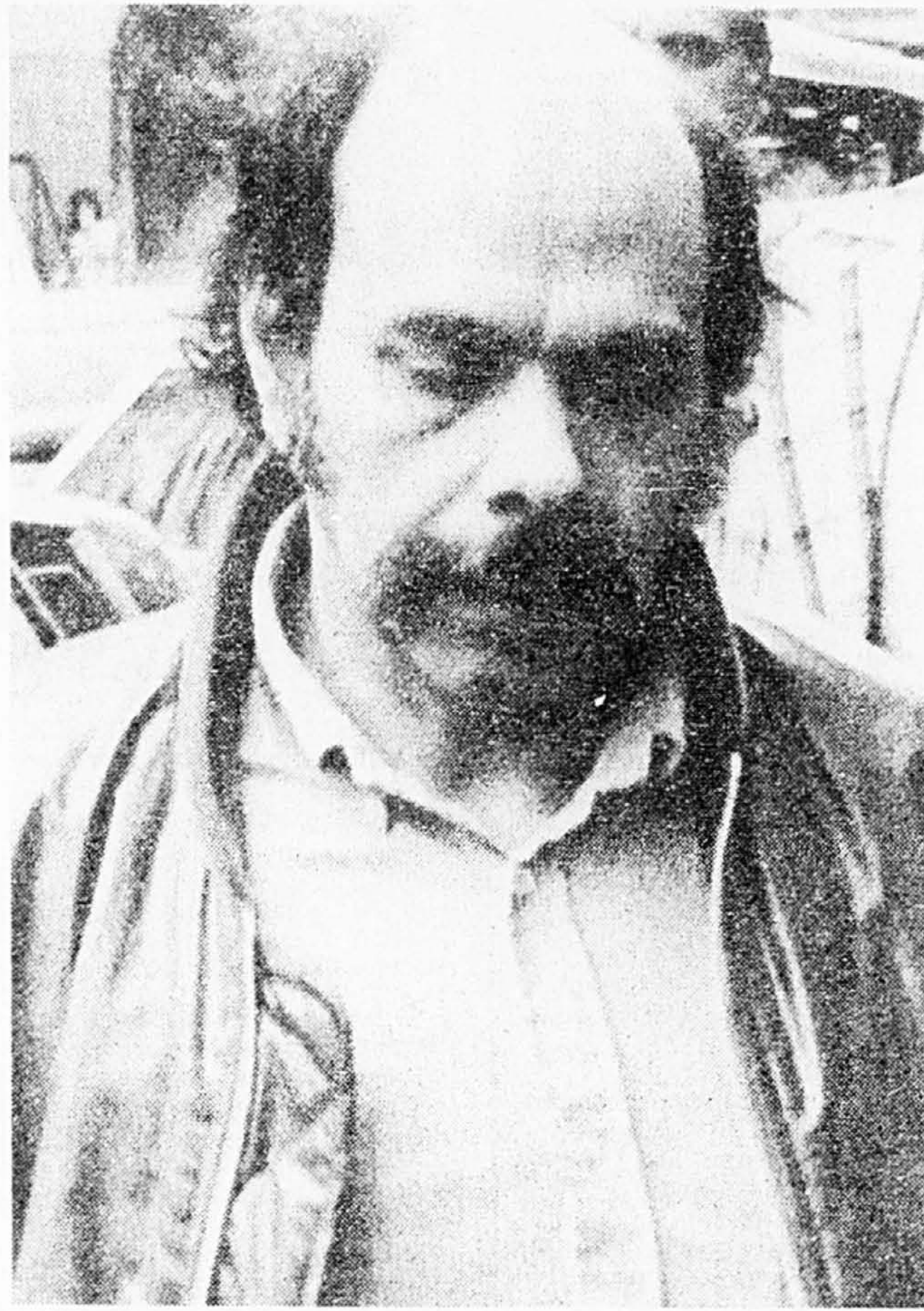


photo J. Y. Létourneau

Marc Carbonneau au moment d'entrer dans le poste 25 de la police de la CUM où il a été interrogé durant quelques heures.

Les trois autres exilés, Jacques et Louise Cossette-Trudel ainsi que le frère de cette dernière, Jacques Lanctot, avaient été condamnés respectivement à deux ans moins un jour et à trois ans d'emprisonnement après

avoir plaidé coupable à ces inculpations. Un cinquième felquist, Yves Langlois, est toujours en France.

Carbonneau et ses quatre acolytes s'étaient retrouvés en

France après un séjour de quelques années à Cuba où ils avaient demandé à être conduits en échange de la libération du diplomate britannique qu'ils avaient enlevé à sa résidence de la rue Redpath Crescent, le 5 octobre 1970. Ce dernier fut gardé 60 jours par la suite avant que la police ne découvre le repaire des ravisseurs, rue des Récollets, à Montréal-Nord.

Avant cette affaire, Carbonneau s'était fait connaître publiquement lors de la manifestation sanglante de la Murray Hill, à l'aéroport de Dorval. Il avait alors reçu une volée de plombs dans les fesses. Sa voiture-taxi, en 1970, avait servi à conduire les ravisseurs, après l'obtention de leur sauf-conduit vers Cuba.

Tout au long de l'envolée qui l'a conduit de Paris à Montréal, hier, Carbonneau était en compagnie d'un policier de la Sûreté du Québec. Ce dernier, en tant qu'agent de liaison de ce corps policier, est en poste à l'ambassade québécoise en France depuis près de quatre ans. Selon un porte-parole de la SQ, l'officier en question n'a pas fait le voyage à Montréal expressément pour escorter Carbonneau. «Il avait à faire ici et il en a profité pour accompagner le suspect», a indiqué l'agent Denis Hachey, du service des communications, qui semblait importuné d'avoir à aborder le sujet.

Carbonneau, au cours de son long séjour comme exilé en France et à Cuba, a été plombier et mécanicien. Il sera représenté par Me Normand Marion, qui a assuré la défense de Nigel Barry Hamer au cours des dernières semaines. Également un participant à l'enlèvement du diplomate James Cross, Hamer a été condamné à un an d'incarcération et 240 heures de bénévolat, mercredi dernier par le juge Yves Mayrand, de la Cour des sessions de la paix.



## La semaine des transports: du neuf et du déjà vu!

■ Les Montréalais qui ont suivi les activités de la Semaine nationale des transports l'an dernier, auront l'occasion cette année de se familiariser avec d'autres secteurs qui n'étaient pas au programme de 1980. Et à première vue, l'addition la plus intéressante devrait s'avérer la visite de la base de Sorel de la Garde côtière canadienne, laquelle ouvrira ses portes au public, les 30 et 31 mai.

Pour cette première, trois navires de la Garde côtière seront amarrés dans le havre de la base et accessibles au public, soit le brise-glace «Pierre-Radisson», le baliseur «Tracy» et l'aéroglossier «Voyageur».

Inutile de dire que cette visite suscitera beaucoup d'intérêt chez les enfants de tous âges, d'autant plus que le «Tracy» donnera des démonstrations de mouillage de bouées, tandis que le «Voyageur» fera la preuve de sa grande manoeuvrabilité.

Parmi les autres secteurs qui devraient captiver l'attention des visiteurs, on peut mentionner la visite de trois hélicoptères et des différents ateliers de la base. Un des trois hélicoptères sera partiellement démonté afin que l'on puisse voir certaines de ses pièces vitales, un deuxième sera en démonstration sur le pont du «Pierre-Radisson», tandis que le troisième procédera à certaines manoeuvres.

Dans le secteur de l'ingénierie, les visiteurs auront l'occasion de voir différentes méthodes de construction de phares dans l'eau ou sur terre. Des démonstrations, des étalages et des jeux de photos permettront aux visiteurs de se familiariser avec les activités fort variées de la Garde côtière dans la région du Saint-Laurent.

### Autres activités nouvelles

Parmi les autres nouveautés qui n'étaient pas au programme l'an dernier, on peut mentionner le «Panorama Via», qui permettra au public de se familiariser avec les différents types de voitures de Via Rail Canada installées en Gare centrale. On sait que le train reconquiert graduellement ses lettres de noblesse, tant à cause des efforts des administrateurs de Via Rail (la société a été formée en 1977) qu'à cause de la crise mondiale du pétrole, laquelle incite de plus en plus de voyageurs à laisser leur voiture au garage et à utiliser le transport en commun. Cette exposition prévue pour le 7 juin clôturera d'ailleurs la semaine d'activités consacrées au domaine du transport.

Les deux attractions les plus populaires de l'an dernier, soit la journée du port de Montréal et la visite de l'aéroport de Mirabel, ont été évidemment maintenues à l'affiche.

A Mirabel, le programme ressemble beaucoup à celui de l'an dernier, mais les avions ne seront pas les mêmes. En effet, un B-747 d'Air Canada sera ouvert au public, tout comme un Hercules de la Défense nationale. Les visiteurs pourront également voir un DC-8 tout cargo de Swiftair, un «Pélican» tout cargo B-747 d'Air France, et un CL-215, cet avion-citerne de Canadair qui s'avère si efficace pour combattre les feux de forêt. Un petit conseil, que vous optiez pour le samedi 6 ou le dimanche 7, rendez-vous y tôt. L'an dernier, toutes les voies donnant accès à l'aéroport de Mirabel avaient été touchées par d'impressionnants bouchons de circulation.

### Au tour des Proteau

Après les Tremblay et les Giguère, c'est maintenant au tour des Proteau d'organiser une fête en souvenir du premier Proteau arrivé en Nouvelle-France en 1645. D'ailleurs, on raconte qu'une famille Proteau vit encore aujourd'hui à l'endroit même où le premier colon du nom de Proteau s'était installé.

A tout événement, la réunion de tous les Proteau d'Amérique du Nord se déroulera le 14 août 1982 (on s'y prend tôt!) au Château Frontenac de Québec. Pour de plus amples informations, on peut s'adresser au Comité des fêtes des familles Proteau, 263 de la Jemmerais, Boucherville, Québec J1B 1H2.

### Les incongruités des reprises à la télé

A force de nous faire supporter les reprises, Télé-Métropole se joue occasionnellement de vilains tours, et je ne veux pas parler de continuïtes du genre «La petite maison dans la prairie», ou l'aveugle de service recouvre la vue... l'espace d'une reprise ou deux. Je veux plutôt parler de l'émission du samedi 16 mai de «Et ça tourne» (vous savez, c'est l'émission où on ne passe, ou presque, que des chansons anglaises...), où on nous apprenait que John Lennon avait refusé de contribuer à la préparation d'un disque avec ses trois ex-colègues des Beatles. L'animateur n'a pas dit si Lennon avait fait parvenir sa réponse... du ciel ou du purgatoire!

## Fillette écrasée par un autobus d'écoliers

■ Une fillette de sept ans a été mortellement blessée, hier matin, lorsqu'elle a été écrasée sous les roues d'un autobus d'écoliers qui reculait. Le terrible accident s'est produit en face du 391 de la Peltrie, dans l'ouest de Montréal.

Nava, selon un porte-parole de la police de la CUM, ne faisait pas partie du groupe d'enfants que transportait le véhicule scolaire. Affreusement mutilée, elle devait succomber quelques heures après son arrivée à l'hôpital.

La victime, Marine Hélène

quenten dans cette affaire.

## Cautionnement de \$3,000 au présumé felquiste Lambert

■ Accusé d'avoir posé trois bombes dans la métropole il y a près de 13 ans, Michel Lambert a été remis en liberté provisoire hier, moyennant un cautionnement de \$3,000.

Agé de 33 ans, Lambert a plaidé non coupable aux trois accusations. La police croit que ces bombes artisanales ont été posées au nom du FLQ.

Le juge André Chaloux, de la Cour des sessions de la paix, a accordé la libération après que l'avocat de la défense Jean-Claude Hébert ait souligné «la date des événements décrits dans l'acte d'accusation».

Le procureur de la Couronne Serge Authier ne s'est pas opposé. La voix plutôt rauque, Lambert a promis de revenir en cour le 10 juin pour que soit fixée la date de son enquête préliminaire.

Rentré au Canada en septembre 1979, il avait été arrêté ven-

dredi à Hull, où il suivait des cours de pâtisserie. Il doit demeurer dans cette ville une dizaine de jours, jusqu'à la fin de ses cours.

Un seul des trois engins qu'il aurait posés a explosé, en novembre 1968, causant des dommages à l'immeuble du magasin à rayons Eaton, dans le centre-ville.

Les deux autres ont été désamorçés par les artificiers de la police, en octobre et novembre de la même année, aux bureaux du ministère provincial du Travail et de la Chambre de commerce de Montréal.

Lambert a remis son passeport au tribunal et il ne doit pas en demander un autre au ministère des Affaires extérieures. Émis à Bruxelles en août 1969, le passeport portait des estampilles de la Bulgarie et de quelques pays du Moyen-Orient.

## Gary Young interné à Pinel pour 16 mois

■ Gary Young, l'agresseur du journaliste Bernard Morrier du *Devoir*, a été condamné hier à 16 mois d'internement à l'Institut Philippe-Pinel par le juge en chef des Sessions de la paix, Yves Mayrand.

### JEAN-PAUL SOULIÉ

Ce faisant, le juge Mayrand ne s'est pas rendu aux raisons de l'avocat de l'accusé, Me Kastner, qui, dans une longue plaidoirie, a tenté d'obtenir une mesure de probation pour une certaine période. L'avocat de Young faisait valoir qu'un traitement psychiatrique ne pouvait être réellement productif que si le malade qui y est soumis le suit volontairement.

De plus, plaidait Me Kastner, Gary Young serait grandement aidé dans son rétablissement s'il

savait ne pas avoir de casier judiciaire, et s'il était entendu qu'il pourrait reprendre son métier de pompier aussitôt que ses médecins le déclareraient guéri.

Le juge Myrand a souligné qu'il n'était pas question d'imposer une punition supplémentaire à Gary Young, qui n'avait aucun casier criminel avant son agression contre Bernard Morrier, et qui vient de purger près de cinq mois de détention préventive.

Cependant, la cour a tenu compte des cinq rapports d'expertises psychiatriques, toutes concordantes sur le danger qu'il y a actuellement à laisser Gary Young en liberté. Les cinq experts se sont déclarés en faveur d'une cure fermée, dont le juge Mayrand a fixé la durée à 16 mois, concurrentiellement et sous les trois chefs d'accusation, soit délit de fuite, assaut grave et méfait.

**L'ÉPICURIEN DIONNE**

GALERIE DES BOUTIQUES  
COIN MANSFIELD ET CATHCART  
PLACE VILLE-MARIE

Nous achetons pour vous, à tous les jours, les meilleurs fruits et légumes disponibles au marché et des importateurs. Nous vous offrons la plus grande variété de fruits et légumes frais disponibles au centre-ville de Montréal. Venez nous visiter ou téléphonez-nous, et on se fera un plaisir de choisir ce qu'il y a de mieux.  
100% de satisfaction garantie.

**BIÈRE - VIN - PANIER DE FRUITS**

Disponible à notre département DE VIANDE

**BISON FRAIS  
SANGLIER CONGELÉ**

**PANIER DE FRUITS FRAIS,**

Pour toutes occasions, cadeaux, etc.  
Livraison partout en ville

\$20

et plus

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES — LIVRAISON

861-7461 — 861-7293

## UNE GRANDE MANIFESTATION

### Le 27 mai CONTRE RADIO-CANADA

pour le droit à la négociation  
pour le droit à l'information

## APPUYONS LES JOURNALISTES

### 7 MOIS DE GRÈVE C'EST TROP

Départ à 19 heures  
du Carré Saint-Louis

Mercredi

Organisée conjointement par la CSN et la FTQ

## Dépôts garantis

17%

• 90 à 179 jours  
• Dépôt initial minimum: 5 000\$

**Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.**  
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

- taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance.
- absence de frais d'administration.
- choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts.
- possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Reque de l'Assurance-dépôts du Québec.

**MONTRÉAL**  
Complexe Desjardins  
(514) 281-8340  
1-800-361-6840  
poste 8840

**LAVAL**  
Place Val des Arbres  
(514) 686-5223  
1-800-361-3803

## Fiducie du Québec

QUEBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

# Pour Carbonneau, l'aventure devait durer deux semaines

Marc Carbonneau, qui descendait hier à l'aéroport Mirabel après 11 ans d'exil, est un homme dont les Québécois ont beaucoup retenu le nom et les traits. Mais ils ne le connaissent sans doute pas très bien. La fiche anthropométrique, diffusée par les corps policiers dans les moments les plus dramatiques de la Crise d'octobre, lui donnait un visage féroce et déterminé. Toutefois, les témoignages obtenus auprès d'autres membres de la cellule Libération ainsi que le rapport du procureur spécial, Me Jean-François Duchaine, dépeignent plutôt Marc Carbonneau comme le plus hésitant, le plus craintif du groupe.

**MARC LAURENDEAU**  
collaboration spéciale

Pour les ravisseurs du diplomate James Richard Cross, l'aventure ne devait durer que quelques jours. Les gouvernements céderaient, au moins à une partie des revendications, et l'on relâcherait l'otage. Chacun retournerait chez soi, ni vu ni connu. Toutefois, l'un des felquistes tenait, bien plus que les autres, à refaire surface rapidement et à quitter la clandestinité dans un bref délai: Marc Carbonneau. Il comptait retourner à son travail le lundi 19 octobre 1970, soit exactement deux semaines après l'enlèvement de Cross. C'est pourquoi, au bout de quelques jours, il manifestait son intention de se dissocier de l'action de la cellule Libération. Son comportement était une source de tensions énormes à l'intérieur du groupe. A Cuba, ces animosités ont pris la forme d'une véritable scission.

On ne saurait conclure hâtivement que l'attitude de Marc Carbonneau, en octobre 1970, lui

vaudra nécessairement l'indulgence du tribunal. Les principaux facteurs retenus par le juge en chef Yves Mayrand pour octroyer une sentence relativement clémente à Nigel Barry Hamer ont été l'absence de ce dernier dans la planification de l'enlèvement (Hamer fut un exécutant) et sa non-participation aux négociations sur la vie de Cross en échange d'un sauf-conduit vers Cuba. Le 3 décembre 1970, Nigel Hamer eut la bonne fortune de ne pas se trouver dans le logement assiégé du 10945 de la rue des Récollets.

Selon plusieurs informations, Marc Carbonneau a pris part aux réunions préparatoires de tout le groupe (les deux cellules alors fondées en une seule) sur la rue Armstrong, en septembre 1970. Il a inscrit son choix dans le vote qui en a découlé: cinq personnes pour un enlèvement immédiat, quatre contre. De plus, Marc Carbonneau était dans le repaire de la rue des Récollets quand s'est faite la négociation capitale qui devait aboutir à l'élargissement du diplomate et au départ des felquistes. C'est au tribunal qu'il appartiendra d'évaluer les circonstances atténuantes ou aggravantes mais l'on ne saurait rien prendre pour acquis.

Le 5 octobre 1970, Marc Carbonneau est au volant de la voiture qui sert à l'enlèvement de Cross. Il reste dans le véhicule pendant que Lanctôt, Hamer et Langlois vont quérir le diplomate à l'intérieur de sa résidence de la rue Redpath Crescent. Au début de la captivité de James Cross, Marc Carbonneau n'habite pas le repaire de la rue des Récollets, lieu de détention de l'otage. En vertu d'une tactique de guérilla, qui consiste à multi-

plier les cachettes pour diminuer les risques d'un coup de filet, une deuxième planque était prévue sur la rue Saint-Hubert, dans le nord de Montréal, comme centre de diffusion des communiqués. Carbonneau y habite avec le leader implicite de la cellule, Jacques Lanctôt. Toutefois, le crépitement de la machine à écrire met Marc Carbonneau hors de lui. Le 12 octobre, la photo de Jacques Lanctôt est publiée dans les journaux et les deux hommes vont rejoindre le groupe au 10945 des Récollets.

Il y a maintenant dans ce repaire un otage et sept ravisseurs (Jacques Lanctôt, Louise et Jacques Cossette-Trudel, Yves Langlois, Marc Carbonneau, Nigel Hamer et... la mystérieuse jeune femme). L'espace vital est vraiment trop réduit. Dès le lendemain, Nigel Hamer loue un autre appartement, rue Broadway, dans l'ouest de Montréal, et s'y réfugie avec Marc Carbonneau. Survient la mort de Pierre Laporte. Les corps policiers, estimant que la sécurité des otages est déjà compromise, n'hésitent plus à donner une diffusion maximale au signalement des principaux suspects. Marc Carbonneau est alors totalement estomacé de voir sa photo en gros plan à la télévision. Car il comptait retourner à son travail le 19 octobre, ayant désormais abandonné toute idée de continuer à faire partie de la cellule Libération. Voyant ce projet complètement liquidé, Marc Carbonneau est effondré.

Craignant d'être capturé seul et passé à tabac par les policiers, il se réfugie sur la rue des Récollets où il arrive, déguisé en femme et portant son appareil de télévision sous le bras.

L'animosité croît entre Louise Cossette-Trudel et Marc Carbonneau. Celui-ci, un brin mysogine, se sent contesté comme révolutionnaire par cette femme décidée. Il fait grief aux autres membres du groupe de ne pas se montrer, selon lui, assez prudents. Ceux-ci lui reprochent de semer des indices partout et de ne pas avoir franchement opté pour la clandestinité. Au plus fort des querelles, Jacques Lanctôt s'interpose parfois comme arbitre.

Marc Carbonneau (qui aura 48 ans le 29 mai) est l'aîné du groupe de ravisseurs. En raison de son âge, il est celui qui converse le plus aisément avec le prisonnier. Ils jouent aux dames et discutent des voyages de Cross. Les autres géoliers, au contraire, se montrent plus distants, plus «techniques» avec leur otage.

Marc Carbonneau a passé son enfance en Abitibi. Il a quitté l'école rapidement mais la lecture en a fait un autodidacte et un travailleur très politisé. Tout en exerçant divers métiers (y compris un stage dans l'armée), il devient un militant de gauche, membre actif du Parti communiste.

Son rôle de sensibilisation aux problèmes du taxi à Montréal est bien connu. En France, Marc Carbonneau avait une excellente situation de contremaître, affirment certaines sources au ministère québécois de la Justice. Son camarade, Yves Langlois, exerçait une tâche plus modeste d'aide-infirmier. C'est donc le retour de Carbonneau qui cause plus d'étonnement que ne saurait le faire le retour, toujours possible, d'Yves Langlois.



Pierre Foglia

## Le courrier du genou

(N.B. — Autant vous avertir tout de suite, ce courrier du genou va revenir souvent au cours des prochaines semaines. Pour l'avoir trop longtemps négligé, je me trouve devant une montagne de lettres en retard...)

On me demande souvent si je reçois beaucoup de lettres... beaucoup? Faux que j'en reçois plus que les journalistes affectés à la couverture du rapatriement de la constitution, et que j'en reçois moins que nos amis les bêtes. Si nous devions donc, ici, faire le portrait moyen du lecteur «qui écrit aux journaux», nous pourrions dire sans risque d'erreur, qu'il porte plus d'intérêt aux sauterelles, aux hamsters et aux veaux qu'aux affaires de l'Etat. Quant au singe, animal très exotique, il le distrairait du caquetement quotidien de sa basse-cour habituelle, c'est pourquoi, je suppose, on m'écrit aussi. Pous nous résumer, disons que je reçois autant de lettres dans une semaine que le gorille du zoo de Granby reçoit de bananes dans le même laps de temps.

Nous nous attarderons aujourd'hui sur deux catégories de lettres bien particulières: les lettres pieuses et les lettres en provenance de Drummondville. Nous garderons les prières pour la fin pour apaiser le courroux des bons gens de Drummondville qui n'apprécient pas, en général, la publicité que j'ai faite dernièrement à leur royaume. Jusqu'au conseil municipal qui s'est ému!... Voici d'ailleurs un extrait du procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Cité de Drummondville, tenue le 27 avril dernier:

«Il est proposé par le conseiller J.-Bruno Smith, appuyé par le conseiller Jean-Paul Généreux, que copie de la page 9 du journal «Les Affaires», édition du 18 avril, soit transmise au journaliste Pierre Foglia qui depuis quelques semaines se plaît à écrire sur Drummondville pour en étaler tous les points négatifs qu'il peut trouver ou inventer.»

Ce qui a été fait! J'ai effectivement reçu la page 9 du journal «Les Affaires» dans laquelle il est dit toutes sortes de belles choses à propos du dynamisme de Drummondville... Comme je ne savais trop quoi penser de cet envoi, à tout hasard, j'ai envoyé à mon tour au conseil municipal de Drummond, la page 9 du premier livre qui m'est tombé sous la main, en l'occurrence un traité de botanique dont la page 9, justement, répond à cette intéressante question: «Pourquoi les cocobres poussent-ils mieux dans le désert?»

De Drummondville toujours, une lettre signée Lise, Louise, Candide et Danielle qui mentionne que c'est Georges-Frédéric Heriot qui a fondé leur ville et non Gordon Drummond (puis après?). Elles me reprochent aussi d'avoir situé leur Woolworth en face d'un salon funéraire alors que les deux établissements ont pignon sur deux rues différentes (so what?). Elles terminent en citant la devise du magazine «CROC»: «Ce n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle...»

## Enfant coupé en morceaux

ESSEN (AFP) — Le corps découpé en morceaux d'un enfant de six ans a été retrouvé dans cinq sacs de plastique, hier, au bord d'un lac à Essen dans la Ruhr, a annoncé un porte-parole du parquet.

Les enquêteurs ont découvert

Voilà effectivement une devise qui va bien à mes correspondants et à la ville de Drummond tout entière qui devrait songer à l'adopter. Il suffirait de changer une seule lettre: «Ce n'est pas parce qu'on git que c'est drôle!»

Quant à Jean Patry, encore de Drummondville, il me dit: «Restez donc à Montréal!...» Qu'est-ce que vous croyez jeune homme? Que je vais passer secrètement mes week-ends dans votre bonne ville? Rassurez-vous, il n'est pas question que j'y retourne avant qu'on y joue «Les Plouffe», c'est-à-dire dans trois ou quatre ans, et cela seulement si je n'ai pas vu cette merveille du cinématographe d'ici là. Ce qui m'étonnerait tout de même, je vais bien finir par trouver une minute... je veux dire quatre heures!

M. Pierre Bélair, lui, aimerait bien que je perde ma job... alors il a écrit à M. Lemelin qui m'a transmis sa lettre avec un mot d'épingle: «Pierre, pour ton édification seulement». Ça veut dire qu'il ne faut pas que j'en parle. Ça adonne bien, je n'avais rien à en dire. Le chant du crapaud, le soir au fond des swamps m'a toujours laissé sans voix.

Mais j'ai reçu aussi de la Cité Perdue des témoignages de sympathie. Ainsi M. Jean Quintal, ainsi monsieur ou madame (le prénom est illisible) Valiquette, ainsi les étudiants du cégep, et ainsi Ti-Coune qui m'envoie une photo de Miss Drummondville (la ravissante Mimi Rivet), et m'affirme que «faire l'amour au motel Universal est un plaisir toujours renouvelé... (je n'en doute pas, le motel Universal a une vue imprenable sur la Transcanadienne... ce qui, en soi, est déjà très érotique). Un mot enfin de Diane, une jeune fille que j'héberge depuis six mois, native de Drummondville, la pauvre, et qui s'en remet néanmoins peu à peu, ce qui prouve qu'avec de la volonté et des bons soins on guérit de nos jours d'à peu près n'importe quoi.

C'est tout pour Drummondville. Terminons avec les quelques lettres pieuses qui émanent d'une prière, d'une image sainte, voire d'une médaille dans ce courrier hélas le plus souvent agnostique.

Michèle Bamberg m'informe qu'elle a demandé à sa patronne Sainte-Catherine de Sienna (une alchimiste) de prendre soin de moi. Yvon Lavoie de Québec prétend que j'écrirais de bien belles homélies si la foi m'habitait; quant à M. Belanger de Laval, il affirme que j'irai en enfer, rien de moins, parce que j'ai mêlé Dieu aux turpitudes des pêcheurs les plus honnis de la société (les homosexuels)! Cependant, il va quand même prier pour moi, pauvre poussière...

Je vous remercie de toutes ces saintes intentions, mais je me demande où vous êtes allés chercher que je n'avais pas la foi? Je crois en l'homme qui a inventé Dieu pour avoir quelqu'un à qui parler la nuit quand il ne dort pas. A qui parler, ou à qui écrire...

## LES RUES DE MONTRÉAL

BISHOP, rue 1 (1877)

Ce nom rappelle vraisemblablement l'évêque anglican de Montréal (et métropolitain provincial), Bishop Francis Fulford (1803-1868). On trouve d'ailleurs un monument à sa mémoire dans le parterre de la cathédrale anglicane, vis-à-vis du square Phillips, axe sud-nord à partir de Dorchester, à l'est de Guy.

BOIS-DE-BOULOGNE, avenue de (?)

On croit savoir que ce toponyme rappelle la promenade du même nom entre Paris, Neuilly et Boulogne. Axe sud-nord à partir d'Henri-Bourassa, à l'est de l'Acadie.

BORDEN, avenue et place (1957)

L'avenue Borden a été cédée à la Ville en 1916 par A.G. Foulter & Al. Elle n'a jamais été nommée officiellement par la Ville, mais il est vraisemblable qu'elle rappelle Sir Robert Laird Borden (1854-1937), chef du Parti conservateur et premier ministre du Canada de 1911 à 1920. Axe sud-nord à partir de Côte-Saint-Luc, à l'est de Cavendish.

Quant à la place, elle se trouve à l'extrémité sud de l'avenue Borden (elle reprend vers le sud à partir de Chester), au sud de Somerled.

BOURQUE, rue (1963)

Précédemment nommée avenue Oscar, cette voie commémore le nom d'un autre patriote, Jean-Baptiste Bourque. Axe est-ouest à partir de Clark, au nord de Sainte-Catherine.

À LA BANQUE DE MONTRÉAL  
C'EST LA PAIRE PARFAITE!

CHÈQUES  
SANS  
FRAIS

COMPTE  
DE CHÈQUES

2 COMPTES  
À INTÉRÊT QUOTIDIEN

Le compte d'épargne à intérêt quotidien vous offre une toute dernière nouveauté... l'intérêt payé chaque mois!

Le compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques vous offre des chèques sans frais!

Avec l'Inter-Service<sup>™</sup> votre compte est bon dans plus de 1 200 succursales!



Banque de Montréal

™ et ® marque déposée de la Banque de Montréal

Chaque dollar continue de rapporter chaque jour. Fini l'intérêt payé deux fois l'an! Maintenant vous le recevez chaque mois. De l'intérêt quotidien aussi peu que \$200 durant le mois. De plus, vous pouvez profiter de retraits illimités et gratuits, sans avoir à maintenir de minimum. Ouvrez un compte d'épargne à intérêt quotidien... c'est parfait pour épargner!

Vous avez le privilège de faire autant de chèques et autant de retraits que vous voulez sans avoir à payer de frais d'administration, en maintenant aussi peu que \$200 durant le mois. De plus, l'argent déposé dans ce compte rapporte de l'intérêt quotidien payé chaque mois. Ouvrez un compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques... c'est parfait pour faire des chèques sans frais!

Grâce à votre carte Inter-Service, vous pouvez effectuer, instantanément et sans frais supplémentaires, des dépôts, retraits<sup>™</sup>, ou obtenir des renseignements sur votre compte dans la plupart de nos succursales. Pour profiter de l'Inter-Service, venez nous voir et ouvrez un compte personnel à la Banque de Montréal. Demandez votre carte Inter-Service, on vous la remettra instantanément. De plus, l'Inter-Service, c'est parfait parce que c'est simple, pratique et efficace!

Renseignez-vous à la Banque de Montréal... la banque des initiatives!



En anglais, Inter-Service porte le nom de Multi-Branch Banking. Jusqu'à \$500 par jour, à condition d'avoir les fonds nécessaires dans votre compte.



photo Denis Courville

## La Semaine de la Poste

Les postiers ont inauguré la Semaine de la Poste, hier soir, par un lâcher spectaculaire de 300 pigeons-voyageurs qui se sont envolés par le toit beant du Stade olympique. La manifestation symbolique des services postaux marquait le départ officiel d'une longue course-relais d'une semaine entre Montréal et Québec (aller-retour) à laquelle prennent part 11 employés des Postes et huit paraplegiques en chaises roulantes. La course a un but humanitaire: elle va servir à amasser des fonds pour la Fondation Lucie-Bruneau, organisme à but non lucratif qui s'occupe de la réinsertion sociale des personnes handicapées. Les pigeons ont été utilisés à quelques reprises dans l'histoire de la poste comme porteurs de courrier, notamment au moment du Siège de Paris en 1870. 115,000 messages traversèrent par ce moyen les lignes ennemies et parvinrent à destination.

## LA PISCINE DE LA PLACE MEILLEUR Les enfants risquent encore de se noyer

■ Deux mois seulement après la tragédie de l'onde qui a coûté la vie à deux petits réfugiés indochinois âgés de 4 et 5 ans, survenue dans une piscine située à l'arrière de la maison de rapport qu'ils habitaient, Place Meilleur, dans le nord de la métropole, deux autres enfants qui avaient réussi à s'introduire en se glissant dans une ouverture de 18 pouces sous la clôture de la piscine, étaient chassés la semaine dernière par le concierge du 10130 Place Meilleur.

### RAYMOND GERVAIS

C'est ce qu'a déclaré le concierge de cette maison de rapport, M. Patrick Sheffield, devant le coroner Maurice Lanier qui présidait hier l'enquête relativement à la mort de Tri Gia Trinh et Somphathay Inthanavong qui se sont noyés le 26 mars dans une piscine dont la clôture de protection était brisée.

D'après le témoin qui est concierge au 10130 et 10131 de la Place Meilleur depuis le mois de juillet 1980, plusieurs panneaux de la clôture entourant la piscine manquaient ou étaient brisés depuis qu'il occupe ce poste et jamais personne ne s'était préoccupé de son entretien.

M. Sheffield a également affirmé avoir avisé son employeur, Mme Hennie Frank (la personne qui d'après le Service des finances de la ville de Montréal reçoit les comptes de taxes pour le lot 1084-1 sur lequel est construite la piscine), que celle-ci était potentiellement dangereuse à cause de l'état déplorable dans lequel se trouvait la clôture et que, de plus, l'eau dégagait des odeurs nauséabondes.

Mme Frank lui aurait répondu qu'il ne lui appartenait pas de prendre une décision concernant la piscine.

Le concierge a aussi relaté dans les moindres détails comment le père du petit Trinh avait repêché le corps de son enfant et com-

ment les policiers accourus sur les lieux n'avaient pu lui sauver la vie. «La peau du bambin était devenue bleue à la suite de son séjour dans l'eau.»

M. Jean-Guy Gignac, un pompier à l'emploi de la ville de Montréal, a déclaré s'être rendu sur les lieux de la tragédie dans la soirée du 26 mars et avoir pu avec grande facilité faire pénétrer la remorque qui transportait la charlotte du service à l'intérieur de la piscine en la faisant passer par un des trous de la clôture, qu'il évalue à 4 par 6 pieds.

M. Gignac a également précisé qu'au moment de son arrivée, une mince couche de glace fondante recouvrait la piscine sauf aux endroits où étaient tombés les deux jeunes garçons, leur poids ayant brisé la glace.

Un autre témoin, M. Josias Sauvestre, inspecteur au service des bâtiments auprès du ministère du Travail, est venu expliquer au coroner Lanier la différence entre un bain public et une piscine privée et les règlements qui en assurent la sécurité.

Selon M. Sauvestre, une piscine devient un bain public lorsqu'elle est attribuée à une maison de rapport de plus de deux étages et d'au moins huit logements. Dans ce cas-ci, l'édifice du 10130 Place Meilleur qui comporte trois étages et qui abrite 16 logements tombe sous le coup du règlement du ministère du Travail. Ce règlement précise qu'une piscine, lorsqu'elle n'est pas ouverte au public, doit être fermée de manière à empêcher toute personne d'y pénétrer afin d'assurer la protection du public.

L'enquête du coroner qui a été ajournée au 16 juin (les deux principaux témoins, les pères des deux victimes, M. Trinh et Inthanavong n'ayant pu être entendus faute d'interprètes), pourrait bien faire toute la lumière relativement à la propriété non seulement de la piscine mais également des maisons de rapport situées Place Meilleur.

## Légère hausse de la taxe scolaire à Montréal

■ La qualité des services à l'alimentation et aux milieux défavorisés diminuera au cours de la prochaine année scolaire dans les écoles de l'île de Montréal, et cela malgré une légère augmentation de la taxe scolaire.

### MARIO FONTAINE

Ainsi en ont décidé hier le Conseil scolaire de l'île de Montréal et ses huit commissions scolaires constituantes, afin d'être en mesure de présenter un budget équilibré. Il fallait couper quelque part même si on a parallèlement porté le taux de la taxe scolaire de 13,8 cents à 14,8 cents du cent dollars d'évaluation.

Cette hausse n'arrive pas en effet à combler le fossé tracé par l'inflation et les coupures budgétaires décrétées par Québec: pour une propriété évaluée à \$50.000, elle ne représente qu'un accroissement de \$5, portant la charge scolaire à \$74 pour une propriété de ce type.

Depuis la réforme du financement de l'éducation, la taxe scolaire ne peut en fait dépasser 6 p. cent du budget des commissions scolaires locales sauf si leurs contribuables insistent pour payer plus, ce qui est bien rarement le cas. Le reste de l'enveloppe vient de Québec en subventions à divers titres, ce qui explique la modeste hausse d'hiver.

Même si elle ne fera pas trop soucier les contribuables, le président du CSIM, M. Jac-

ques Mongeau, n'a pas voulu la rendre trop considérable. D'ailleurs, les dépenses totales des commissions ne s'accroîtront que de 8,7 p. cent en 81-82 par rapport à cette année.

Ce chiffre est toutefois trompeur, car il faut aussi prendre en considération que les commissions recevront 15.000 élèves de moins dans l'année à venir, coupant 1588 postes (dont 1268 postes d'enseignants) et fermant 11 écoles, d'où des économies importantes.

Par étudiant, le nouveau budget marque une augmentation de 16 p. cent, pour se fixer à \$3.900 par tête. On remarque d'ailleurs un effort considérable du CSIM, qui accroit du quart son effort envers chacun des 221.000 élèves du réseau. Cela n'est toutefois pas suffisant pour maintenir les services à leurs niveaux actuels.

Les parents peuvent ainsi s'attendre à déboursier davantage dans les cafétérias des écoles, alors que l'aide à l'alimentation et celle aux milieux défavorisés stagnera elle aussi à son niveau présent: dans un cas comme dans l'autre, les budgets sont demeurés stationnaires ce qui représente une diminution compte tenu de la hausse du coût de la vie.

«Je persiste à espérer que ce n'est que temporairement que le ministère de l'Éducation a réduit son aide aux défavorisés, dont c'est pourtant la responsabilité», déclare M. Mongeau qui souhaite limiter au minimum les effets de la coupure d'un million à ce chapitre.

## VOUS POUVEZ RAJEUNIR EN 30 JOURS!

Nos spécialistes sont là pour vous aider à perdre 10 livres, 100 livres ou plus.

«C'est incroyable de pouvoir dire enfin, pour la première fois depuis l'âge de 7 ans, que j'ai une taille normale! Ce rêve — une perte de poids de 45 livres — est devenu réalité grâce à l'aide que m'ont apportée tous mes amis de Professional Weight Control Clinic. Comme je suis une personne très occupée, j'ai vraiment apprécié le fait qu'ils étaient très «professionnels», dans tous les sens du terme. Ils m'ont accordé une attention constante et se sont occupés de moi personnellement. Je suis également heureuse d'avoir beaucoup plus d'énergie, d'être plus sûre de moi et de soigner davantage mon apparence. Mais, par-dessus tout, je leur suis reconnaissante de ne plus avoir à prendre (4 fois par jour) de médicaments contre la haute pression et de ne plus être menacée d'un traitement à l'insuline, mon médecin me l'a confirmé lors de ma dernière visite chez lui.



Marlene Chan

- perdez de 3 à 5 livres par semaine
- pas de médicaments dangereux, d'exercices exténuants ou de contrats irrévocables
- stabilisation et suivi
- soins personnalisés prodigués par des spécialistes
- première visite gratuite, sans obligation

De 8h à 19h du lundi au vendredi  
MASTER CHARGE/VISA



### MAINTENANT 6 CLINIQUES

- 2020, rue UNIVERSITY, suite 1524  
Métro McGill, Montréal 845-9141
- 2525, rue Daniel Johnson, suite 210  
Chomedey, Lével 687-7290
- 5165, chemin Queen Mary, suite 512  
Montréal 489-6891
- Dallard-des-Ormeaux  
3337, boul. des Sources, Montréal  
Près du centre Centennial Plaza 683-0320
- 6070 est, rue Sherbrooke, suite 203  
Sortie Métro Cadillac 252-1101
- 1020, boul. Provencher, suite 305  
Vieux du Mail Champlain,  
Brossard 465-7741

ils ont besoin de tout, et on voudrait tout leur donner

## LES NOUVEAUX MARIÉS

offrez-leur le cadeau

la presse



Quelques minutes pour remplir ce coupon et les mariés recevront (un futur couple peut demander l'emballage à son profit):

- LA PRESSE gratuitement pendant une semaine. Un cadeau qui plaira aussi bien à Monsieur qu'à Madame.
  - plus de 25 produits fort utiles (format nature)
  - des coupons rabais valant plus de \$8.00
  - au-delà de 20 livrets de recettes et de conseils aux ménagères
- Aucun achat n'est requis, vous ne contractez aucune obligation envers les entreprises commanditaires.
- Règlements:
- Tous les coupons doivent être reçus avant le mariage.
  - Seuls les nouveaux mariés, habitant dans un rayon de 100 kilomètres de Montréal ou la livraison de La Presse est assurée par porteurs, peuvent profiter de cette offre.

(En lettres moulées s.v.p.)

NOM: (de la future mariée) NOM: (du futur marié)

La Presse, Itée «Vive la mariée» ADRESSE: (actuelle de la future mariée) APP: VILLE:

Case postale 960 Montréal, Québec H3C 2W3 CODE POSTAL: TEL: (maison) (bureau)

DATE DU MARIAGE: LIEU:

NOM DU CELEBRANT (civil ou religieux):

Je suis:  future mariée  mere  parent  ami(e)

MON NOM: TEL:

ADRESSE: VILLE:

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY  
vice-président exécutif et  
directeur général

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MARCEL ADAM editorialiste en chef

## L'imbroglie va s'accroissant au Liban

■ Avec des unités navales américaines et soviétiques le long de son littoral, et des missiles syriens sur son territoire, le Liban a tout ce qu'il faut pour devenir la poudrière qui pourrait fort bien nous replonger dans un épouvantable conflit.

Tout le monde s'évertue à prôner un règlement politique du litige en cause, mais les intermédiaires ne réussissent qu'à piétiner sur place. La navette diplomatique entreprise depuis deux semaines par l'ambassadeur itinérant des États-Unis, M. Philip C. Habib, a du mal à ébranler les positions des antagonistes. La suggestion d'une conférence à quatre faite par le président Brejnev n'a guère eu d'écho à Washington et, pour comble, Israël vient de décider d'accroître ses exigences en ce qui concerne le démantèlement des batteries de missiles syriens au Liban. En effet, Tel-Aviv ne se contentera plus du retrait des

missiles postés en territoire libanais, mais exige en plus le retrait des missiles postés en territoire syrien, et qui longent la frontière libanaise.

Il se peut qu'Israël soit beaucoup plus inquiet des agissements soviétiques que des missiles mêmes. Il reste que ces derniers se révèlent drôlement préoccupants. On croit comprendre que la Syrie a planté quatorze batteries de missiles à la tête de la vallée de Bekaa: six en territoire libanais, et les huit autres en territoire syrien, mais en bordure de la frontière libanaise.

De type sol-air, ces missiles sont tous de fabrication soviétique. Ce sont des SAM-6 qui se trouvent en territoire libanais, et des SAM-2, 3 et 6 à la frontière syrienne. Montées sur des tanks, ces batteries sont en mesure de décocher quelque 150 missiles dès le premier survol d'avions israéliens. Ils crachent des pro-

jectiles qui voyagent à une vitesse équivalant à trois fois celle du son, et il ne faut que quatre minutes pour les recharger.

Nul ne tente de minimiser, encore moins d'ignorer, le danger que représentent ces SAMs qui, dès l'époque du Vietnam, alors qu'ils étaient loin d'avoir la précision qu'ils ont maintenant, avaient donné beaucoup de fil à retordre aux Américains. Ils avaient également fait perdre aux Israéliens 25 Skyhawks et cinq Phantoms durant la guerre du Yom Kippour en 1973, et cela, en seulement une heure et cinquante de combat sur les hauteurs du Golan. On comprend que la présence de ces engins à seulement trente milles des frontières israéliennes puisse énerver la Knesset au point de l'amener à avoir des exigences qui peuvent paraître excessives aux yeux de certains.

En fin de semaine, le premier ministre israélien, M. Begin,

donnait raison à ses conseillers qui soutiennent que la différence opérationnelle entre les missiles postés au Liban et ceux postés en Syrie est insignifiante. Aussi, M. Begin exige-t-il que toutes les batteries de missiles soient retirées du secteur et que la Syrie s'engage à ne plus s'en servir contre les avions israéliens. De plus, M. Begin exige que les troupes syriennes évacuent le mont Sannine et mettent fin au siège de Zahle.

Il va sans dire que le président syrien se montre peu disposé à satisfaire à ces exigences car, à son point de vue, ce sont les Israéliens qui ont été les premiers agresseurs, puisque ce sont leurs chasseurs qui ont abattu deux hélicoptères syriens le 28 avril dernier. C'est là un fait: les Israéliens ont effectivement abattu deux hélicoptères, mais depuis la mise en place des batteries de missiles, la Syrie a abattu des avions israéliens de

reconnaissance, acte d'agression contraire aux accords de 1975, accords selon lesquels la Syrie s'engageait à ne jamais s'en prendre à ce genre d'avions dont le rôle est uniquement de dépister les sanctuaires terroristes.

On se trouve devant la situation fautive suivante: la Syrie dit que c'est parce qu'Israël s'en est pris à ses hélicoptères qu'elle a installé des batteries de missiles au Liban, et Israël soutient que c'est la Syrie qui a rompu les accords de 1975 en autorisant ses hélicoptères à bombarder des unités chrétiennes libanaises.

En réalité, ni Israël ni la Syrie n'avaient cherché à se provoquer l'un l'autre avant ce malheureux incident des hélicoptères. Israël soutient que cet incident fut exceptionnel en ce sens que les appareils en question constituaient une menace pour les miliciens chrétiens de la val-

lée de Bekaa et que, jusqu'au 28 avril, l'aviation israélienne n'avait jamais attaqué l'aviation syrienne.

Ce qui ressort de tout ceci, c'est qu'après avoir servi durant six ans, et à l'instigation de l'URSS, de rempart contre les extrémistes musulmans-libanais et leurs alliés palestiniens, le président Assad de Syrie a décidé — et les Soviétiques en sont probablement fort aise — de revenir à ses vieilles haines et à son vieux rêve d'une Syrie réunifiée. Ce revirement de la situation va, une fois de plus, mettre en relief l'urgence d'une intervention diplomatique pacifiante de l'URSS auprès du président Assad, ce qui sera de nature à ramener M. Brejnev dans le dossier du Proche-Orient: objectif que poursuit ardemment le Kremlin depuis la ratification des accords de Camp David.

JEAN PELLERIN

## JE QUITTE LA PRÉSIDENTIE DE «LA PRESSE»

■ Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de LA PRESSE, LTEE, il fut proposé que je continue d'assumer les fonctions de président pour l'année qui vient; j'ai réclaté qu'on m'en libère et qu'on assigne à ce poste M. Roger Landry, jusqu'à présent vice-président exécutif. Ce qui fut fait. Je reste cependant l'éditeur du journal LA PRESSE.

Voici mes raisons. J'entame ma dixième année à LA PRESSE et ma soixante-troisième année d'âge. Je désire m'éloigner de toute fonction administrative et m'occuper exclusivement du monde de l'écrit, où je pourrai prendre du recul quant à ma propre vie. Je suis heureux de ma décision.

Il est difficile d'imaginer les complexités de l'administration de LA PRESSE, LTEE. En 1972, année de mon arrivée, son chiffre d'affaires totalisait \$26 millions. Cette année, il sera de près de \$100 millions. J'ai vécu l'évolution d'une entreprise presque artisanale vers ce qu'elle est aujourd'hui: un grand journal aux prises avec des coûts de plus en plus élevés, des relations de travail complexes mais actuellement harmonieuses avec nos nombreux syndicats, une inflation qui nous touche plus que d'autres, une concurrence très dure et notre entrée dans le monde de l'informatique. Un certain paternalisme, un certain empirisme me furent possibles à la présidence de LA PRESSE, LTEE. Ils ne le sont plus. L'avenir de l'entreprise et sa garantie de survie, son épanouissement surtout, exigent un homme jeune, discipliné, qui allie à ses qualités de chef un remarquable talent de gestionnaire professionnel. Nous avons trouvé cet homme en la personne de M. Roger Landry qui, depuis six mois, a plus que justifié les espérances que nous avons mises en lui. Je me sens rassuré quant à la future administration de LA PRESSE et je souhaite au nouveau président bonne chance, santé et succès.

Je remercie M. Desmarais, président du Conseil, pour la confiance et le support qu'il m'a accordés pendant toutes ces années, je dis ma reconnaissance à tous les vaillants collaborateurs qui m'ont secondé lors des bons et des mauvais jours. Je remercie tous nos employés et nos lecteurs, cette grande famille pour qui LA PRESSE demeure une institution indispensable à notre vie collective. Vive LA PRESSE!

L'ÉDITEUR  
Roger LEMELIN



## LES JOURNALISTES DU «DEVOIR» RÉPLIQUENT: «L'arbitraire a fait son temps»

■ La direction du «Devoir» a refusé l'arbitrage du Tribunal du travail que lui proposait le syndicat des journalistes en vue de trouver une solution en équité aux problèmes qui opposent les deux parties et qui empêchent depuis sept semaines la parution du quotidien de la rue du Saint-Sacrement. Selon la direction, la situation du journal et de la négociation n'était pas assez critique pour en arriver à une telle voie de solution et, toujours d'après elle, il serait inconcevable de laisser à un tiers le soin de déterminer des rapports professionnels entre une salle de rédaction et ses cadres ou de mettre au point une formule impartiale pour disposer, quand ils surviennent, des cas de censure.

Cette attitude de la direction du «Devoir» soulève plusieurs questions, tout comme son discours, ses objectifs de négociation et la volonté du nouveau directeur d'offrir au public du «Devoir» des normes professionnelles à toute épreuve.

Voici moins de quinze jours, la direction du «Devoir» évoquait la «situation critique» du journal et le directeur, M. Jean-Louis Roy, parlait publiquement des risques de fermeture, allant même jusqu'à s'interroger sur les nouvelles «formes» que pourrait prendre Le «Devoir» si la grève se prolongeait. Prenant acte de ces analyses et de leurs conclusions, les journalistes se sont montrés prêts à soumettre le dossier à l'arbitrage et à retourner au

travail dès le transfert du dossier au Tribunal du travail.

En cas de crise réelle, il devenait ainsi difficile à l'employeur de fermer Le «Devoir» tout en se dérobant à une solution en équité. Or, changeant de discours, la direction, dont c'est pourtant le métier d'informer objectivement le public, fait volte-face comme si le journal n'était plus menacé à court terme, et refuse l'arbitrage en se réfugiant dans le sanctuaire des droits de gerance.

Où bien Le «Devoir» est vraiment menacé de fermeture et la direction doit alors en informer les actionnaires et la collectivité québécoise; ou bien, elle cesse d'utiliser un tel argument à la façon des entreprises qui s'abaissent à nier à leurs employés le droit de négocier leurs conditions de travail en les menaçant de couper leurs emplois.

Le refus de la direction du journal de soumettre le litige au juge en chef du Tribunal du travail étonne à maints égards. D'abord, Le «Devoir» n'a-t-il pas préconisé plusieurs fois un tel mode de règlement pacifique des conflits, notamment quand des services publics étaient en cause? Un journal quotidien est à plusieurs égards un service à caractère public, et ce n'est pas de gaieté de cœur que les journalistes de nombreux médias ont eu à soutenir d'importantes grèves depuis deux décennies pour des enjeux professionnels. La proposition des journalistes du «Devoir» était de nature à susci-

ter enfin un jugement impartial sur le conflit chronique entre les «droits de gerance» des propriétaires de journaux et les responsabilités professionnelles des journalistes.

Dans le passé, des dizaines de syndicats du secteur industriel ont dû livrer de dures et longues batailles pour résoudre le problème des salariés refusant d'appartenir au syndicat de la majorité. Il fallut l'arbitrage historique du juge Rand, qui a donné son nom à la formule, pour trancher ce conflit de droits et inventer une nouvelle «règle sociale» qui, depuis, a permis d'éviter d'innombrables conflits. Le bien-fondé de cette solution due à un arbitrage a paru si évident au législateur québécois qu'il l'a incorporé au code du travail.

De la même manière, un arbitrage sur les principales questions professionnelles en litige au «Devoir» était de nature non seulement à résoudre le conflit dans l'immédiat, mais à servir aussi, peut-être, de jalon dans le journalisme québécois. N'est-il pas étrange que la direction du «Devoir» ait si peu confiance en ses propres arguments qu'elle craigne de les soumettre à un jugement au mérite? On imaginera à quelles difficultés se sont heurtés pendant des mois nos négociateurs devant les dérobades de la direction sur des questions pourtant fondamentales pour le droit du public à l'information.

Plus grave encore, la direction

du «Devoir» semble avoir peur de tout arbitrage, y compris quand un journaliste peut estimer qu'un de ses articles d'information a été arbitrairement censuré. Le nouveau directeur prétend trancher seul et d'autorité les différends à ce sujet entre les journalistes et ses propres cadres, cadres choisis de surcroît sans que la rédaction ait eu un mot à dire avant leur nomination. M. Jean-Louis Roy semble ignorer que dans une petite «boîte» comme Le «Devoir» le directeur est souvent appelé, en cours de production, à superviser lui-même les textes plus «délicats» devenus partie à la décision, comment pourrait-il en être le juge de dernier recours?

Depuis plusieurs années, LA PRESSE et Le «Devoir» ont convenu avec leurs journalistes de dispositions contractuelles visant à protéger le droit du public à une information rigoureuse. Ces deux journaux n'ont pas eu peur du gâchis d'information. Leurs directions ont signé des clauses confiant les différends professionnels à un arbitre de l'extérieur, sans mettre pour autant en péril le fonctionnement des salles de rédaction. Il est surprenant que la direction du «Devoir», journal qui stigmatise les conflits d'intérêts ailleurs, se fasse soudainement le champion de pouvoirs contrôlés chez elle. Cet entêtement rétrograde place Le «Devoir» en arrière même de journaux dits commerciaux!

(Voir «Le conflit au «Devoir»» en page A7)

## Le Canada en deuil de David Lewis

■ M. David Lewis, qu'on porte en terre aujourd'hui à Ottawa, aura été toute sa vie un défenseur acharné des défavorisés du sort. Il n'acceptait pas que le système économique batufe les valeurs humaines et serve à creuser l'écart entre les riches et les pauvres.

Sa carrière aura suivi une ligne droite. A peine arrivé au Canada de sa Pologne natale, M. Lewis faisait connaître ses couleurs. Malgré des études remarquables, qui lui auraient permis d'envisager un avenir brillant, il acceptait, à peu près sans salaire ou à un salaire dérisoire, d'agir comme secrétaire du CCF naissant, l'ancêtre de l'actuel Nouveau parti démocratique (NPD).

Pendant des années, à Montréal d'abord puis à Toronto, il consacra toutes ses énergies à la promotion de ce parti social-démocrate. Les insuccès ne le découragèrent pas. Lui-même ne parviendra à se faire élire aux Communes qu'à sa cinquième tentative. Pourtant, il ne cessera jamais de respecter le processus démocratique.

M. Lewis aura vécu longtemps dans l'ombre des Woolworth, Coldwell, Douglas ou Knowles. Il ne devait pas tarder, cependant, à se mettre en vedette, à partir de 1962, alors qu'il décrochait un siège aux Communes, et surtout à partir de 1972 où on le vit diriger la campagne de son parti

contre les troupes libérales de M. Trudeau. On se rappellera qu'il avait alors dénoncé ce qu'il appelait les «Corporate Welfare Bums» et qu'il avait fait élire suffisamment de députés pour détenir la balance du pouvoir.

Dans l'intimité, M. Lewis était un homme charmant et d'une grande simplicité. Il avait l'oeil vif et un grand sens de l'humour. Sur les hustings, son éloquence, par contre, pouvait se faire mordante et impitoyable pour l'adversaire. On sentait qu'il parlait de l'abondance du cœur.

Le premier ministre Trudeau a dit de lui, avec justesse, qu'il était un homme d'une espèce rare que le succès en politique n'avait jamais éloigné de ses nobles objectifs de service. On pourrait ajouter qu'il aura déployé beaucoup d'efforts pour comprendre le Québec et ses aspirations, même si le Québec est resté sourd à ses appels. De toute façon, les Québécois et les autres citoyens de ce pays savent que M. Lewis, comme ses prédécesseurs à la tête du NPD, aura inspiré plusieurs des politiques libérales les plus avant-gardistes.

On ne pourra manquer de s'en souvenir comme d'un grand démocrate qui a fait honneur à son pays d'adoption, un pays qu'il a servi comme peu de citoyens d'origine ont pu le faire.

VINCENT PRINCE

## L'attentat contre le pape Jean-Paul II

La récente tentative d'assassinat du pape régnant par un fanatique turc aveuglé par la haine, fille de l'insécurité et de la peur, a produit un choc traumatique qui, en un instant, a bouleversé toutes les consciences endormies subitement réveillées aux conflits qui déchirent notre civilisation et en laissent prévoir sinon la disparition du moins la complète transformation à brève échéance.

On n'a pas fini d'ergoter sur ce drame. Déjà les experts du monde entier, des sociologues aux théologiens, se livrent à de profondes et savantes analyses des raisons qui ont pu motiver un tel geste. Tout ce beau monde, gardiens de nos valeurs et timoniers de la civilisation, se donne d'un commun accord l'absolution générale en proclamant docilement que ce geste est l'oeuvre irrécusable d'un fou et qu'il faudra désormais resserrer les mesures de sécurité. Fin des responsabilités collectives. Comme si le langage de la folie n'était pas un immense cri de détresse qui répercute l'inconscience, l'irresponsabilité et la culpabilité de toute la société.

Il fut un temps, assez lointain il est vrai, où les fous étaient respectés et craints parce que, croyait-on, ils étaient dépositaires de la sagesse de Dieu. Certains ont même réussi à fonder des religions. Nous savons maintenant qu'ils sont victimes de régression, que leur moi personnel s'est dissout dans leur inconscient collectif et qu'ils ne réagissent qu'aux symboles de la réalité plutôt qu'à la réalité

elle-même. De ce fait, ils n'expriment plus la volonté de Dieu mais les conflits, les injustices et les souffrances que leur impose la société personnifiée par un homme d'Etat, un président, un pape, etc.

En conséquence, l'aliéné au sens pathologique du mot se considère toujours comme un bouc émissaire, envoyé de Dieu ou d'Allah, qui a une mission à accomplir au prix de sa vie. Parce qu'il s'attaque à des symboles, son geste est toujours gratuit. On peut tuer un homme mais jamais un symbole. Après Kennedy, il y eut un autre président. Après Jean-Paul II, il y aura un autre pape. Les symboles meurent généralement de vieillesse lorsqu'ils ne suscitent plus de vie.

Dans un éditorial assez remarquable intitulé «L'attentat contre le pape Jean-Paul II», Marcel Adam, éditorialiste en chef à LA PRESSE, s'est penché sur cet aspect du problème. Il écrit: «Le terrorisme qui prolifère à travers le monde depuis une quinzaine d'années, ne fait pas toujours ses victimes chez des personnes qui ont un rapport direct avec les causes épousées. Quand il ne s'agit pas de fous (sic) qui ont choisi ce moyen spectaculaire pour se mettre en évidence, il s'agit de fanatiques désespérés qui ont recours à ce moyen pour crier leur révolte, attirer l'attention du monde sur leur cause, ou encore se venger d'une humanité collectivement responsable ou personne n'est innocent de l'injustice qu'ils dénoncent.»

## Agresseur à la solde de Moscou?

Il me semble que le jeune terroriste turc Mehmet Ali Agca est tout simplement — et depuis son enfance — à la solde d'une organisation et d'une force politiques, comme le laisse supposer l'article de Louis-Bernard Robitaille (LA PRESSE du 15 mai), qui s'interroge sur le sujet. Ce garçon n'est pas un fou, mais il pourrait le devenir à force de manipulation. Voilà bien pourquoi il ne tient pas à la vie, comme il l'a dit. Et, je ne sais d'où me viennent mes sentiments, mais je me sens pris de pitié pour ce pauvre individu que l'on camoufle sous «la droite» alors qu'il est savamment manipulé par la gauche communiste. Les suites le diront bien.

Bien des raisons me laissent supposer cette opinion. Les voici:

1. Il est dit qu'Ali Agca est un terroriste professionnel, aux antécédents spectaculaires. C'est donc un garçon brillant (ou qui l'a été) et sur qui on pouvait compter pour des oeuvres importantes.

2. Il vient de se déclarer, devant les policiers italiens, «militant de gauche», et affirme «qu'il ne voulait pas vraiment tuer le pape». Il est donc poussé et «obligé» d'agir... comme bien des terroristes.

3. La police italienne savait depuis quelques jours que ce jeune homme était sur son territoire. Elle est donc un peu complice...

4. Il est issu d'une famille pauvre. Le communisme s'empare précisément de cette classe de monde en incitant à la révolte sous toutes ses formes.

5. Le directeur d'un important journal d'Istanbul, et qui fut

assassiné par ce jeune Turc, était un ami du premier ministre Bulent Ecevit, lui-même un anti-communiste. Il est évident que le ministre Ecevit préférait que le pouvoir soit repris par la droite et non par la gauche.

6. On se demande si ce jeune homme est un fanatique? Peut-être avait-il des tendances naturelles au fanatisme. Dans ce cas, elles sont exploitées au maximum.

7. On demande à qui profiterait l'élimination du pape? Mais, à la Russie... qui envahirait la Pologne bien plus facilement. De plus, les paroles de vérité qui sortent de la bouche du Saint-Père sont loin de plaire à l'idéal communiste. Depuis l'accession au trône de ce Polonais, il faut bien avouer que les dirigeants communistes du monde entier dorment uniquement sur une oreille.

8. Il est évident que la mort instantanée du pape (et même celle du jeune Turc) aurait rendu grand service à tous les employeurs secrets qui ne désirent qu'une seule chose: se laver les mains comme Pilate.

Comme le monde entier prie pour le Saint-Père, la charité chrétienne me pousse vers ce pauvre garçon tout à fait victime des communistes diaboliques. Je vais sincèrement prier pour lui afin qu'il soit entièrement dégagé de leur emprise.

Claire BROSSEAU  
Montréal

P.S. — On a noté que ce terroriste ne manquait pas d'argent. C'est la tactique des communistes de leur remplir les poches (même avec de l'or) pour que les meurtres soient accomplis parfaitement.

## Haro sur les médias

J'aimerais qu'on réfléchisse un peu sur les motifs qui, selon les médias, ont présidé aux actes posés récemment contre le président Reagan et le pape Jean-Paul II.

Dans les deux cas, il semble que les présumés auteurs aient manifesté un profond désir de susciter l'attention, voire l'admiration d'autrui. Pour ce faire, ils ont choisi d'attenter à la vie de personnes reconnues comme détenant des pouvoirs importants. Pourquoi? D'où vient cette association violence-héroïsme?

Ces observations démontrent avec évidence que non seulement les médias ne découragent pas la violence mais souvent la valorisent. Lorsque surviennent de tels actes, les médias s'acharnent à décrire héroïque-

ment l'agresseur: sa vie, son passé, sa famille, etc., bref, on en fait un héros de première catégorie. Les agresseurs savent bien cela, peu importe leur état de santé mentale, et y trouvent une source de renforcement.

Je suggère donc à tout médium qui désire relater ce genre d'événement d'éviter tout encouragement à la violence via le sensationnalisme. S'il est important de connaître les raisons, les circonstances et les conséquences d'un attentat, il est moins d'en connaître les détails «juteux» et superflus qui, s'ils peuvent procurer des émotions fortes, contribuent assurément à augmenter la violence. (...)

Richard PLOURDE  
Montréal, Qué.



Jean-Paul II

On peut souligner ici que la différence entre un «fou» et un «fanatique désespéré» n'en est une que de degré. Les deux obéissent à des réactions délirantes enclenchées par le même mécanisme.

Monsieur Adam ajoute: «Ce phénomène s'amplifie et inquiète de plus en plus les autorités politiques qui ne savent comment le contrer, et les moralistes qui voient dans cette régression du respect de la vie les signes d'une inquiétante décadence morale et spirituelle.»

Est-il besoin de faire remarquer que si le «phénomène s'amplifie», c'est que le nombre des victimes immédiates de la société s'accroît de façon alarmante de jour en jour. Et les autorités politiques qui «ne savent comment le contrer» font preuve sinon d'aveuglement du moins de complaisance coupable envers ceux qui provoquent l'amplification du phénomène. Quant à «la régression du respect de la vie» qui est «le signe d'une inquiétante décadence morale et spirituelle», elle est la conséquence du recul du capitalisme multinational vers des structures absolues et des méthodes d'opération qui réduisent l'homme à une simple mécanique de consommation stéréotypée qui exclut toute notion de morale et de spiritualité. Enfin, ce qui, pour les uns, est «décadence» devient, pour les autres, libération. Tout est relatif.

Marcel Adam poursuit: «Ce phénomène (le terrorisme) est moins le produit des profondes injustices sociales qui affligent notre monde que celui des techniques de communications de masse qui ont ébranlé les valeurs traditionnelles, fait prendre conscience aux défavorisés de la terre qu'il existe des êtres mieux partagés et fournit le moyen aux révoltés de crier leur désespoir par des gestes dramatiques dont font souvent les frais des innocents.»

Un ou deux paragraphes plus haut, notre éditorialiste avait dit: «personne n'est innocent de l'injustice». On ne peut évidemment imputer au pape tous les péchés d'Israël, mais il n'est certainement pas moins innocent que les autres au chapitre des injustices sociales dont la plupart ont été institutionnalisées ou érigées en doctrines, systèmes de profits, principes et «lois économiques». En tout cas, le pape, symbole par excellence de deux mille ans de culture so-cio-religieuse, s'offre comme cible idéale à tous les détraqués qui prennent les symboles pour des réalités.

En fait, Marcel Adam trébuche sur un sophisme de très mauvais aloi impliquant un raisonnement vicieux qui s'inspire d'un pragmatisme féroce. Il essaie de nous faire croire que tout le mal (la violence) ne vient pas nécessairement des inégalités abyssales qui sévissent de par le monde et qui sont le signe d'une profonde carence au niveau fondamental de la civilisation, mais qu'il découle surtout de la connaissance de ces inégalités propagée par «les techniques de communications de masse». Selon cette théorie, les pauvres souffrent surtout par comparaison de leur sort avec celui des riches; et de cette comparaison vient la haine et le désir de vengeance.

Vraiment, il est impossible de présenter le phénomène «récent» du «terrorisme» sous un aspect plus simpliste, plus cynique et plus rétrograde que celui-là. En d'autres termes: cachez ce sein que je ne saurais voir et vous préviendrez les attentats à la pudeur! ...

Tirons le rideau sur les injustices et nous mettrons fin à la violence. Il fallait y penser.

Gérard DUMAS  
Laval

## La grève des journalistes de Radio-Canada

Monsieur Vincent Prince  
Editorialiste  
Monsieur,

L'éditorial que vous signez dans LA PRESSE du samedi 16 mai me met à l'envers. Sous le titre «Le prolongement du conflit à R.-C.», vous commettez un texte inqualifiable, c'est ce qui me torture les méninges.

Je suis journaliste en grève depuis deux cents jours. Jusqu'à maintenant, le journaliste en moi a toujours conservé la tête froide au gréviste membre du Syndicat général du Cinéma et de la Télévision que je suis. J'ai tenu à analyser notre conflit de travail comme n'importe quelle autre grève dont nous aurions eu à parler aux 800.000 auditeurs du Téléjournal. On sait par expérience qu'une grève dont le dénouement n'intervient pas dans les 24 heures ou les 6 semaines du début accouche souvent d'une convention 6 ou 9 mois après, des fois plus tard. C'est tristement vrai dans les communications: Times de Londres, Le Parisien libéré, Montréal-Matin et La Presse; le New York Times au contraire vient de régler une grève en moins de 24 heures. Journaliste, il faut rester lucide, même gréviste. (...)

Vous semblez mal informé et c'est, dans des matières graves, une faute impardonnable même à un éditorialiste.

Et pourtant, l'information est à pleine page dans LA PRESSE. Presque tous les jours, LA PRESSE rapporte ce qui se passe dans le conflit à Radio-Canada. Encore vendredi (15 mai), en première page on y lisait: «Les députés s'en prennent à Johnson. Les députés fédéraux ont réservé hier un accueil hostile au président de la société Radio-Canada, M. Al Johnson, lui reprochant même de parler d'un deuxième réseau de télévision alors que «le bordel subsiste dans le réseau existant.» LA PRESSE ne parle pas que de la grève des journalistes. Ce même jour, en première page du cahier B, des titres qui donnent à réfléchir, surtout à des grévistes: «Le taux d'escompte: 18,98%»; «Impôt et inflation ont grugé 90% des augmentations salariales des Québécois»; «12,3 p.c. pour le premier trimestre, les syndicats obtiennent des hausses équivalent à l'inflation.»

Les représentants élus du public — nos députés qui votent le budget de Radio-Canada — commencent à s'impatienter. Bien. Il y a de quoi. Nous aussi, journalistes, sommes impatientés — depuis 200 jours — d'obtenir un règlement qui redonnera aux citoyens leur Téléjournal et leurs radiojournaux. Quand cela

se produira-t-il? C'est la question depuis le 30 octobre. Nous espérons que ce serait pour le grand débat constitutionnel. Ensuite l'espoir de régler à temps pour l'investiture de Reagan puis pour le déclenchement des élections au Québec s'est écroulé sur des offres minables de Radio-Canada, rejetées à 88%. Nous voulions sauver la soirée des élections Québec 81. Nous espérons maintenant régler avec le Sommet économique occidental de juillet à Ottawa: Radio-Canada et le Canada doivent y jouer un rôle important. Y serons-nous? Devrons-nous reporter à la nouvelle saison de télévision en septembre nos espérances? Il nous faut poser froidement ces questions.

Alors, Monsieur Prince, quand vous dites que le Syndicat n'est pas pressé de régler parce qu'il prépare depuis mardi une manifestation dans 13 jours, vous déraisonnez. Sachez que la salle des nouvelles de Montréal est en cours de rénovation (au coût de 1,5 million de dollars selon nos sources) et que même avec une entente de principe la nuit prochaine, elle n'est pas prête à accueillir physiquement les journalistes. Il reste du travail pour encore un mois.

Sachez que Radio-Canada a offert jusqu'ici trop peu, trop tard. Quand Radio-Canada donnait 9,5% d'augmentation aux correspondants, il n'y avait rien de tout sur la table pour les journalistes. Quand Radio-Canada signe à 10,5% avec la «Guild», elle n'a offert que 9,2% au S.G.C.T. Quand Radio-Canada donne après une nuit de négociation l'équivalent de 13,2% aux employés de production S.E.P.Q.A., il y a plus d'un mois que la Société reste muette à l'égard du S.G.C.T.

Monsieur Prince, nous journalistes en grève sentons la discrimination de Radio-Canada à notre endroit d'une manière brûlante depuis 200 jours. Le jour où Radio-Canada trouvera le bon sens et l'équité, une entente sera possible dans les 24 heures avec les journalistes. Que Radio-Canada «joue de stratégie» afin d'isoler le S.G.C.T., c'est évident; c'est l'A.B.C. de toute bataille. Nous sommes entrés en grève seuls, d'une façon autonome, et ce ne sont pas les autres syndicats de Radio-Canada qui vont régler à notre place. Ni même la Fédération nationale des Communications qui, voudrait-elle nous faire prolonger notre grève, n'en a pas la capacité, ce que vous insinuez en colportant les ragots d'un vice-président de Radio-Canada devant le C.C.R.T.

## Le conflit au « Devoir »

(suite de la page A 6)

En ces matières, les journalistes du Devoir ont fait et font encore confiance à un arbitrage. Mais ils n'ont pas demandé n'importe quel arbitre. En choisissant le Tribunal du travail, ils s'en remettaient à l'autorité la plus compétente au Québec en ce domaine. Contrairement à ce qu'affirmait samedi l'éditorialiste de LA PRESSE, M. Vincent Prince, il est dans la nature même du Tribunal du travail, même si cette fonction n'a guère été développée à ce jour, de saisir, là où il faut faire une jurisprudence majeure, de litiges aussi fondamentaux. La capacité du Tribunal du travail d'apprécier impartialement une demande syndicale et des arguments patronaux n'est plus à démontrer. C'est le pain quotidien de cette instance de tran-

cher au coeur même des conflits de travail de notre société.

En vertu de quoi Le Devoir échapperait-il au sens commun en matière de relations de travail? Et depuis quand les normes professionnelles ne font-elles plus partie des conditions de travail des journalistes?

Qui donc au Devoir a intérêt à soustraire à tout regard extérieur les pratiques arbitraires qui infectent parfois la salle de rédaction et l'information transmise au public? Les journalistes, quant à eux, n'ont pas craint d'aller jusqu'à la grève pour ces enjeux, tout comme ils ne craignent pas l'arbitrage. N'est-il pas paradoxal que le directeur, M. Jean-Louis Roy, hier membre de la Commission des droits de la personne, préfère aujourd'hui l'affrontement prolongé à un arbitrage qui jugerait ce

Les journalistes de Radio-Canada auront perdu bientôt sept mois de salaire; ils n'ont pas perdu confiance. Ils ont gardé la sympathie du public; 40.000 noms sur une pétition en font foi. C'est l'assurance qu'on aura le dernier mot et que la manifestation conjointe C.S.N.-F.T.Q. du 27 mai sera un succès.

Célestin HUBERT,  
journaliste et membre  
du S.G.C.C.T.

Voilà déjà plus de six mois que nous sommes privés d'informations au réseau de Radio-Canada (télévision et radio). C'est un conflit où les journalistes, outre pour des questions d'horaire (certains doivent faire parfois jusqu'à 60 ou 65 heures de travail par semaine) ou de salaires (ils ont les salaires les plus bas de tous les journalistes de grands médias d'information au Québec), luttent afin de conserver une certaine marge d'autonomie dans l'organisation de leur travail. Ils exigent que leur convention collective les protège contre les empiètements d'autres groupes sur leurs tâches.

Cet effort de leur part prend d'autant plus d'importance qu'actuellement nous assistons à une concentration de plus en plus marquée de l'information. Ainsi au niveau de l'écrit, en 1979, Power Corporation et Péladeau contrôlaient 72% du tirage total des quotidiens québécois. Et le développement récent de la télématique et des télécommunications va accentuer cette concentration aux mains des multinationales en communications. Ces bouleversements technologiques tendent à modifier les conditions qui favorisent la liberté d'information, dont dépend l'exercice de tous les autres droits, dont celui pour nous d'enseigner sans être asservis à des normes idéologiques arbitraires. Car ces menaces risquent rapidement de s'étendre à l'enseignement qui, tôt ou tard, sera touché par cette informatisation qui uniformisera le travail des professeurs en établissant un meilleur contrôle des comportements et des consciences des individus (du sous-comité Ecole-Société de la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ), dans «Analyse critique du rapport Tremblay»).

C'est de tels dangers que nous, enseignants, devons bientôt affronter et que les journalistes de Radio-Canada ont déjà commencé à combattre. C'est une des raisons pour lesquelles nous les appuyons afin qu'ils puissent reprendre le plus tôt possible leur important travail d'information et ce dans la plus grande indépendance possible.

L'exécutif du Syndicat des professeurs du Cegep F.-X. Garneau, Sillery

Jean SALMON  
Alicé LAMONTAGNE  
Laurent PLANTE  
Michel GIGNAC  
Michel BERGERON  
Pierre MAINGUY

litige professionnel à son mérite?

Ce nouveau chevalier des droits de gérance présidait une fédération syndicale avant son entrée au Devoir. Peut-il se réfugier longtemps encore derrière le genre d'arguties qui permettait à l'ancienne direction du Devoir de se poser en défenseur des droits du public par la seule magie de son infaillibilité? La prochaine convention des journalistes dira si le nouveau directeur entend renouer avec le style autoritaire de l'ancienne direction du Devoir, ou s'il est prêt à remplacer l'infaillibilité du directeur par ces garanties normales que donnent, en société démocratique, les contrats et la règle de droit.

Gilles PROVOST  
président du Syndicat  
de la rédaction  
du journal «Le Devoir»

## Sus à « Chez Denise »

Pour avoir été longtemps taxée d'être le pourvoyeur d'une certaine culture élitiste, la Société Radio-Canada semble versée actuellement dans un syncrétisme anodin et parfois même grossier, qui témoigne de son égarement. Ainsi, est-il permis d'en juger lorsqu'on nous présente une émission aussi exécutable que «Chez Denise», émission de «français» où la majorité des Québécois ont sans doute peine à se retrouver et au cours de laquelle il vaut mieux être muni d'un Harrap's que d'un Robert si nous voulons en saisir quelque sens. Si le ridicule tue, auparavant il fait vivre grasse-

ment. TVA le sait fort bien, mais il n'a quand même pas eu encore le culot de nous présenter l'équivalent de «Chez Denise». C'est beaucoup dire...

J'ose espérer que Radio-Canada... ou mieux, madame Filiatrault, saura, dans l'avenir, se soucier davantage du respect de notre langue et donner un saveur vraiment plus québécoise à une émission un peu trop «régionale» où un certain snobisme du langage cherche trop souvent à masquer l'indigence du contenu.

Louis SIMARD  
La Pocatière, Qué.

**N.B.**

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

## EN BRIEF

### Un marché aux fleurs sur la Place d'Armes

■ Dans l'ombre de l'église Notre-Dame, sur la Place d'Armes, les Montréalais trouveront cet été un nouveau marché à fleurs semblable à celui de la Place Jacques-Cartier. La firme Harcon Incorporée réalise actuellement un contrat de quelque \$125.000 prévoyant l'aménagement du marché à fleurs; l'entreprise devrait être terminée à la mi-juin. L'une des deux vespasiennes souterraines de la Place d'Armes sera entièrement bouchée; l'autre servira d'accès aux systèmes de tuyauterie souterraine et de remise à fleurs pour le concessionnaire.

### Verdun: surplus de \$2 millions

■ Le conseil municipal de Verdun vient de publier le résultat des états financiers de la ville pour l'année 1980, affichant un surplus des revenus sur les dépenses de \$2.012.910. On se rappellera que les dépenses projetées lors de l'adoption du budget de 1980 étaient de \$28.310.100; en réalité, ces dépenses n'ont atteint que \$26.743.907, soit une baisse de 5,5%. Par ailleurs, les revenus de 1980, estimés au préalable à \$28.310.300 ont été de \$28.786.817, soit 1,7% de plus que ceux projetés initialement.

### Commission Jean boudée

■ La Chambre de commerce du Québec et

l'Association pour la formation et la performance (AQFP) ont décidé de boudier la Commission Jean qui siègera mercredi et jeudi à Québec pour entendre des mémoires sur la formation des adultes. M. Jean-Paul Letourneau, vice-président exécutif de la Chambre, a expliqué dans une lettre expédiée à la présidente de la Commission que, «malgré l'importance d'améliorer la formation professionnelle, les gens d'affaires jugent que votre colloque n'est qu'une autre étape d'une consultation pour la forme».

### Pour contacter les «Proprios Unis»

■ Tous les propriétaires qui voudraient entrer en contact avec la nouvelle association des Proprios Unis de Montréal, devraient s'adresser au président, M. Germain Giffard, en composant le numéro de téléphone 737-1336. Un article publié par LA PRESSE, mercredi, contenait une erreur de numéro. Nous nous excusons auprès des personnes gênées par cette erreur.

### Nouvelle médaille pour Terry Fox

■ Terry Fox a désormais une nouvelle médaille à son palmarès: après avoir été décoré, l'an dernier, de l'Ordre du Canada, le jeune unijambiste a reçu hier soir le prix «W.A.C. Bennett». Ayant perdu une jambe à cause du cancer, Fox, qui devait se faire connaître grâce à son désormais célèbre «Marathon de l'Espoir» qui a rapporté \$22 millions, est le premier lauréat de ce prix, portant le nom du père de l'actuel premier ministre de la Colombie-Britannique.

## LE SIGLE

### Le GAM n'obtient pas de réponse

■ Le Groupe d'action municipale n'a pu savoir hier soir si l'administration Drapeau-Lamarre avait l'intention de reconsidérer le choix du nouveau symbole adopté le 30 mars. Malgré une pétition signée par 7.141 citoyens dont 6.905 dénonçant le choix du symbole du graphiste Georges Huel, le maire Drapeau a rappelé que le nouveau symbole ne remplace ni le drapeau ni les armoiries de la ville de Montréal.

### YVON LABERGE

«Dans votre pétition, vous auriez dû dire aux gens que le drapeau et les armoiries ne changeaient pas. En omettant de le faire, vous avez trompé les signataires de la pétition», a dit le maire Drapeau au conseiller du GAM, M. Nick Auf der Maur.

Tout au plus, le conseiller Auf der Maur a-t-il pu savoir que le maire Drapeau répondra par écrit à la question puisque que c'est par écrit que le conseiller Auf der Maur s'est adressé au maire en déposant les résultats de la pétition devant le conseil municipal.

C'est alors que le conseiller du GAM a déclaré que si le nouveau symbole ne remplaçait pas les armoiries et le drapeau, ce nouveau symbole remplacera l'emblème de la ville sur les véhicules-moteurs, la papeterie et autres moyens d'identification de la ville.

«Les résultats de la pétition montrent que la majorité des gens sont contre le nouveau symbole pour son manque d'originalité. En conséquence, peut-on savoir si l'administration va résilier le contrat la liant à la firme Georges Huel?», a demandé M. Auf der Maur.

La réponse viendra par écrit. Par ailleurs, les poursuites intentées par l'architecte Roger Taillibert contre la ville de Montréal et la RIO n'empêcheront pas le maire Jean Drapeau de répondre au rapport de la Commission Malouf publié le 6 juin 1980.

Cette réponse à la Commission Malouf, a assuré le maire Drapeau, sera rendue publique avant les prochaines élections municipales de novembre 1982, «et j'espère que personne ne viendra me reprocher de faire campagne avec ma réponse à la Commission Malouf».

## Le meilleur fournisseur d'outils, de quincaillerie, de machines-outils, d'accessoires d'usine et d'appareillage d'entretien

OUTILS COUPANTS FORETS TARAUDS FILIÈRES ALESOIRS FRAISES MÈCHES À RAINURÉ  
POINTE DE CARBURE ABRASIFS ENDUIT SUR MATÉRIEL MEULES ABRASIVES PIÈRES  
BROSSES MÉTALLIQUES LIMES LAMES DE SCIE À MÉTAUX À RUBANS CIRCULAIRES  
SCIES À BANC À RUBAN RABOTEUSES TOURS À BOIS PERCEUSES MEULES D'ÉTABLI  
SOUDER FILETEUSES OUTILLAGE POUR VAPORISER MOTEURS OUTILS PORTATIFS ELÉ  
AIR SABLEUSES MEULES SCIES TOUPIES SCIES À CHAÎNE PALANS À CHAÎNE PALANS É  
CHARIOTS ROULANTS VÉRINS BROUETTES ROULETTES OUTILS POUR MACHINES MANÈ  
DE MACHINISTES OUTILS DE TOURS ROUES DE TOURS ACCESSOIRES POUR ATELIER  
POULIES COURROIES EN V COURROIES TIRE ROUES ACCESSOIRES DE SYSTÈMES À AIR  
POUR GRAISSE OU HUILE PALIERS SUPPORTS OUTILS DE PRÉCISION MICROMÈTRI  
JUGES ÉQUERRÉS INDICATEURS COMPARATEURS V. AIMANTS RÉGLÉ  
RUBANS DE MESURE DES MANUELS PINCES  
CLES JEUX DE DOUBLES MÉTAUX MARTEAUX H  
OUTILS DE PLOMBERIE SCIES À CHAÎNE  
CISAILLES À MÉTAL DE MAÇON TOURNE  
TRUELLES HUILIÈRES À OUTILS OUTILS DE  
OUTILS POUR DRAVEAU MOULEURS ÉCROUS RONDELLES BOULONS D'ANCR  
CLOUS CRAMPS BROUETTES MÉTAUX & MATÉRIEL DE CONSTRUCTION RES  
MÉTALLIQUES MÉTAUX REGISTRES OU GRILLES MOUSTIQUAIRES CLOTURES CC  
MOULURES PLYWOOD ARBORITE CHAINES CABLES MÉTALLIQUES CORDAGES MANI  
MOUFLES ENTRAVES À CHAINES TENDEURS À VIS MOUSQUETONS À HARNAIS DE  
STANDARD & INDUSTRIELLE CRÉMAILLÈRES SUPPORTS POUR TABLETTES FERRURES P  
COULISSANTES PORTE-CARTES CHARNIÈRES TIRANTS DE PORTES DE TIROIRS LOUQUET  
BUTOIRS BOITES AUX LETTRES CHIFFRES RAILS POUR PORTES DE GARAGE FENDANT  
POUR RAILS FERME-PORTES VERROUS DE SORTIE D'URGENCE CADENAS SERRURES  
ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES PRISES DE COURANT RELAYEURS DE COURANT R  
INTERRUPTEURS FILS ÉLECTRIQUES ACCESSOIRES POUR LAMPES DÉNODER  
LAMPES ACCESSOIRES DE PLOMBERIE CHAUFFERETTES CHAUFFE EAU THERMOSTA  
RACCORDS DE TUYAUX VALVES TOILETTES LAVABOS ÉVIER ACCESSOIRES D'ÉVIER  
LAVABOS ROBINETS DISTRIBUTRICES DE SAVON ARMOIRES DE SALLE DE BAIN S  
MATÉRIEL D'ENTRETIEN TAPIS VADROUILLES & BALAIS ESSOREUSES PINCEAUX  
ESSOREUSES SEAUX POUBELLES ECHELLES VÊTEMENTS POUR OUVRIERS D'USINES.

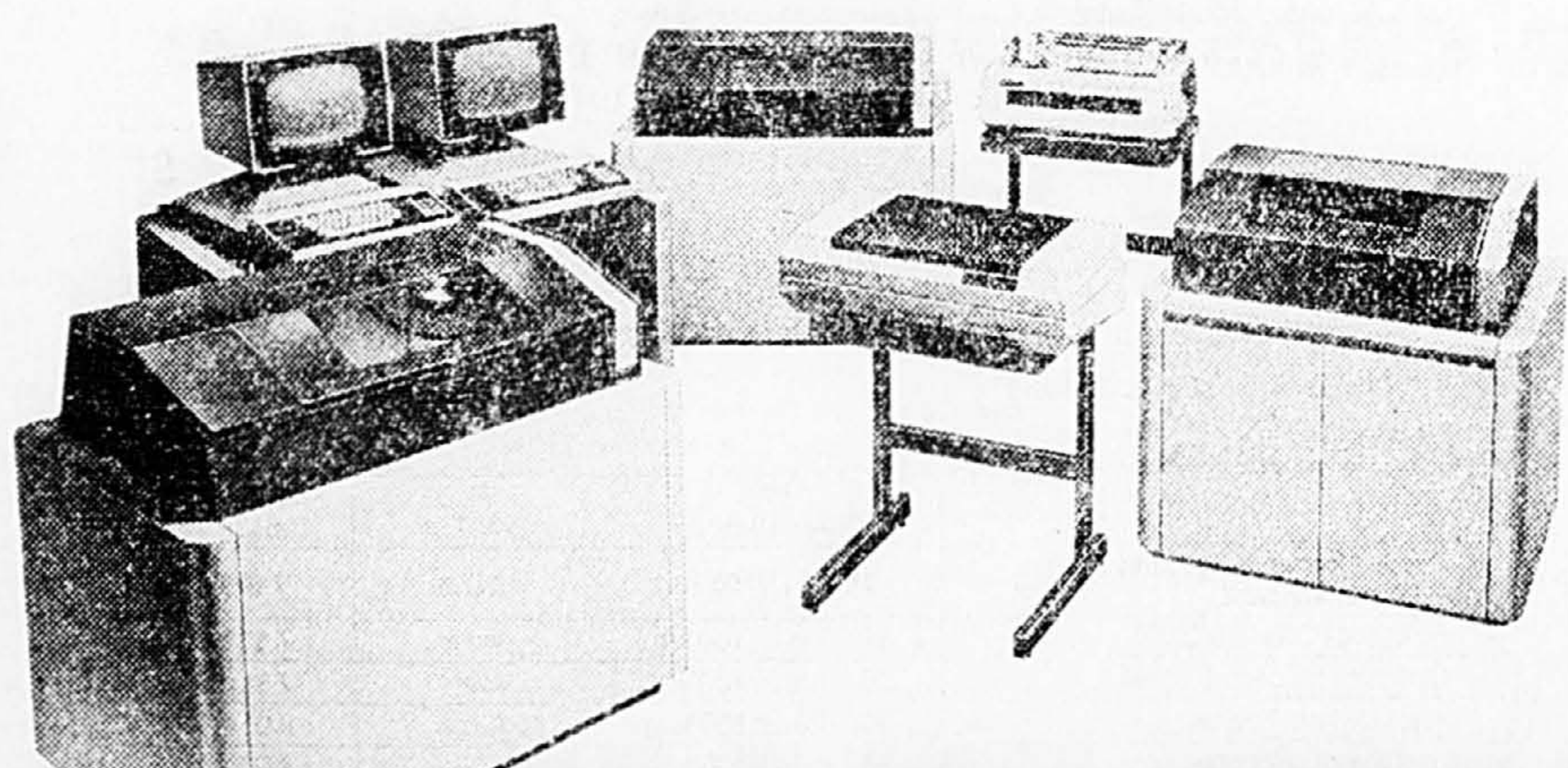
**Fournitures Industrielles PASCAL**

Division des Fournitures Industrielles de J. Pascal Inc.

5850, route Transcanadienne, Pointe-Claire. (514) 695-0730

Montréal Sherbrooke Trois-Rivières Québec Toronto Ottawa

# LA MEILLEURE INNOVATION POUR LES 'PETITES' ENTREPRISES DEPUIS BIEN DES ANNÉES.



## VOICI LES TOUT NOUVEAUX SYSTÈMES D'INFORMATIQUE DE BUREAU PHILIPS.\*

Si vous gérez une petite ou une moyenne entreprise en croissance, vous savez quels casse-tête son expansion peut vous causer. C'est pour vous aider que Philips lance un tout nouveau système informatique de bureau qui vous offre une technologie à la pointe du progrès sans entraîner les problèmes d'une grande installation, les soucis de l'exploitation ni une importante programmation.

### Votre ordinateur Philips grandit avec vous.

Commencez avec un ordinateur de bureau Philips de base et le progiciel dont vous avez besoin, et vous avez un système pour la vie. Au fur et à mesure de l'expansion de votre entreprise, il vous suffit d'ajouter des postes de travail supplémentaires et d'augmenter votre capacité de mémoire et d'imprimante sans devoir changer aucun de vos programmes existants.

Et comme vos programmes restent totalement compatibles au fur et à mesure de l'expansion de la capacité de votre matériel, vous éliminez les révisions de programmes longues et coûteuses.

### Des outils pour gérer toute votre entreprise, pas simplement votre bureau.

La bibliothèque de programmes d'application complètement intégrée de Philips comprend les programmes suivants: enregistrement des commandes, facturation, comptes-clients, gestion du stock et analyse des ventes... et également achats, comptes-fournisseurs, analyse financière, paie et autres fonctions comptables innovatrices.

Tous les programmes de la bibliothèque ont été testés et testés encore pendant des milliers d'heures de fonctionnement réel. C'est l'un des progiciels les plus éprouvés jamais mis au point. Ceci vous garantit une installation de départ rapide et sans problème, à un coût minimum.

Il arrive souvent que les rapports standard produits par votre système automatisé ne soient pas assez complets. Philips a résolu ce problème en concevant un programme d'édition qui vous permet de produire un rapport personnalisé en rassemblant des données sélectionnées dans un outil de prise de décision rempli de faits. Cela se fait par un dialogue de quelques minutes avec l'ordinateur, et vous pouvez le mémoriser pour vous y reporter ultérieurement.

Il n'est pas facile de prévoir l'avenir de votre entreprise, car vous devez toujours faire face à des «Qu'est-ce qui se passe si...?»

Votre nouveau système Philips vous donne l'Avantage, grâce à notre programme de planification exclusif!

C'est un programme conçu pour être utilisé par vous... pour se concentrer sur l'avenir en projetant le résultat de diverses décisions que vous devez prendre aujourd'hui: projections de marges d'autofinancement... contrôle budgétaire... études de faisabilité... évaluations de nouveaux produits... planification à long terme... planification fiscale et planification de nouvelles entreprises. Introduisez vos paramètres et l'ordinateur vous donne vos options. C'est l'Avantage qu'aucun autre ordinateur de cette taille ne peut surpasser.

Conçus pour être «l'ami de l'utilisateur», tous ces nouveaux systèmes Philips augmentent votre puissance de prise de décision tout en vous donnant la maîtrise des éléments essentiels de la gestion de votre compagnie pour vous permettre de rester concurrentiel.

### C'est de Philips.

### Et c'est bien là la meilleure nouvelle.

Le système informatique de bureau Philips complète la série P-300 de Philips qui est accueillie partout avec enthousiasme. Il est appuyé au Canada par Philips, le nom connu mondialement pour les découvertes électroniques en matière de systèmes de bureau. Nous offrons tous les avantages d'un fournisseur unique et les connaissances internes de Philips en analyse fonctionnelle et en programmation, en procédés d'installation, en formation et en service après-vente garanti dans votre localité. Tout cela à un prix intéressant.

### Consultez-nous si vous cherchez un système informatique.

Nous répondons aux besoins de centaines d'industries et de professionnels dans les domaines de la distribution, de la vente en gros, de la fabrication, de la construction et de la comptabilité pour n'en nommer que quelques-uns.

Laissez-nous vous faire une démonstration des nouveaux ordinateurs de bureau Philips parce que nous sommes convaincus que notre système peut vous donner la maîtrise des éléments dont vous avez besoin pour devenir plus concurrentiel et améliorer la rentabilité de votre entreprise.

Appelez-nous aujourd'hui au 542-9180 et nous vous rencontrerons pour vous faire une démonstration convaincante, ou remplissez le coupon ci-joint et faites-le nous parvenir.

### SYSTÈMES D'INFORMATIQUE PHILIPS LTÉE

À L'ATTENTION DE : M. George Higden, directeur de succursale  
5930 Chemin de la Côte de Liesse, Montréal, Québec H4T 1E1

J'aimerais recevoir de plus amples renseignements sur les nouveaux systèmes d'informatique Philips.

Veuillez m'envoyer votre documentation.  Veuillez m'appeler pour prendre rendez-vous.

Nom \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_

Compagnie \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ N° de tél. \_\_\_\_\_

\*Le nouveau système d'informatique de bureau Philips comprend les séries P-340, P-500 et P-600.



## Galipeau abattu pour une dette de \$1800?

■ HULL (PC) — La Sûreté du Québec détient un individu en vertu d'un mandat du coroner en rapport avec la mort de Luc Galipeau, 21 ans, qui aurait été abattu pour une dette de \$1.800.

Arrêté en fin de semaine, Pierre Thériault, 23 ans, de Aylmer est gardé à vue avant de comparaître jeudi devant le coroner. Le corps de la victime a été découvert

criblé de balles mardi dernier dans un fossé du parc de la Gatineau. Des amis l'avaient vu pour la dernière fois la veille alors qu'il était entraîné de force dans une voiture, derrière

le Centre national des arts, à Ottawa. Les parents de Luc Galipeau ont révélé que celui-ci craignait pour sa vie à cause de cette dette.

## Evadé blessé d'un coup de feu au moment de sa capture

■ Un détenu en liberté illégale, Michel English, âgé de 27 ans, a été atteint d'un coup de feu, hier matin, par des policiers de la Sûreté du Québec qui ont voulu

le mettre sous arrêt après l'avoir repéré en face du 5687 de la rue Saint-Hubert, à Montréal. L'individu, selon un porte-parole de la SQ, aurait esquissé un

geste pour sortir une arme à feu de ses poches, et c'est ce qui aurait amené la réplique des policiers. English, qui possède un casier judiciaire bien rempli, a été

touché à une fesse. Il a été placé en cellule après avoir été soigné à l'hôpital Saint-Luc. English était en liberté illégale depuis le 6 mai.

**LA PENSÉE GURDJIEFF**  
Pour les personnes désireuses de connaître le travail de groupe, les exercices sacrés, les exercices spirituels, la psychologie, etc.  
Conférence et démonstration gratuites le 26 mai à 19h.  
**CENTRE**  
2105 Grey (angle Sherbrooke)  
Entrée sur le côté  
Rens.: 483-1319

# Dodge Aries K Plymouth Reliant K à traction avant

**COMBATTEZ LE COÛT DE L'ESSENCE**

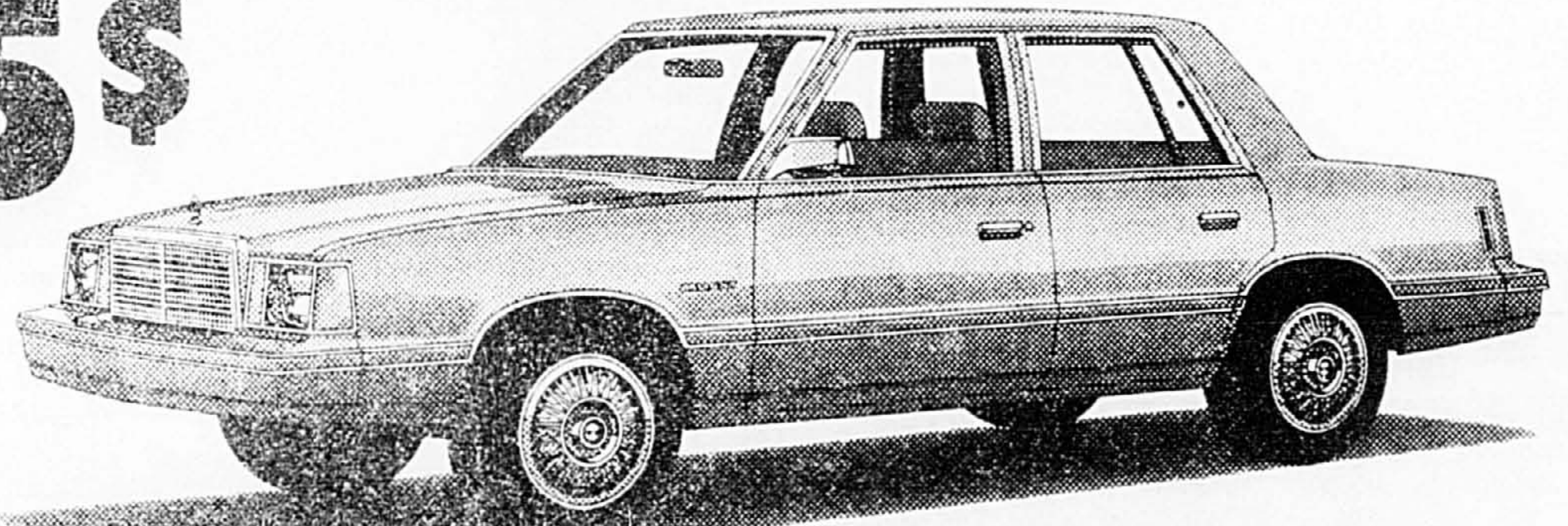
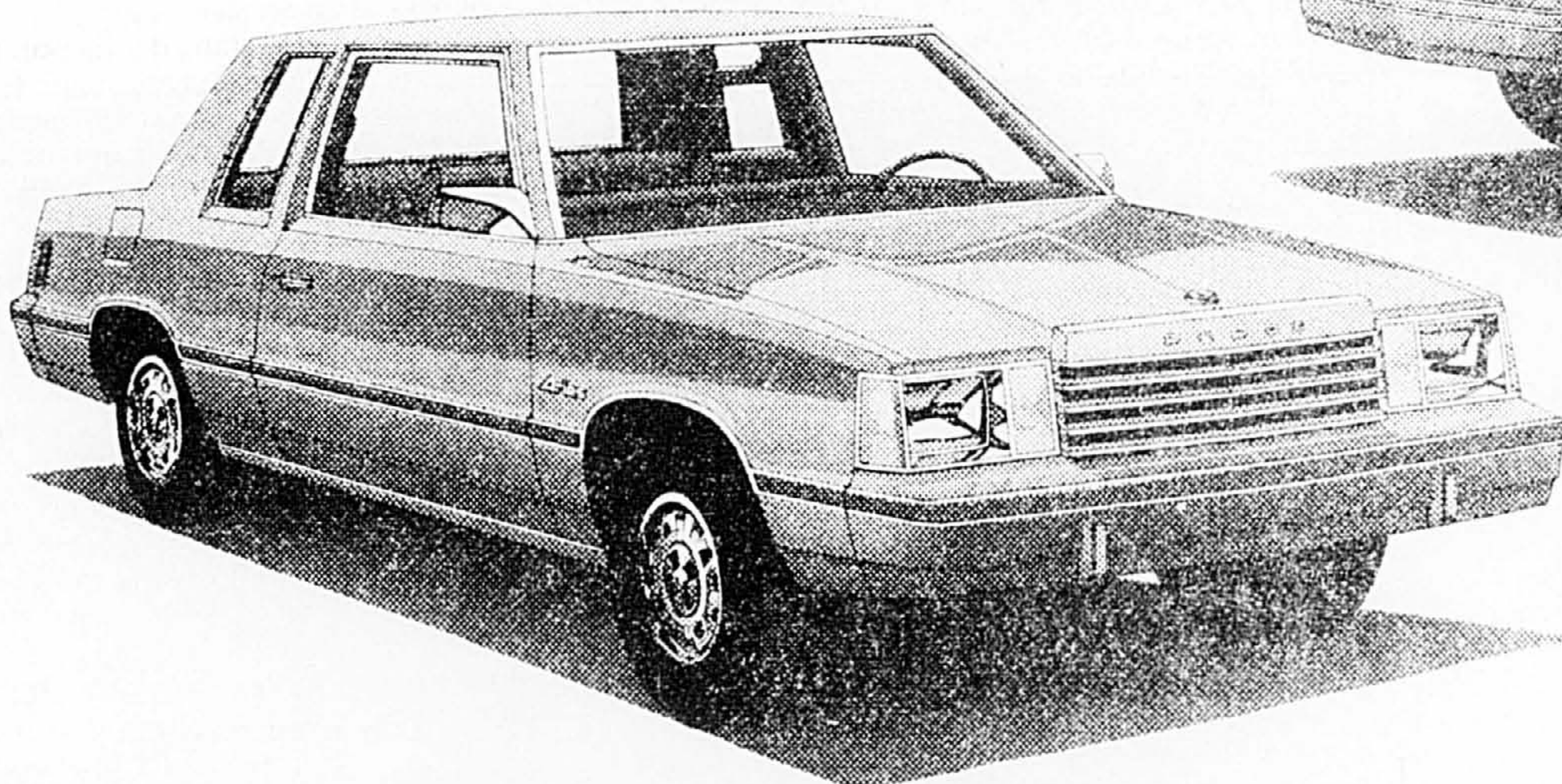
COTE ROUTIÈRE  
5,5 L/(100 km)

**51**  
MAG

COTE COMBINÉE  
7,5 L/(100 km)

**38**  
MAG

# LES VOITURES 6 PASSAGERS QUI CONSOMMENT LE MOINS! AUSSI PEU QUE 7075\$



COUPÉ 2 PORTES  
DODGE ARIES K  
PLYMOUTH RELIANT K  
**7075\$**

SEDAN 4 PORTES  
DODGE ARIES K  
PLYMOUTH RELIANT K  
**7234\$**

Certains articles cités ou illustrés sont en option, moyennant des frais additionnels.

**Choisissez parmi cette liste d'options très populaires:**



**Des centaines de dollars moins chères que Citation, Omega, Skylark, et Granada!**

Équipement standard: moteur transversal de 2,2 L, à arbre à cornes en tôle, système électronique d'avance à l'allumage, direction à pignon et crémaillère, freins à disque à l'avant et à tambour à l'arrière, boîte-pont manuelle à quatre vitesses et surmultiplicateur, large moulure de pourtour en vinyle de couleur assortie, essuie-glace escamotables, banquettes custom, ceintures de sécurité de luxe, de couleur assortie, moquette de couleur assortie, pneus radiaux, volant luxueux, Tableau de bord en simili-bois.

**LES VOITURES K DE CHRYSLER UTILISENT DE L'ESSENCE ORDINAIRE AU PLOMB MOINS CÔTEUSE!**

Boîte de vitesses	457 \$
Dégivreur de lunette arrière	137 \$
Radio AM	109 \$
Pneus radiaux ceinturés de fibre de verre à flanc blanc P175/75R13	66 \$
Enjoliveurs de roues de luxe	59 \$
Servodirection	225 \$

	MAG COTE COMBINÉE	TYPE DE TRACTION	PRIX DE BASE*
Coupe 2 portes Dodge Aries K Plymouth Reliant K	38 7,5 L/(100 km)	Avant	7 075 \$
Hatchback Chevrolet Citation	36 7,8 L/(100 km)	Avant	7 508 \$
Oldsmobile Omega-2 portes	36 7,8 L/(100 km)	Avant	7 950 \$
Buick Skylark-2 portes	36 7,8 L/(100 km)	Avant	8 034 \$
Ford Granada-2 portes	35 8,1 L/(100 km)	Arrière	8 003 \$

\* Prix de détail suggéré par les fabricants, tels que publiés. Taxes locales et transport en sus. Les concessionnaires peuvent consentir un prix inférieur. Cotes de consommation publiées dans le guide sur la consommation de carburant de Transports Canada. Cote de consommation en MAG obtenue en convertissant la cote en L aux 100 km selon la formule de Transports Canada et en arrondissant les chiffres.

Chrysler Canada Ltée se réserve le droit de changer, sans préavis ni obligation, ses cartes de prix, fiches techniques ainsi que la liste des pièces d'équipement standard et en option.

# Faites \$50!

## Faites l'essai routier d'une DODGE/PLYMOUTH ou CHRYSLER

Nous sommes si persuadés que nos autos, nos camions surclassent leurs concurrents nord-américains ou importés que nous vous donnerons \$50 si après en avoir fait l'essai sur route vous achetez un de nos véhicules ou un véhicule concurrent comparable.

**ENEZ FAIRE UN P'TIT TOUR. FAITES \$50!**

Voyez votre concessionnaire Dodge ou Plymouth participant pour tous les détails.



Charles Terreault, le «grand manitou» de Télidon-Vista chez Bell Canada.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

## TÉLIDON - TÉLIDON - TÉLIDON - TÉLIDON - TÉLIDON

A l'aube de la révolution télématique

## L'avenir de la presse écrite est-il menacé?

■ L'informatisation de l'information signera-t-elle l'arrêt de mort de la presse écrite ou, au contraire, la poussera-t-elle à s'adapter promptement aux changements que lui impose déjà la télématique?

Bien que les opinions soient encore partagées sur l'avenir de la presse écrite en cette nouvelle ère de la vidéocommunication, la plupart des experts s'accordent toutefois pour dire que les entreprises d'information dites traditionnelles devront très rapidement se sensibiliser et s'adapter aux nouvelles techniques d'information faute de quoi elles subiront le même sort que le diplotoc.

Cette fin de siècle ne sera en effet pas de tout repos pour cette bonne vieille presse écrite qui doit supporter depuis le début des années 50 la vive concurrence de la radio et de la télévision qui lui ont arraché un nombre considérable de lecteurs. Avec l'introduction de la technique du vidéotex, il y a tout lieu de croire que dans une dizaine d'années à peine les journaux tel qu'on les connaît aujourd'hui, c'est-à-dire bourrés d'annonces et de services divers comme les indices boursiers, la météo, les horaires de télé, de cinéma et de spectacles, auront en définitive disparus.

Il serait surprenant toutefois, ainsi que certains l'appréhendent, que le journal imprimé disparaisse complètement de la circulation au profit de son nouveau concurrent, le journal électronique, que l'on pourra consulter sur son écran de télévision. On peut d'ores et déjà établir avec certitude qu'une bonne partie de l'information-service actuellement contenue dans les pages des journaux sera transférée dans les banques de données destinées aux usagers du vidéotex. Évidemment, cela aura un premier effet direct sur «l'épaisseur» de nos journaux qui se trouveront ainsi délestés d'une imposante partie de leurs attributs. Quant à l'information journalistique proprement dite, il est vrai qu'elle pourra aussi être transmise sur les écrans des abonnés à la banque de données. L'expérience conjointe qui sera menée cet automne par la société Télécafé-Vidéotron et le quotidien LA PRESSE auprès d'une cinquantaine d'abonnés de ce télédistribeur le prouve. Un journal télévisuel d'une vingtaine de pages, peut-être davantage, représentant un aperçu des principaux éléments d'information de la journée leur sera offert, mais le format utilisé sera celui de la capsule qui se digère, comme on dit, plus facilement que les grandes tartines. Le quotidien Le Soleil, de Québec, qui participera de son côté à une expérience similaire avec Bell Canada, a retenu lui aussi le format de nouvelles brèves, style flash radiophoniques.

Pourquoi cette formule plutôt que celle, plus classique et plus complète, que l'on retrouve habituellement dans les journaux écrits? La réponse à cette question apparaîtra naïve et simple,

mais c'est pourtant celle qui revient le plus souvent dans la bouche des experts. La fatigue visuelle qui résulte apparemment de la lecture sur écran d'un article relativement long constitue une force de dissuasion tellement redoutable que le jeu n'en vaut vraiment pas la chandelle. Donc, il n'y a pas lieu de craindre, du moins à moyen terme, la disparition du journal imprimé comme véhicule de l'actualité.



DANIEL MARSOLAIS

Ce qui est à craindre, toutefois, c'est la strangulation financière de la presse écrite et ceci, à très court terme. On sait que les journaux quotidiens, hebdomadaires et même mensuels, tirent pour une bonne part la majorité de leurs revenus de l'espace publicitaire qu'ils vendent à leurs nombreux annonceurs. Or, le fait de transférer petit à petit la publicité et les petites annonces d'une entreprise de presse écrite à une entreprise de vidéocommunication modifiera singulièrement le panorama financier des éditeurs de journaux. A moins que les éditeurs n'y prennent garde, cette menace éminemment concrète qui pèse lourdement sur les entreprises de presse écrite transformera demain les inquiétudes d'aujourd'hui en véritables cauchemars. La chose est simple à comprendre: le système vidéotex s'accommodera parfaitement de textes concis comme ceux que l'on retrouve dans les annonces publicitaires ou les petites annonces. Par un simple jeu de transfert du volume publicitaire, il dépossédera littéralement la presse écrite de cette manne qui a été jusqu'ici fondamentalement indispensable à sa survie!

## Que faire?

Il devient clair, dès lors, que la presse écrite doit se redéfinir, se diversifier et être la première à offrir les services qu'elle offre traditionnellement à ses lecteurs en entrant de plein pied dans ce nouveau marché. La presse européenne à cet égard est terriblement déficiente. Comme on dit, elle demeure très réservée face aux changements qui s'annoncent et il n'y a pas foule au portillon. C'est plutôt du côté de la presse nord-américaine (États-Unis et Canada) qu'il faut se pencher pour voir les modèles qui se dessinent et comment les journaux comptent s'y prendre pour empêcher l'effondrement de leurs revenus.

L'American Newspaper Association, qui regroupe 1,745 quotidiens et 7,602 hebdomadaires à travers les États-Unis, entend faire pression prochainement auprès du Congrès afin que l'autorité fédérale adopte une législation

en matière d'information électronique. Le but avoué de l'Association est d'obtenir que le rôle des compagnies de téléphone soit limité exclusivement à la transmission des informations. En d'autres mots, les éditeurs de journaux veulent empêcher que les compagnies de téléphone deviennent des fournisseurs d'information ce que, traditionnellement, elles n'ont jamais été. L'Association des quotidiens de l'État du Texas a déjà, pour sa part, déposé une plainte auprès de la Régie des services publics de l'État texan afin de sensibiliser l'organisme public sur les dangers de contrôle de l'information par la société de téléphone AT&T (American Telephone and Telegraph) dont le système téléphonique servira au transport des informations stockées dans les banques de données. A l'appui de sa requête, l'Association a fait valoir le décret de 1956 qui interdit à la compagnie Bell de s'expanser au-delà des services de communication. Les éditeurs de journaux du Texas craignent à juste titre que les compagnies de téléphones ne viennent gruger dans leurs revenus publicitaires qui se chiffrent à 814 milliards annuellement.

En même temps qu'elle déploie ses efforts en vue de contrer l'ingérence des transporteurs d'information dans le domaine du contenu, la presse écrite américaine se lance à fond de train dans des acquisitions de sociétés de câblodistribution. Depuis environ un an, en effet, on constate que les grands groupes de presse portent un intérêt accru pour ce secteur en pleine expansion. Il semble évident que ces grands groupes de presse sont intéressés à être à la fois sources d'information via leurs banques de données et transporteurs d'information via le câble. Dow Jones est le dernier groupe en liste à avoir montré de l'intérêt pour la câblodistribution en prenant une participation minoritaire dans la compagnie Prime Cable Corporation.

Le Chicago Tribune a déjà acheté une société de câble, la Douglas Communications, qui possède quant à elle quelques compagnies de câblodistribution sur la Côte est des États-Unis. Le groupe de journaux Knight-Ridder, qui participe à une expérience-pilote comme fournisseur d'information à Coral Gables, en Floride, fera une acquisition majeure d'ici un an.

Le réseau de télévision CBS, dont les aspirations dans les domaines du télétexte et du vidéotex sont bien connues, fait un lobby continu auprès de la FCC (Commission fédérale des communications) afin que l'agence fédérale américaine recommande qu'on élimine de la loi les restrictions qui empêchent les réseaux de télévision de se porter acquéreur d'une compagnie de câblodistribution.

Parallèlement à ce fantastique remue-ménage qui frise parfois le grenouillage, l'industrie de la câblodistribution mani-

este quant à elle un intérêt grandissant pour le vidéotex. Lors d'une foire tenue il y a quelques mois et où plusieurs représentants de ce secteur étaient présents, un conférencier a assuré que dès le milieu de cette décennie, la moitié des revenus des câblodistributeurs proviendront de services autres que ceux du divertissement proprement dit.

Au Canada, deux grands groupes de presse ont déjà quelques longueurs d'avance sur les autres dans le domaine de la fourniture d'informations. Il s'agit du groupe Southam Press (la plus grosse chaîne de journaux au pays) et Torstar, un consortium qui fait dans l'édition et qui publie notamment le Toronto Star, le journal ayant le plus fort tirage au Canada. Ces deux sociétés, qui font aussi partie de l'Association canadienne de fournisseurs d'informations vidéotex, VISPAC, ont déjà créé conjointement une compagnie spécialisée dans la fourniture de données, Infomart, qui jouera vraisemblablement un rôle important dans la banque internationale de données de Télidon.

Cet exemple illustre bien comment ces deux groupes de presse ont réagi avec promptitude devant l'émergence de cette nouvelle technologie de l'information. Ce qui est surprenant, toutefois, c'est de voir que parmi les membres de VISPAC (les fournisseurs d'information) il y ait des représentants des compagnies de téléphone et leurs filiales qui publient les annuaires téléphoniques et les pages jaunes et que personne n'ait soulevé la question parmi les éditeurs de journaux. Cela est d'autant plus étonnant que nos voisins du Sud, qui ne veulent pas que les compagnies de téléphone viennent jouer dans leur chasse gardée, demandent qu'elles soient confinées à leur rôle fondamental qui est d'acheminer les messages ou les informations. On peut se demander, en effet, si Bell Canada s'en tient rigoureusement à sa vocation essentielle lorsque, par l'entremise d'une de ses filiales, Télé-Direct, elle alimente la banque de données de Télidon des pages jaunes de l'annuaire des téléphones. Il y a peut-être lieu de s'interroger sur les conséquences futures d'une telle situation pour l'avenir de la presse écrite qui se trouvera de ce fait à perdre au profit de la compagnie téléphonique une source importante de revenus publicitaires.

Comme on le voit, en conclusion, une intense compétition se livre actuellement pour la maîtrise de l'information stockée dans les banques de données et dont les réseaux de transmission seront le nerf. Si elle ne veut pas manquer le train, l'entreprise de presse écrite n'a pas d'autre choix que de réserver immédiatement sa place car les nouvelles «industries» de l'information qui sont en train de se constituer peu à peu de concert avec les sociétés de l'information ne s'arrêteront sûrement pas en chemin pour la faire monter.

DEMAIN: l'impact

## La valse du chômage

■ Avez-vous lu, dans LA PRESSE de samedi, le surprenant reportage de Mario Fontaine, qui nous racontait comment les jeunes du secondaire sont revenus à la mode des «bals des finissants»?... On croyait ces enfants de polyvalentes et des écoles-usines à jamais immunisés contre le romantisme et les conventions. Mais non. Robes longues et vaporeuses, smoking loués, bagues au sceau de l'école... et l'on danse la valse sous les lustres des grands hôtels! Déjà, les gérants des hôtels sourient en voyant grandir cette future clientèle, et prédisent que ces jeunes-là reviendront sous les mêmes lustres pour y fêter leur mariage. Leur mariage, et en blanc je suppose, et avec le gâteau de plâtre à 20 étages qui va avec le style?!

Au même âge, leurs parents, entre la génération des beatniks et celle des hippies, s'obstinaient tout cela. Ils dansaient au son de «Harlem Nocturne» («Blue Mist», vous connaissez?) et au rythme d'Elvis, et se mariaient en bleu marine ou en veste de cuir... quand ils se mariaient, car le mariage commençait alors à passer de mode.

Et l'on parlait de voyage, de révolution, et l'on peignait le monde en rouge. Fidel Castro et Bel Bella... Et ici on larguait les amarres.

Mais les jeunes de cette époque-là avaient beau vouloir changer le monde, ils savaient quand même qu'au bout de leurs études un emploi les attendait. Un emploi à leur goût. Ils n'avaient qu'à choisir.

Mais aujourd'hui... Pour ces «finissants» du secondaire V qui virevoltent dans la salle de bal d'un hôtel où ils ne reviendront peut-être qu'une seule fois dans leur vie, l'horizon n'est pas aussi rose qu'il ne l'était pour leurs parents.

Le quart des jeunes environ est victime du chômage. Comme le rappelle récemment M. Gilles Châtillon, du Secrétariat permanent des conférences socio-économiques (qui, de concert avec la revue Critère, a organisé l'hiver dernier un colloque sur les jeunes et le travail), ce problème sera pour nos sociétés la plus grande préoccupation des prochaines années.

«Dans les secteurs dits intéressants, dit-il, le marché du travail est saturé et ferme; saturé pour des raisons économiques, fermé parce que les plus de 40 ans y occupent déjà les postes stratégiques... D'amères tensions sont à prévoir avec les syndicats, qui protègent les plus anciens de leurs membres au détriment des jeunes, qui sont toujours les derniers embauchés et les premiers licenciés, ou qui tournent en rond dans le cercle vicieux du manque d'expérience...» Pas d'expérience donc pas d'emploi, mais sans emploi où prendre l'expérience.

Aussi ces jeunes sont-ils moins portés que leurs aînés aux rêves d'aventure et à l'idéalisme politique. Une enquête menée l'an dernier par Sorecom chez des jeunes de 15 à 19 ans environ montrait que pour beaucoup, l'idéal c'est le mariage vers 25 ans, la petite vie pépère, le bungalow en banlieue, deux enfants et madame à la maison, le bonheur personnel et la paix.

On n'a ni à blâmer ni à sourire. C'est comme cela. Ce n'est pas eux après tout qui ont fabriqué cette société-ci.

Une autre enquête, réalisée celle-là en février, montre qu'un

jeune sur deux envisage de s'expatrier si c'est nécessaire pour s'assurer un emploi. Le Québec risque-t-il de subir un exode des jeunes travailleurs analogue aux grandes vagues d'émigration vers la Nouvelle-Angleterre — mais vers l'ouest cette fois?

Il y aura, dit M. Châtillon, des emplois nouveaux dans l'informatique, l'électronique, l'administration, la psychologie, l'agro-alimentaire, etc... mais il reste que «le drame vécu par les jeunes risque, sans un plan d'attaque concerté, intelligent et généreux, d'éclater à la figure des dirigeants de la société».

## Cantini

Il y a un autre jeune qui, lui, n'a jamais dansé dans la salle de bal du Ritz ou du Windsor quand il a fini son secondaire: Florent Cantini, ce chômeur de 22 ans qui a par inadvertance, un soir de gros party, mis le feu au centre social de Chapais.

La sentence de huit ans que vient de lui imposer le juge Georges Chassé en a scandalisé plusieurs. Les conséquences de cette étourderie — 48 morts — ont été, bien sûr, effroyables, mais ce n'est pas l'incarcération d'un jeune homme sans dossier judiciaire dans un milieu carcéral où fourmillent les vrais criminels qui ressuscitera ces malheureuses victimes.

Nous connaissons tous des gens qui ont fait une bêtise analogue sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue, mais à qui la chance a permis de ne pas provoquer ce faisant une hécatombe.

La disparité entre certaines sentences et décisions de cour est trop forte. Le public a probablement raison de croire que les gens connus ou influents s'en tirent toujours plus facilement que des jeunes comme Cantini — un chômeur de 22 ans sans argent ni instruction, et sans «relations» non plus. Même les ex-felquistes de la cellule «Libération», dont les actes avaient tout de même été prémédités, ont bénéficié d'une relative clémence... sans compter les cas d'assassinats d'enfants ou de violeurs d'habitude qu'on relâche après sept ans!

Pourquoi ce pouvoir absolu octroyé à des juges, qui ne sont après tout que des hommes faillibles et subjectifs? Pourquoi ne pas en venir à un triumvirat par exemple, où la sociologie et la psychologie viendraient enrichir et tempérer la règle sèche du Droit?

Que les juges se dispensent au moins de faire la morale à ceux qu'ils viennent d'assommer de leur verdict. Prenez le juge Chassé, qui suggère à Cantini de profiter de son séjour en prison pour se réhabiliter. Se réhabiliter en prison! Non, mais vraiment! Une prison est le dernier endroit au monde où l'on peut se «réhabiliter»... et Cantini en plus n'avait rien d'un criminel, c'était seulement un jeune farceur qui a sans doute largement payé pour sa catastrophique étourderie.

Et la responsabilité de la compagnie dans tout cela? C'est la Falconbridge Copper qui a construit ce centre social. Ce sont d'autres gens que le jeune Cantini qui ont décoré cette salle avec des branchages trop secs que la moindre étincelle risquait d'enflammer. On a hâte de voir ce que pensent de tout cela ces messieurs du système judiciaire.

Lysiane Gagnon

Participez  
in  
FUN  
TREK

Win a trip for your  
family to Busch  
Gardens in Florida

Press 1 for details

Télidon: le plus perfectionné des systèmes vidéotex.

LA «VOIX DU MONDE ORDINAIRE»

# Hommage unanime des Communes pour Lewis

OTTAWA — R rarement aussi unanimes, les trois partis aux Communes ont désigné l'ancien

**GILLES PAQUIN**  
de notre bureau d'Ottawa

chef du NPD, M. David Lewis, comme «monde ordinaire»

celui qui fut la voix du monde ordinaire, alors qu'ils lui rendaient un dernier hommage hier.

Dans un éloge émouvant, le vice-premier ministre M. Allan MacEachen a dit que M. Lewis avait «consacré toute sa vie adulte au service des autres». Inlassable-

ment, au Parlement, il parlait de justice sociale et du devoir que nous avons de protéger ceux qui sont sans défense a-t-il ajouté.

Même si M. Lewis est devenu connu de l'ensemble de ses concitoyens alors qu'il était chef du NPD, de 1971 à 1975, c'est tout au long de ses 47 ans de vie politique active qu'il a défendu la «cause de la social-Démocratie» a dit M. MacEachen.

Pendant des années, dans l'ombre, il a fait de l'organisation politique, des voyages et des discours sans rien attendre en retour, a-t-il expliqué.

«Il n'était pas de ceux qui jouent à la politique en attendant une carrière plus lucrative, il a donné sa vie à la politique pour servir son pays et son peuple».

«David Lewis était une personne qui se préoccupait des autres. C'était évident dans sa vie et dans tout ce qu'il faisait» a dit Mme Flora MacDonald.

«C'était un ardent socialiste, ce qui l'a amené à s'associer durant toute son existence aux travailleurs. Dans les salles de réunions des syndicats, dans les villes minières, dans les villages de pêche et au Parlement, il plaquait leur cause de manière

passionnée et persuasive a-t-elle dit».

«Guidé par ses principes, il rejetait l'injustice et tentait de la combattre partout. Il décrivait la démocratie comme une arme contre la pauvreté, les préjugés et l'ignorance. Il croyait fermement aux droits de la personne et se tenait debout pour les défendre peu importe le prix».

Son ex-colleague, M. Stanley Knowles, s'est dit touché des propos tenus par les députés des autres formations. Ancien membre du parti à l'époque où il était encore à la CCF, il a longuement travaillé avec M. Lewis.

«Nous connaissons

sa vie publique a-t-il dit, nous savons moins qu'il était un homme simple, dévoué à sa famille. Il croyait, tellement au monde ordinaire qu'il a littéralement donné sa vie à cette cause en oeuvrant au sein du mouvement politique qu'il jugeait le plus apte à les servir».

Aucun des trois chefs de partis n'était aux Communes hier, M. Trudeau et Clark étant à Montréal pendant que M. Broadbent était encore à l'étranger. Ce dernier rentrera d'ailleurs de sa mission en Amérique centrale pour assister aux funérailles de M. Lewis aujourd'hui.

Professeur de

Sciences politiques à l'université Carleton depuis son retrait de la politique active en 1974, année où son parti subissait un dur échec et où il perdit son propre siège, M. Lewis avait vécu toute sa vie au service de la cause socialiste.

Déjà connu pour son acharnement à défendre les droits de la personne, l'ex-chef du NPD s'était particulièrement illustré en s'opposant avec entêtement à la proclamation de la Loi des mesures de guerre par le gouvernement Trudeau en 1970. En dépit de l'opinion publique déçue par le Canada anglais, M. Lewis avait entraîné une

partie des députés (31 en tout) à voter contre la suspension des droits de l'homme pour tenter de résoudre la «crise d'octobre».

Seul chef de parti à tenir tête au gouvernement, M. Lewis avait entendu par la suite son vis-à-vis, le chef conservateur Bob Stanfield, lui donner raison en avançant qu'il s'était trompé.

En 1971, M. Lewis remporta la lutte au leadership du NPD en défaisant le nationaliste James Laxer. Cette course devait d'ailleurs créer une profonde scission au sein du parti et éventuellement conduire à l'expulsion du groupe

des «Waffles» de Laxer.

Même s'il était moins radical que les Waffles, M. Lewis demeurait nationaliste et cela devint rapidement évident lorsqu'il mena une vigoureuse campagne électorale en dénonçant les multinationales et autres compagnies qui «sucçaient les succtions du gouvernement».

S'il a vu son parti prendre le pouvoir en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba, M. Lewis n'est jamais parvenu à lui donner des racines au Québec ou à lui faire prendre le rang d'opposition officielle à Ottawa. Son oeuvre reste à terminer.

## Les femmes et la constitution

Il aura fallu plusieurs mois au Conseil consultatif de la situation de la Femme pour décider enfin de tenir sa conférence sur la réforme constitutionnelle. L'organisme vient d'annoncer qu'elle aura lieu les 29 et 30 mai.

Les réunions de ce genre n'ont rien de bien extraordinaire en général à Ottawa, si ce n'est que cette initiative du conseil a connu des rebondissements spectaculaires au cours des derniers mois. L'organisme avait planifié la conférence pour l'automne dernier, mais il a dû la reporter à plus tard en raison de la greve des traducteurs, en majorité féminins, du gouvernement fédéral. La greve terminée, c'est le ministre responsable du statut de la femme, Lloyd Axworthy, qui a mis des bâtons dans les roues, en intervenant auprès de l'ancienne présidente du conseil, Doris Anderson, pour tenter de la dissuader de tenir une telle conférence en raison de la controverse politique qui faisait rage autour de cette question l'hiver dernier. Mme Anderson a piqué une colère en public, et elle a démissionné de ses fonctions en guise de protestation. L'affaire a tellement fait de bruit que le ministre Axworthy a reconnu récemment avoir perdu toutes ses chances de postuler au leadership du Parti libéral depuis ces incidents.

Il y aura donc, malgré tout, une conférence sur la réforme constitutionnelle à la fin de mai. La nouvelle présidente du conseil, Lucie Pépin, vient de convoquer les media à la réunion qui accueillera notamment le président du comité mixte sur la constitution, Serge Joyal, et Kathleen Ruff, l'ancienne directrice de la commission des droits de la personne de la Colombie-Britannique.

**Ces mauvaises langues...**  
Le président de la firme Les Communicateurs associés, Richard Leley, est en colère. «Il est faux et archi-faux de dire que Brian Mulroney paie le salaire de Roch LaSalle» a-t-il déclaré hier en commentant un article de LA PRESSE selon lequel une rumeur à cet effet circule à Ottawa.

M. Leley n'a pas apprécié non plus que l'on dise que Rodrigue Pageau dirige sa compagnie. Il faut rendre à César ce qui appartient à César: M. Pageau n'est que vice-président.

M. Leley a expliqué que c'est lui le patron, et que c'est bel et bien sa firme qui paie le salaire de Roch LaSalle. Puisqu'il le dit, c'est que c'est bien vrai, tout comme il est vrai qu'un conservateur influent a laissé courir une

rumeur contraire la semaine dernière à Ottawa, en déclarant qu'il s'agissait là des «dit-on» des mauvaises langues. LA PRESSE n'a jamais rien dit d'autre.

**Et Joliette**  
M. Leley ne par ailleurs que Roch LaSalle ait déclaré à des conservateurs du Québec être en train de «préparer le comté de Joliette pour M. Mulroney». «Roch m'a juré n'avoir jamais dit ça», a-t-il lancé.

Rejoint au téléphone, M. LaSalle a eu le serment moins catégorique, se bornant à rappeler qu'il a toujours dit «que si M. Mulroney voulait se présenter, je ne serais pas contre lui». Il a néanmoins reconnu avoir discuté de cette candidature avec le président de l'association tory du comté, Marcel Desjardins, et il s'est dit heureux d'avoir entendu M. Clark inviter M. Mulroney à se présenter dans Joliette, au cours d'une émission de télévision en fin de semaine. «Maintenant que M. Clark l'invite, c'est merveilleux» a-t-il conclu.

**Même les ministres goûtent à la lenteur de la poste**

Les ministres, c'est du monde comme les autres, même pour les employés des postes de la capitale.

Ainsi, il a fallu deux semaines à une invitation expédiée à LA PRESSE sur la colline parlementaire par le ministre d'État au commerce, Ed Lumley, pour se rendre à destination. La lettre, expédiée le 7 mai en vue d'un dîner officiel prévu pour le 13, n'est parvenue à LA PRESSE que le 21 mai. Or les bureaux du ministère ne sont qu'à deux rues de l'édifice national de la presse.

Le plus cocasse dans cette histoire, c'est que l'invitation ministérielle avait été faite à l'occasion d'un dîner offert en l'honneur de la visite au Canada du ministre nigérian des Transports, un pays dont les fonctionnaires canadiens disent que l'administration est inefficace, et la poste complètement chaotique...

Evidemment ce n'est pas le cas au Canada, et encore moins aux postes, qui passeront bientôt sous la coupe d'une nouvelle société de la Couronne. Il suffit de regarder Radio-Canada pour s'en convaincre: les sociétés de la Couronne, ça vous gère toutes les «boîtes» impossibles à gérer par les ministères. Et sans problèmes à part ça!

**GILBERT LAVOIE**

# Pneus très sûrs

## Pour rouler en sécurité



**Safety 99 tout-service nylon**

Fl. noir Dimensions	Prix. chacun	N. de lat.
520-10*	19 95	00-5252
550-12*	23 80	02-5252
600-12**	27 95	02-6054

**P155/80D-13\***

A78-13	29 80	03-6052
B78-13	31 30	03-6552
C78-13	32 95	03-7152
B78-14	31 80	04-6452
C78-14	32 95	04-6952
D78-14	34 30	04-7152
E78-14	34 80	04-7352
F78-14	36 95	04-7752
G78-14	38 95	04-8252
H78-14	41 30	04-8652

Flanc blanc pour la plus des dim. à 12 90  
\* Flanc blanc \*\* Révisé non usé  
12 plis (10 plis) pour compactes

### Plis en biais ou biais/ceinture

Notre SAFETY 99 tout-service nylon 4 plis est un pneu-biais de rechange presque imbattable pour les autos d'avant 1970 jusqu'aux modèles récents. L'enorme solidité du nylon Du Pont 66 permet l'amincissement des flancs pour dissiper la chaleur destructive en roulant. Cote de rendement 30,000 km (18,645 milles).

**TURNPIKE 2+2 à Voie-Large.** Avec ses 2 ceintures en verre à haute stabilité et ses 2 plis en polyester pour le confort, c'est l'un des pneus de tourisme les plus sécuritaires. Il offre une surprenante performance pour son prix. Sa cote de rendement: 40,000 km (24,860 milles) peut être facilement dépassée.

### TURNPIKE 2+2 à Voie-Large

Flanc blanc Dimensions (millim.)	Prix.	N. de lat.
500-12**	35 95	01-6025
A78-13	35 35	01-6025
B78-13	37 45	01-6425
C78-13	38 95	01-7025
D78-14	39 45	01-6425
E78-14	42 45	01-7025
F78-14	44 95	01-7425
G78-14	47 45	01-7825
H78-14	50 45	01-8225
I78-15	51 45	01-8625
J78-15	53 95	01-9025

## SPÉCIAL DE LA SEMAINE

### sur présentation de ce coupon

avec l'achat de 2 pneus neufs, ainsi qu'une pose et équilibrage des roues (Dynamique) dans nos ateliers.

# \$10<sup>00</sup>

Chez votre marchand le plus près de chez vous.

LA PRESSE — LP 26/5/81 Présentez ce coupon (il expire le 30 mai)

### Radiaux ceinturés d'acier

Le Super-Lastic SUPREME est un radial qui égale la performance des radiaux européens grâce au perfectionnement de ses ceintures d'acier. A celles-ci, ajoutez 2 plis polyester et 2 plis-collé en nylon et vous aurez 6 bons plis sous sa semelle (dans la plus des dim.). Sa grande résistance à la pénétration et sa durabilité sont indéniables. De faible résistance au roulement, le radial SUPREME vous fera économiser l'essence à chaque kilomètre. En plus de son prix modéré, le meilleur gage de sa qualité, c'est sa cote de rendement: 65,000 km (40,398 milles).

**Radial SUPREME**

Flanc blanc Dimensions (millim.)	Prix.	N. de lat.
450-13*	53 45	02-6029
450-13**	54 95	02-6029
450-13**	55 95	02-6034
450-13**	57 45	02-6034
450-13**	60 95	02-6034
450-13**	62 45	02-6034
450-13**	64 95	02-6034
450-13**	66 45	02-6034
450-13**	68 95	02-6034
450-13**	70 45	02-6034
450-13**	72 95	02-6034
450-13**	74 45	02-6034
450-13**	76 95	02-6034
450-13**	78 45	02-6034
450-13**	80 95	02-6034

**Installation GRATUITE** avec l'achat d'une valve  
Pose gratuite de nos pneus neufs sur la plupart des jantes standard avec l'achat de valve Dill ou Schrader à notre bas prix courant de \$1.50 chacune. Nous devons poser la valve et le pneu ensemble. «Un pneu n'est pas neut sans une valve neuve.»

**MAGASINS ASSOCIÉS**

123 456 789 7  
R. J. ROBERT

...ou épargnez avec les BILLETTS-BONIS au COMPTANT

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h. Samedi jusqu'à 5h.

<b>Beaconsfield Centre Commercial</b> 50, rue Saint-Charles	<b>Châteauguay</b> 140, boul. d'Anjou	<b>Jean-Talon</b> 1465 est, rue Jean-Talon	<b>Longueuil</b> 2790, chemin Chambly	<b>Saint-Eustache</b> 500, boul. Arthur-Sauvé	<b>Terrebonne</b> 1150, boul. Moody
<b>Bellechasse</b> 6275, boul. Saint-Laurent, Montréal (coin Bellechasse)	<b>Chomedy</b> 435, boul. Labelle	<b>Joliette</b> 5, rue Papineau	<b>Montreal-Nord</b> 5500 est, boul. Henri-Bourassa	<b>Saint-Hyacinthe</b> 2125, boul. Casavant	<b>Valleyfield</b> 560, Mgr-Langlois
<b>Beloeil</b> 500, boul. Laurier	<b>Cowansville</b> 121, rue Principale	<b>L'Acadie Centre Commercial</b> 1500 est, rue Sauvé	<b>Pent-Viau</b> 1000, boul. des Laurentides	<b>Saint-Jean</b> 600, rue Pierre-Casas	<b>Verdun</b> 3180, rue Wellington
<b>Boucherville</b> 1001, rue Montarville	<b>Dollard-des-Ormeaux</b> 3339, chemin des Sources	<b>Lachine</b> 470, 28e Avenue	<b>Rosemont</b> 5685, rue d'Iberville	<b>Saint-Jérôme</b> Carrefour du Nord, 900, boul. Gagnon	<b>Ville LaSalle</b> 9778, boul. Newman
<b>Carrefour Laval</b> 2525, rue Daniel-Johnson, Laval	<b>Greenfield Park</b> 910, boul. Taschereau	<b>Lachute</b> 370, chemin Bathany	<b>Sorel</b> 280, boul. Fiset	<b>Saint-Léonard</b> 6565 est, rue Jean-Talon	<b>Ville Saint-Laurent</b> 1755, rue Griset
<b>Caundish Mall</b> 5800, boul. Caundish	<b>Ile Perrot Centre Commercial</b> Ile Perrot				

**NOTES POLITIQUES**

**Un grand politicien est disparu**

Avec la disparition de l'ex-leader du Nouveau Parti démocratique, David Lewis, le monde politique canadien vient de perdre l'un des hommes les plus profondément humains de ces dernières décennies. Toute son action politique a en effet porté sur le respect le plus profond des relations entre les humains. Avec son épouse Sophie, les journalistes politiques qui ont eu le privilège de l'accompagner à travers le Canada au cours de la campagne électorale de 1974 ont pu découvrir un couple profondément uni, dont la préoccupation première était de s'occuper que tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, puissent jouir des mêmes privilèges sociaux. C'est avec chaleur que Sophie et David retrouvaient les gens qui les accompagnaient, à chaque matin, à bord de l'avion qui avait été baptisé pour la circonstance «Daisy One». Chacun avait droit à la bise de Mme Lewis et son mari ne manquait pas d'échanger des propos sur la situation politique lors de la traditionnelle poignée de main matinale qui marquait le début de chaque tournée.

**Télégramme de Lévesque**

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir à la famille éprouvée, le premier ministre René Lévesque souligne que ce dernier aura été «un exemple de ténacité et d'intégrité allié à une recherche constante de justice».

Dans une déclaration beaucoup plus élaborée le chef du parti libéral du Québec, Claude Ryan, souligne que David Lewis avait «une exceptionnelle compréhension des valeurs d'acceptation réciproque sur lesquelles doit être fondée l'unité du Canada».

**Une franche liberté**

M. Ryan poursuit que de tous les hommes politiques anglophones qu'il a connus, «il était probablement celui qui pouvait à la fois parler au Québec avec la plus franche liberté et défendre avec le plus de fermeté et d'assurance le Québec auprès du reste du pays. Par ses prises de position remarquées à l'occasion de situations comme celles que créa la crise d'octobre 1970, David Lewis a fortement contribué à asseoir sur des fondements plus solides l'unité du Canada».

Finalement, M. Ryan affirme dans sa conclusion que même si le pouvoir a toujours échappé à David Lewis sur la scène fédérale, ce dernier a néanmoins «exercé une incomparable influence sur la qualité générale de la vie publique au Canada pendant près d'un demi-siècle».

**Un livre de Solange**

A peine sortie de la vie politique active, l'ex-députée libérale de Préville, Solange Chaput-Rolland, n'a pas perdu ses bonnes habitudes, et elle a retrouvé rapidement le goût d'écrire. Elle a ainsi terminé tout récemment un autre bouquin intitulé «Regard» qui sera

publié pour la rentrée politique d'automne, c'est-à-dire en septembre. L'ouvrage a été confié à l'éditeur Pierre Tisseyre, et il porte sur les expériences vécues par Mme Chaput-Rolland de 1977 à 1981. Le lecteur y retrouvera un jugement sur son expérience aussi bien au sein de la Commission Pepin-Robarts sur l'unité canadienne que du Parti libéral jusqu'à la défaite aux élections du 13 avril dernier. Très versée dans les questions constitutionnelles, Mme Chaput-Rolland, au cours d'une entrevue qu'elle accordait à LA PRESSE, a confié qu'en raison du contexte politique actuel, le rapport de la Commission dont elle a fait partie et le livre beige rédigé par le PLQ sur le renouveau constitutionnel devaient être relégués aux oubliettes. Pour elle, en effet, en raison de l'action unilatérale que s'approprie le premier ministre Pierre Trudeau, seulement certains points de ces documents doivent être retenus, et les politiciens doivent maintenant inventer un nouveau scénario, prévoyant notamment les structures politiques d'un nouveau Canada dont le système de pérennité actuel pourrait devenir la base d'une nouvelle union économique.

Par ailleurs, Mme Chaput-Rolland a aussi écrit une pièce de théâtre intitulée «L'après-midi» qui sera présentée prochainement au théâtre du Rideau Vert sous la direction d'Yvette Brind'Amour. Cette œuvre porte également sur la vie politique québécoise, a laissé entendre l'auteur qui désire revenir à son ancien métier de journaliste dans les plus brefs délais.

Marielle Séguin reprend du service

Au lendemain des élections du 13 avril, Marielle Séguin, qui a été directrice des Communications du Parti québécois avant de devenir pendant quelques mois attachée de presse de l'ex-ministre Lise Payette, avait fait savoir qu'elle quittait le monde houleux de la politique pour se consacrer totalement à ses bégonias et à son mari. Tout au plus envisagerait-elle alors la possibilité d'accepter éventuellement des contrats, sur une base temporaire, à titre de conseiller en communications. «Mais surtout pas dans le domaine politique», avait-elle précisé à LA PRESSE.

**Marielle Séguin reprend du service**

Hier, elle était toute heureuse d'annoncer aux journalistes que, à la surprise générale, elle reprend du service, cette fois comme attachée de presse de la nouvelle ministre Pauline Marois qui a remplacé madame Payette à la Condition féminine. Comme quoi il est peut-être parfois aussi difficile de sortir de la politique que d'y entrer...

Jean-François Bertrand enfin père

Le nouveau ministre québécois des Communications, Jean-François Ber-



Pierre Gravel Jacques Bouchard

**LES PROVINCES ET LE JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME**

**Chrétien confond droit et légitimité**

QUEBEC — Le ministre fédéral de la Justice, Jean Chrétien, reprochait au cours du week-end aux provinces, et au Québec en particulier, leur intention de ne pas respecter le prochain jugement de la Cour suprême sur le rapatriement de la constitution s'il devait leur être défavorable.



LOUIS FALARDEAU (de notre bureau de Québec)

trand, aura samedi prochain l'occasion d'oublier ses fonctions gouvernementales et d'éprouver au moins momentanément les joies de la paternité.

Sa sœur, Louise, qui a longtemps agi comme attachée de presse de l'Union nationale, a en effet mis de côté ses divergences politiques avec son frère péquiste en lui demandant de lui servir de témoin à son mariage en remplacement de son célèbre père, l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

L'argument du ministre s'énonce à peu près comme suit: si la Cour suprême décide que notre geste est illégal, nous n'irons pas plus loin. Les provinces devraient adopter la même attitude et, si le jugement nous est favorable, cesser de s'opposer au rapatriement unilatéral de la constitution.

Le raisonnement a toutes les allures de la logique. M. Chrétien semble dire, tout simple-

ment, que tout le monde doit respecter les jugements de la Cour suprême, ce qui est une incontestable vérité. C'est quand il dit que les provinces iraient à l'encontre de cette règle en poursuivant leur opposition au plan Trudeau après un jugement favorable du plus haut tribunal au pays, que le ministre formule un sophisme.

Car respecter le jugement, en l'occurrence, c'est reconnaître, à la suite du tribunal, que le procédé fédéral est légal ou illégal.

Si les savants magistrats décident qu'il est illégal, la situation est simple. Comme personne ne peut faire un geste illégal, Ottawa doit renoncer à son projet, du moins dans sa forme actuelle.

Si par contre la cour lui donne raison, la seule obligation des provinces sera de reconnaître que le fédéral a le droit d'agir ainsi. Mais le respect qu'elles doivent aux jugements de la Cour suprême ne les oblige absolument pas à considérer que le gouvernement Trudeau a raison de le faire.

Un jugement favorable equi-

vaudrait pour Ottawa à une permission d'aller de l'avant. Mais il ne signifierait pas pour autant que le projet fédéral est politiquement, ou même moralement, justifié, qu'il est bon pour le pays, etc., etc.

Le rôle des tribunaux est de dire que, dans l'état actuel du droit, telle chose peut être faite et telle autre non. Cela n'empêche aucunement les justiciables de déplorer que «l'état actuel du droit» soit ainsi, de chercher à le faire modifier, de rappeler que quelque chose qui peut être fait ne doit pas obligatoirement l'être.

Il ressort de tout ça que le fédéral a bien plus à perdre que les provinces dans l'opération Cour suprême. C'est pourquoi d'ailleurs elle a été amorcée par les gouvernements qui s'opposent au plan Trudeau et c'est pour cette raison que ce dernier n'a accepté de s'y associer qu'après une longue résistance vaincue seulement par l'opposition opiniâtre du Parti conservateur.

Il ne faut pas croire, toutefois, que les provinces n'ont rien à perdre dans cette affaire. Un jugement défavorable leur coûterait d'abord très cher dans l'o-

pinion publique en minant leur crédibilité et en renforçant, proportionnellement, celle d'Ottawa. Si les provinces avaient tort de qualifier le geste fédéral d'illégal, peut-être l'ont-elles également, se dira le citoyen moyen, quand elles le disent illégitime.

Surtout, le feu vert de la cour permettra au gouvernement Trudeau d'agir très rapidement. La résolution demandant à Londres de se dessaisir, au profit de son ancienne colonie, du droit de modifier sa constitution, sera adoptée dans les jours qui suivront et immédiatement expédiée dans la capitale britannique.

Les provinces auront alors fort à faire pour convaincre les parlementaires d'outre-Atlantique de refuser la requête fédérale, et leurs convictions personnelles face à tous les défauts du procédé pourraient ne pas peser bien lourd devant la crainte d'être accusées de néo-colonialisme.

Et si Londres accueille favorablement la demande d'Ottawa, les provinces auront perdu une bien importante première manche. Le débat, tant juridique que politique, reprendra de plus belle ici, mais elles auront une pente très abrupte à remonter.

**ALBERTA**

**1/3 DE RABAIS**

**129.95**

**RABAIS DE \$70.00 SUR NOTRE PRIX INITIAL**

**VOICI, À BON PRIX, D'ÉLÉGANTS COMPLETS AVEC GILET**

On devrait payer plus pour une telle qualité, mais voilà l'occasion d'épargner sur le complet qui vous permettra d'être à la mode tout l'été! 100% laine ou mélange polyester et laine, au choix! Façon lin, grosse toile unie, à chevrons, à fines rayures ou unis. Dans des tons estivaux de bleu, tan ou gris.

**TIP TOP**

**Payez moins pour paraître mieux!**

PLACE VERTU • CENTRE LAVAL • LES GALERIES NORMANDIE • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES • LES PROMENADES ST. BRUNO  
FAIRVIEW CENTRE, POINTE CLAIRE • CENTRE ALEXIS NIHON • MAIL CHATEAUGUAY • MAIL CAVENDISH • MAIL CHAMPLAIN (BROSSARD)  
PLACE VILLE MARIE • LE CARREFOUR LAVAL • CARREFOUR RICHELIEU ST. JEAN • SHERBROOKE-CARREFOUR DE L'ESTRIE • KINGSTON SHOPPING CENTRE

# Les vacances d'une vie pour la vie

## L'hébergement en copropriété

- Sur la plage, à Hollywood, en Floride
- Quatre pavillons, 37 appartements luxueux en copropriété
- Piscine extérieure, aménagement paysager
- Appartements meublés au complet, style contemporain
- Climatisation, téléviseur couleur, four à micro-ondes
- Salle(s) de bains complète(s), cuisine ou cuisinette

## Des vacances partout dans le monde

- Utilisez votre copropriété du FLORIDIEN pour vous offrir des vacances partout dans le monde grâce à l'échange; plus de 300 centres de villégiature à votre disposition; ou louez votre appartement, léguez-le, cédez-le à qui vous voulez

## Un paiement, une fois

- Un seul paiement suffit à vous assurer la copropriété de vacances au FLORIDIEN une fois pour toutes (une semaine ou plus)
- Studios de 2500\$ à 4500\$
- Appts à 1 chambre à coucher de 3200\$ à 5500\$
- Appts à 1 ch. à c. et 2 salles de bains de 3300\$ à 5600\$
- Appts à 2 ch. à c. de 4250\$ à 7000\$
- Appts à 2 ch. à c. et 3 salles de bains de 5500\$ à 9250\$
- Appt du dernier étage (penthouse) de 6000\$ à 9750\$
- Les prix varient suivant la saison et l'emplacement du logis
- En dollars US, les prix peuvent changer sans avis
- Possibilité de financement; frais annuels d'entretien

## N'achetez pas sans voir

- Prenez rendez-vous pour voir nos appartements-témoins, présentation complète, réponses à toutes vos questions
- Tous les détails, sans obligation de votre part
- Appelez Suntime Marketing, Ltée, représentant exclusif pour le marketing du FLORIDIEN au Québec

(514) 282-9100



Soyez propriétaire de vos vacances

COURTIER IMMOBILIER TRUST GÉNÉRAL

## THÉÂTRE

### LE 14e FESTIVAL DE L'AQJT

# Un spectacle curieux d'Abitibi

■ Journée très chargée que celle de dimanche pour les participants au 14e Festival québécois du Jeune Théâtre. En plus du démarrage des quinze ateliers, on a eu droit à la présentation de six productions différentes.

Comme de raison, il n'était pas question de pouvoir assister aux six, au cours de la même journée, mais au risque d'attraper une indigestion — ce qui n'est pas inusité dans une manifestation de ce genre-là — je me suis, comme plusieurs autres festivaliers, mis sous la dent cinq des six productions.



MARTIAL DASSYLVA

L'exercice a ceci de particulier qu'il vous amène pratiquement à voir des spectacles à peu près sans interruption pendant plusieurs heures d'affilée, à manger sur le pouce ou à ne pas manger du tout, et qu'au bout de quatre ou cinq heures vos capacités d'absorption et de réception sont passablement diminuées.

Est-ce que c'est à ce phénomène que je dois attribuer le peu de chaleur et de sympathie

avec lesquelles, j'ai reçu *l'Issue*, un spectacle préparé par Odette Gagnon pour la Comédie des Deux Rives d'Ottawa et joué au café-théâtre l'EX-Tasse sous une chaleur accablante? Possible. En tout cas, défendu d'une façon maladroite et scolaire par un groupe d'étudiants pleins de bonne volonté mais peu aguerris, le montage préparé à partir de *la Mort d'un commis-voyageur* d'Arthur Miller et de *la Mère* de Bertold Brecht ne m'a pas paru ni très convaincu ni très convaincant. Et l'en suis sorti avant la fin.

## Directement d'Abitibi

Justement pour pouvoir assister à minuit à *Ricky et Léonne, 1 ans déjà*, une création collective du Théâtre de Coppe en Abitibi, mise en texte par l'auteur dramatique Jeanne-Mance Delisle dont le TNM jouera la saison prochaine le *Reel ben beau, ben triste*. La particularité de ce spectacle vient du fait que l'action se déroule dans les coulisses et sur la scène d'un cabaret et qu'il doit être présenté dans une salle de cabaret.

Voilà quatre ans que Ricky et Léonne font équipe ensemble, selon toute vraisemblance dans des établissements de troisième ordre, et ils s'y sont bâti une petite carrière et une petite réputation. Les numéros qu'ils interprètent vont du western à la ballade sentimentale en passant par la chanson satirique. Et il faut bien dire ici que les deux interprètes du spectacle, Alice Pomerleau et Richard Fortier, se tirent assez exceptionnellement d'affaires en tout ce qui concerne le chant et la danse.

Ce qu'on saisit moins bien pourtant, c'est le lien intime qui pourrait exister entre cet aspect de la vie professionnelle de Ricky et Léonne et les deux numéros de la femme en baloune et de l'enculade qu'on nous offre dans la deuxième partie du spectacle.

Selon toute probabilité, on a cherché à introduire dans la pièce des éléments non seulement maso mais également fantastiques et psychanalytiques. Dans quel but? Fort probablement pour dépasser l'atmosphère réaliste.

C'est à ce niveau-là que le travail manque de clarté et de précision. Pour le reste, il s'agit d'une expérience originale et hautement valable.

## Des tantes à Miami

Quand trois «ma-tantes» décident de prendre des petites vacances, elles se dirigent infailliblement vers la Floride. Et parce que peu habituées au farniente, aux longues séances de bronzage au soleil et à l'ennui, elles causent, font du commérage ou se lancent des vacheries.

Pour l'essentiel, tel est le contenu de *Ben voyons donc ma tante*, un spectacle du Théâtre de la Bordée de Québec, une création collective de Micheline Bernard, Joane Emond et Ginette Guay, mise en scène par Marie Laberge.

Beaucoup de naturel, de couleur locale et de vraisemblance dans le jeu des interprètes comme dans l'exploration des situations dans lesquelles elles se trouvent. Beaucoup de pertinence également dans le dialogue.

Mais pour décrire finalement l'insatisfaction et les frustrations de ces femmes qui ont franchi le cap de la cinquantaine, il me semble qu'on aurait pu y aller plus directement et plus rapidement. Ce n'est qu'à la toute fin de leur veillée d'armes sur la plage, après une dizaine de verres de boisson, que le chat sort du sac. Une révision de scénario et un resserrement de l'action me semblent s'imposer.

## Rimouski et Joliette

Un travail analogue serait souhaitable dans le cas du spectacle des Gens d'en Bas de Rimouski. *le Marché j'aime*, offert dans les conditions un peu difficiles au café-théâtre Les Fleurs du Mal. Difficile en ce sens qu'il a fallu qu'on réduise considérablement et dans des délais relativement courts toute la scénographie de la production qui sera rejouée cet été dans la région de Rimouski.

Pour décrire et exprimer les jeux souvent imprévisibles de l'amour (amour-passion, amour-plaisir, amitié, etc.), l'équipe du Bas du Fleuve a choisi un format hétérogène, avec une première partie très amusante consacrée à la chanson, une deuxième composée de vignettes rapides et une troisième dans laquelle on s'attarde à la relation se développant entre deux personnes divorcées ou séparées.

Ici, pas de développement linéaire, mais une réunion un peu disparate d'éléments divers, d'impressions et de sentiments, qu'il y aurait sans doute lieu de resserrer. Pour mieux faire passer une production qui, dans son état actuel, est somme toute fort potable.

Et un dernier mot sur *Spécial du Jour* que la Grosse Valise de Joliette a joué dimanche après-midi dans le Jardin intérieur de l'Université du Québec à Montréal, un lieu idéal pour le théâtre en plein air — quand il fait beau naturellement — et qu'on devrait songer à utiliser régulièrement pendant la saison qui vient. Pour les gens de la Grosse Valise, ce spectacle me semble marquer un progrès considérable par rapport à ce que j'avais vu d'eux l'an dernier. Du jeu sobre, efficace, énergique et agile au service d'un canevas bien pensé bien développé. En somme, un intelligent prolongement de la commedia dell'arte.

## ÉMISSIONS POUR LES SOURDS

### Feu vert du CRTC à «Global TV»

■ OTTAWA (CP) — Un quatrième réseau de télévision canadien diffusera des émissions sous-titrées à l'intention des personnes atteintes de surdité.

La CRTC vient en effet d'accorder au réseau ontarien «Global TV» l'autorisation de présenter une programmation spéciale d'émissions à l'intention des personnes sourdes.

Le système qu'utilisera «Global TV» s'apparente à celui que l'on connaît déjà pour sous-titrer les films étrangers, mais les sous-titres ne pourront être perçus que par les téléspectateurs munis d'un appareil à décoder.

# ALBAINE

Jusqu'à \$6.00 de rabais sur un grand choix de maillots d'été à bas prix de réclame, dans une grande gamme de couleurs unies ou à rayures.

Jusqu'à \$10.00 de rabais sur ces chemises habillées à manches courtes de coupe normale ou cintrée. Elles sont toutes en mélange de polyester et coton, lavables à la machine. Grand choix de teintes unies et de motifs fantaisie en blanc, bleu, tan ou brun.

CHACUN 9.96 ET PLUS

19.96

RABAIS JUSQU'À \$15.00 SUR NOTRE PRIX INITIAL

Nous offrons ces coupe-vent dans un grand choix de styles et couleurs. Certains ont une garniture élégante. Choix de chameau, marine et ivoire.

19.95

RABAIS JUSQU'À \$8.00 SUR NOTRE PRIX INITIAL

Ces pantalons extensibles ont une bande de taille extensible plus confortable. 100% polyester, ils sont lavables à la machine et sont offerts dans un grand choix de tons: beige, bleu, gris, brun et noir.

TIP TOP

Payez moins pour paraître mieux!

PLACE VERTU • CENTRE LAVAL • LES GALERIES NORMANDIE • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES • LES PROMENADES ST. BRUNO FAIRVIEW CENTRE, POINTE CLAIRE • CENTRE ALEXIS NIHON • MAIL CHATEAUGUAY • MAIL CAVENDISH • MAIL CHAMPLAIN (BROSSARD) PLACE VILLE MARIE • LE CARREFOUR LAVAL • CARREFOUR RICHELIEU ST. JEAN • SHERBROOKE-CARREFOUR DE L'ESTRIE • KINGSTON SHOPPING CENTRE

MUSIQUE

Claude Gingras

# De l'orgue et de l'opéra

lack Hall, dont la capacité est de 600 personnes, il reste encore quelques places disponibles (pour renseignements, signaler le bureau d'organisation, 392-8394). Par ailleurs, il n'y a pas de limite d'assistance pour l'exposition, qui d'ailleurs s'étendra au-delà de la surée du symposium, soit jusqu'au 13 juin. Heures de visite (entrée libre): le lundi de 9h à 18h; le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h à 22h; le vendredi de 9h à 18h; le samedi de 9h à 14h. L'exposition est fermée le dimanche.

«La Traviata»

Un autre événement très court prendra l'affiche bientôt: La Traviata de Verdi, lundi soir prochain, 20h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. C'est le troisième et dernier spectacle de la première saison de l'Opéra de Montréal et, là encore, comme pour le symposium d'orgue, les organisateurs doivent affi-

cher «complet». Dans un cas comme dans l'autre, la morale de l'histoire, c'est qu'il faut se procurer ses places dès qu'une chose est annoncée, ne pas attendre qu'il soit trop tard...

Hier midi, à la Place des Arts, c'était la traditionnelle rencontre de presse avec les interprètes et les artisans de ce spectacle qui sera présenté sept fois jusqu'au 19 juin. Le rôle-titre sera chanté par un jeune soprano américain d'origine italienne, Diana Soviero, membre du New York City Opera, qui a chanté le rôle à ce théâtre et dans une dizaine d'autres. Mme Soviero rappelle que c'est après avoir vu Renata Tebaldi dans Tosca, au Metropolitan, qu'elle décida de devenir chanteuse d'opéra. «Tebaldi, c'est la raison pour laquelle je chante aujourd'hui», rappelle-t-elle. Mais si Tebaldi m'a inspirée au point de vue de la perfection vocale, aucune chanteuse n'a atteint la dimen-

sion de Maria Callas en ce qui concerne la conception totale d'un rôle...

Diana Soviero, considérée comme l'un des grands espoirs de la scène lyrique américaine actuellement, est déjà fort en demande: son «calendrier» comporte des engagements qui la mènent jusqu'en 1986, alors qu'elle fera ses débuts au Metropolitan.

Le ténor italien Gaetano Scano et le baryton canadien Allan Monk entoureront Diana Soviero (dans les rôles respectifs de Germont, fils et père). Des chanteurs locaux compléteront la distribution: Yolande Dulude, Yolande Guérard, Bruno Laplante, Michèle Boucher, Claude Létourneau, Guy Piché et Christian Chiosa.

En trois mots

Le célèbre soprano espagnol Victoria de Los Angeles sera l'un des solistes du Requiem de Mozart présenté vendredi soit à l'église Notre-Dame par le Choeur Saint-Laurent et un orchestre dirigés par Alexander Brott... Le Concours International de Montréal, consacré cette année au chant, débute le 3 juin. D'autres concurrents se sont retirés de la compétition et, en date d'hier, le nombre en était de 36. De même, le nombre de pays participants est réduit à sept. Les pays: États-Unis (20 concurrents), Canada (neuf; il y en avait dix la semaine dernière), France (trois concurrents), Australie, Colombie, Corée et Pologne (un concurrent chacun)... Une Fondation Raoul-Jobin est en voie d'organisation, en souvenir du célèbre ténor canadien qui s'illustra sur les scènes de l'Opéra de Paris et du Metropolitan de New York. Une des premières réalisations de cet organisme, initiative du soprano Renée Maheu, concerne la salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec, ville natale du chanteur: la salle s'appellera dorénavant Salle Raoul-Jobin.



Diana Soviero chantera le rôle-titre de «La Traviata» de Verdi à la Place des Arts à compter de lundi prochain.



Louise Cousineau

# Magazine quotidien à Radio-Québec cet été

Ce n'est pas parce que Radio-Québec s'est cassé la figure l'été dernier avec son talk show qu'il abandonne le projet d'une émission quotidienne d'été. Station Soleil, l'émission qui débute le lundi 15 juin ne sera pas un talk show mais un magazine. Il n'aura pas deux animateurs mais un seul à la fois. Le premier sera Jean-Guy Moreau, qui fera quatre semaines. Dominique Michel fera le dernier mois et on ignore encore qui sera au milieu.

L'émission sera à l'affiche à 20h du lundi au vendredi, donc pas en concurrence avec Michel Jasmin qui conserve trois émissions par semaine au 10 durant la saison estivale, les lundis, mercredis et vendredis.

L'animateur s'occupera des entrevues sur le divertissement et le showbiz en général, ainsi que de la présentation des chroniques et du chanteur du jour (on prévoit un pianiste en permanence).

Tous les jours, Marc Laurendeau, en congé des Gens qui font l'événement pour l'été, animera la partie information et affaires publiques. On pourra peut-être alors avoir un aperçu de ce que pourrait faire Radio-Québec en information quotidienne, si jamais le projet gouvernemental se concrétise.

Andréanne Lafond fera des entrevues d'intérêt humain et de qualité de vie. Chaque jour, un différent chroniqueur viendra parler d'un sujet donné. Les lundis, Jacques Dufresne parlera de philosophie en général et d'été en particulier. Mardi, Jo Maljeac et Jean-Claude Fortier couvriront le sport amateur et le plein air. Mercredi, Michel Trahan partira pour l'aventure du son. Jeudi, Louise Lambert-Lagacé parlera d'alimentation et les vendredis, Pierre Bourgault fera une critique de spectacles.

L'émission sera enregistrée quotidiennement à l'agora de l'Université du Québec à Montréal à 18h. C'est Pierre Duceppe qui coordonne le projet.

Un gros flop

Quand le canal 10 se casse la figure, il se casse royalement. Ainsi, les derniers rapports Nielsen nous apprennent que l'émission la plus regardée au réseau TVA durant la semaine du 13 au 19 avril fut Québec '81 avec 1,823,000 spectateurs. Vous vous rappelez sans doute que c'était le titre de la soirée des élections au 10, pour laquelle Télé-Métropole réclame \$1 million et quelque à la compagnie de programmation I.P. Sharp pour s'être couverte de ridicule.

À ce sujet, un loustic de mes amis suggère un sketch pour la prochaine revue de fin d'année. C'est la soirée des élections au 10 et on se sert des bouliers de Loto-Québec pour annoncer les résultats. Pas mal comme idée, non?

Radio-Canada: avis aux masochistes

Le problème avec la grève des techniciens qui sévit actuellement à Radio-Canada, c'est qu'on sait que le film va être plutôt plat, mais qu'on ne sait pas quel film plate va être à l'affiche et à quelle heure. J'ai l'intention de vous tenir au courant de la programmation spéciale émanant des grands patrons. Ainsi ce soir, c'est deux Galactica. Le premier commence à 19h55, l'autre à 22h. Dimanche après-midi, vous avez peut-être vu Coeur de Maman, qui date de la préhistoire du cinéma québécois. Moi je l'ai raté et je le regrette infiniment.

Comme les techniciens ont voté hier pour prolonger la grève, nous allons être au régime du vieux cinéma pendant un bout de temps encore.

La compagnie de danse folklorique

**Les Sortilèges INC.**

tiendra ses

## AUDITIONS

pour danseurs professionnels

le mercredi 27 mai 81 à 10h00 a.m.

pour la compagnie professionnelle.

Formation en danse de caractère souhaitable

Pour renseignements:

LES SORTILÈGES INC.  
6560, rue Chambord  
Montréal H2G 3B9  
Tél.: (514) 274-5655

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE 18 ANS

**Bella**

DUBSYCAL  
2015 ST LAURENT 645-5312

GUY  
1015 GUY 514-9771

PCCADILLY  
1025 SHERRIDGE W 496-2911

HEAVENLY DESIRE

LE BEAVER  
517 PARK 644-1932

CINE 539  
1015 CATHÉDRALE W 443-2000

SHINING LE COMLOT DIABOLIQUE DU D'FUMACHU 18 ANS

L'ENFANT LUMIERE

ST-DENIS 2  
1000 R. ST-DENIS 443-1012

L'affaire Mori

GIULIANO GEMMA

ST-DENIS 3  
1000 R. ST-DENIS 443-1012

UNE SEMAINE DE VACANCES

desjardins 1  
1000 R. ST-DENIS 443-1012

LOUIS DE FUNES

LAVARE

Molière

desjardins 2  
1000 R. ST-DENIS 443-1012

UNE MERE ET SON FILS LA LUNA 18 ANS

avec JILL CLAYBURG

desjardins 4  
1000 R. ST-DENIS 443-1012

CORRECTION

Le vernissage de MICHEL LAPENSÉE aura lieu ce soir le mardi 26 mai 1981 à 19 heures

Galerie d'Art BRIEN Inc.

21, boul. Brien, Repentigny, Québec  
Tél.: (514) 585-3585

Les Cinémas Odéon

VEUX-TU ÊTRE MON GARDE DU CORPS? plus 2e film à chaque cinéma

Berri #1	Mercier	Villeray	Brossard #3
288-2115	255-6224	388-5577	465-5906

TIM LAURA LES OMBRES DE L'ÉTÉ plus 2e film à chaque cinéma

Berri #2	Longueuil #2
288-2115	679-7451

RENCONTRE DU 3e TYPE (Édition Spéciale) plus 2e film à chaque cinéma

Berri #3	Brossard #1	Odeon #2 Laval
288-2115	465-5906	687-5207

CHANGEMENT DE SAISONS plus 2e film à chaque cinéma

Berri #5	Jean-Talton
288-2115	725-7000

AU GOULOT JERRY! plus 2e film à chaque cinéma

Champlain #1	Crémazie	Longueuil #1	Odeon #1 Laval
524-1685	389-4210	679-7451	687-5207

COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON

Champlain #2	524-1685
--------------	----------

LES FOUS DE LA MOTO

Brossard #2	465-5906
-------------	----------

LE DERNIER METRO

Douphin #1	721-6060
------------	----------

BRUBAKER

Douphin #2	721-6060
------------	----------

THE FOUR SEASONS

Place du Canada	861-4595
-----------------	----------

CHEECH and CHONG's next movie - THE JERK

Cote-des-Neiges #1	735-5528
--------------------	----------

BREAKER MORANT

Plate Alexis Nihon	931-3310
--------------------	----------

Ciné-Parcs

VEUX-TU ÊTRE MON GARDE DU CORPS? plus 2e film à chaque cinéma

Odeon #1	Laval #4	Vaudreuil #1	St-Jérôme #1
655-0692	622-5555	455-5124	436-4773

LES FOUS DE LA MOTO plus 2e film à chaque cinéma

Boucheville #1	622-5555	Châteauguay #2
655-5515	691-1310	491-1310

COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON plus 2e film à chaque cinéma

Boucheville #2	655-5515	Laval #2
622-5555	622-5555	622-5555

RENCONTRE DU 3e TYPE (Édition Spéciale) plus 2e film à chaque cinéma

Vaudreuil #2	455-5124	St-Mathieu	659-3445
--------------	----------	------------	----------

TIM LAURA LES OMBRES DE L'ÉTÉ plus 2e film à chaque cinéma

Odeon #2	Châteauguay #1	St-Jérôme #2
655-0692	691-1310	436-4773

BRUBAKER plus 2e film à chaque cinéma

Châteauguay #3	691-1310
----------------	----------

théâtre du rideau vert

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Mardi au samedi 20h — Dimanche 19h

## LA d'Antoine Maillot CONTREBANDIÈRE

Mise en scène: Roland Laroche

Louise Marleau

Michel Dumont	Janine Sutto
Gilles Pelletier	Viola Léger
Guy Provost	Richard Niquette
Eric Gaudry	Michel Sébastien
Diane et Jean-Louis	Costumier
Robert Prevost	François Barbeau

Reservations de 12h à 19h 4664, rue St-Denis  
Métro Laurier, sortie Gifford Tél. 844 1793

quatorzième festival québécois du jeune théâtre

Mardi, 26 mai  
18h30: Atelier-rencontre sur «L'expression des hommes au théâtre», Pavillon Judith-Jasmin, 1495, rue St-Denis  
19h00: Atelier-studio Kaléidoscope (Montréal), «Médée» de Marthe Mercure; Alfred Laiberté, Pavillon Judith-Jasmin, 1495, rue St-Denis  
20h00: Théâtre de Pince-Parine (Ste-Anne-des-Monts), «Pis la journée fait seulement commencer», Les Fleurs du Mai, 500 est, rue Rachel  
20h00: Théâtre des Cuisines (Montréal), «As-tu vu? Les maisons s'emparent», Auditorium du pavillon Lafontaine, 1301 est, rue Sherbrooke  
La Méchante Boulotte (Montréal), «La Trousse» de Louis-Marie Dansereau, L'Ex-Tasse, 816 est, rue Ontario  
22h00: Théâtre à l'Ouvrage (Montréal), «Des quartiers ou nous pourrions rester», Alfred Laiberté  
Théâtre de Pince-Parine (Ste-Anne-des-Monts), «Pis la journée fait seulement commencer», Les Fleurs du Mai  
22h30: Théâtre des Cuisines (Montréal), «As-tu vu? Les maisons s'emparent», Auditorium du pavillon Lafontaine  
La Méchante Boulotte (Montréal), «La Trousse» de Louis-Marie Dansereau; L'Ex-Tasse  
00h00: La Gang de Guybourg (Montréal) «On sime ça de même!», Salle communautaire, Pavillon Judith-Jasmin, 1495, rue St-Denis

AOJQT (514) 526 5967

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 65 — The Dick Cavett Show  
Entrevue avec l'un des grands pianistes de l'heure, Alfred Brendel.

20:00 (99) — Médicale  
Comment vivre avec une maladie de coeur.

21:00 45 17 60 — «L'éveil de monsieur Soames»  
Drame psychologique réalisé par Alan Cooke avec Terence Stamp, Robert Vaughan et Nigel Davenport. Un sujet fascinant: un homme se réveille à 30 ans après avoir été dans le coma depuis sa naissance. Et bien réalisé dit-on. Une production britannique de 1969.

Terence Stamp dans «L'éveil de M. Soames».

NOTEZ BIEN

La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

MONDO STRIP

SEXUAL FREEDOM IN MARRIAGE

PAPINEAU 2

UNE PIRE QUE L'AUTRE

LES DEUX SOEURS DIABOLIQUES

ET TOI, TU ES FIDÈLE?

GOUVERNANTE FRANÇAISE

CALIGULA

LES CÉLÈBRES DE PARIS

LAVAL 5

EROS

ARTS ET SPECTACLES

# L'ÉVÉNEMENT DU FESTIVAL «L'Homme de fer» de Wajta



Denis Héroux

## Cannes: Héroux dénonce la mafia française

CANNES — Le scandale pour une fois est venu du Québec. Denis Héroux a créé samedi une vive polémique lorsqu'il a fait des déclarations fracassantes sur le Festival, publiées dans «Cinéma de France», l'un des trois journaux corporatifs publiés quotidiennement sur la Croisette. L'interview contenant ces déclarations était précédée d'une mise au point soulignant que les producteurs québécois posaient un certain nombre de problèmes qu'il fallait mieux désormais débattre qu'ignorer.

**LUC PERREAULT**  
envoyé spécial de LA PRESSE

Les organisateurs du Festival, a déclaré Héroux en substance, ont menti sur la question de la longueur des films en compétition en refusant de considérer une version longue des «Plouffe» pour la sélection officielle. Qui plus est, toujours selon Héroux, ce fut une très bonne année pour le cinéma canadien et il est aberrant que cet état de fait ne soit pas reflété dans la sélection officielle, laquelle, a-t-il ajouté, est contrôlée par la mafia française hostile aux étrangers.

«Je continue à avoir du respect pour l'institution qu'est le Festival de Cannes et je n'aimerais pas le voir périr. Mais cette situation pourrait se produire si les choses ne changent pas en profondeur et non pas seulement en surface. Qu'au moins ce festival opère un choix: ou bien rester un événement international ou devenir ce qu'il est devenu, un festival malade réservé à la population locale.»

Comme on peut le deviner, ces déclarations ont eu l'effet d'une bombe sur la Croisette. Hier, le président Favre LeBret répliquait aux propos du producteur québécois en déclarant que la colère est mauvaise conseillère et que les accusations de Héroux ne résistent pas à l'analyse. Cannes, a-t-il ajouté, citant le représentant des Majors américains, Jack Valenti, est le «parrain» de tous les autres festivals et reste le centre nerveux du cinéma.

En réalité, Héroux a dit tout haut ce que bien des gens ici pensent tout bas.

CANNES — De tous les films inscrits en compétition du film, *L'Homme de fer* du Polonais Andrzej Wajta était sans contredit le plus attendu. Depuis le début du festival, les rumeurs et les spéculations quant à sa présence à Cannes



**LUC PERREAULT**  
envoyé spécial de LA PRESSE

allaient bon train. On disait que le film était bloqué par la censure. En réalité, la première copie est sortie du laboratoire seulement deux jours avant d'être montrée au festival. La première mondiale du film à Cannes au cours du week-end dernier a donc mis fin à ces rumeurs en révélant au monde l'oeuvre peut-être la plus audacieuse de Wajta et fort probablement la future Palme d'Or pour 1981. (On le donne effectivement déjà vainqueur, ex-aequo avec *Excalibur*).

*L'Homme de fer* c'est la Pologne d'aujourd'hui, celle du mouvement Solidarité présente dans le film à plus d'un titre. D'une

part, parce que les extérieurs ont été tournés sur les chantiers navals de Gdansk, d'autre part parce que les événements dont traite ce film gravitent autour des vrais événements politiques d'août dernier. Bien plus, Lech Walesa, le leader syndicaliste qui a contribué le plus à écrire cette page de l'histoire récente de la Pologne, apparaît dans le film dans le rôle même qui fut le sien pendant les événements.

Mais l'intérêt de *L'Homme de fer* n'est pas seulement historique. S'il utilise abondamment les documents audio-visuels reliés à la crise de réforme de même qu'à celle de 1970, Wajta a avant tout fait preuve de fiction. *L'Homme de fer* se présente comme le second volet d'une trilogie qui commença avec *L'Homme de marbre* qui devrait se clore dans un épisode encore à venir qui portera sur une troisième génération de héros ouvriers.

*L'Homme de marbre* en effet racontait l'enquête d'une jeune cinéaste, Agnieszka, pour retracer un héros ouvrier des années 50, Natusz Birkut. On retrouve celle-ci (incarnée par Krystyna Janda) dans *L'Homme de fer*, mariée au fils de Birkut, Maciek Tomczyk. Ils sont tous deux engagés comme militants ou-

vriers au chantier de Gdansk. Un journaliste de la télévision, dépêché sur les lieux pour faire un reportage sur la situation, se verra ensuite confier la mission d'enquêter sur Tomczyk. Tout le film est structuré à partir de différentes étapes de cette enquête.

Le tour de force de Wajta c'est d'avoir réussi à avoir inséré ses personnages fictifs dans le coeur de l'actualité la plus brûlante. On a l'impression que son film a été tourné dans le feu des événements et qu'il parvient malgré tout à raconter une histoire captivante et même une histoire d'amour. En fait, le tournage a débuté en janvier dernier. Wajta a pris en tout et pour tout quatre mois pour terminer *L'Homme de fer*, un exploit qui s'ajoute à ses autres mérites.

Venu à Cannes pour une visite éclair, Wajta n'a accordé aucune entrevue en dehors de l'habituelle conférence de presse. Il a admis que son film n'avait pas été l'objet d'une censure et même que les séquences de la fin de *L'Homme de marbre* (qui avaient été retranchées à l'époque pour des raisons de censure) avaient été replacées dans *L'Homme de fer*. Ce geste, a-t-il ajouté, devrait constituer un avertissement pour ceux qui seraient tentés de lui poser à nouveau une censure politique.

«Je suis profondément con-

vaincu, a ajouté le cinéaste, que si quelqu'un fait un film politique qui donne prise à la censure, ce cinéaste ne devrait pas faire de films politiques.

«Un vrai film politique doit être incensurable de bout en bout. Devant un tel film, la censure se trouve déboussolée et si elle coupe, ça n'a pas d'importance.»

Wajta a précisé que la séquence de la fin où l'on voit Walesa en train de signer les accords de Gdansk avait été reconstituée à 90 p. cent. 600 des 700 ouvriers qui avaient participé à l'événement ont répondu à son appel publié dans un journal, pour servir de figurants dans cette scène, vêtus comme ils l'étaient au moment même où l'événement s'était déroulé.

Inutile d'ajouter que le passage de Wajta à Cannes s'impose jusqu'ici comme l'événement majeur de ce festival, un festival, soit dit en passant, surtout marqué depuis le début par une sélection très décevante.

Pourtant, le week-end a été marqué par un regain d'intérêt envers les films de la sélection officielle, grâce en particulier au film de Liliana Cavani, *La Peau*, tiré du roman de Curzio Malaparte, et à *Montenegro* de Dusan Nakavejev, la première comédie présentée après douze jours de sérieux presque morbide.

## Prix Apollinaire à Gaston Miron

PARIS (AFP) — Le prix «Apollinaire» 1981 a été décerné hier au poète québécois Gaston Miron par l'Académie des beaux-arts française pour *L'homme rapaillé*.



Gaston Miron

Parmi les lauréats antérieurs de ce prix surnommé le «Goncourt de la poésie», qui a été créé en 1911 par Henri de Lesclapart, figurent Hervé Bazin, Armand Lanoux, Luc Berlioz, Léopold Sédar Senghor et Jean-Claude Renard. Jusqu'à sa mort, Jean Cocteau présidait le jury.

ble de leur oeuvre: Paul Gilson, Pierre Seghers, Luc Estang, André Breton et Pierre Seghers. A titre exceptionnel, cinq poètes ont reçu ce prix pour l'ensem-

## TÉLÉ-CÂBLE

### Les émissions à ne pas manquer

**15 (31) 12:00**  
**TENNIS DE TABLE**  
Du Centre Pierre-Charbonneau, présentation du tournoi de la Société des Sports du Québec (6ième de 7). Compétition entre Diane Bourdages et Adèle Karim. Commentateur: Hugues de Roussan. Analyse: Daniel Savaria. Animateur: Francis Millien. En reprise à 18h30 et à 23h00.

**15 (24) 10:00**  
**LA BEAUTÉ SELON EDITH SEREI**  
Cette semaine, Edith Serei nous explique les différents modes d'épilation, nous démontre l'épilation à la cire chaude et la technique de démaquillage. À revoir à 18h00.

**SPORTS ET LOISIRS 15 (31)**

- 08:00 SPORT INTER
- 08:30 MUNIQUES
- 09:00 HANDBALL  
Finale collégiale AA. Laval vs Celtiques (juvénile masculin).
- 10:30 BASKETBALL  
Finale collégiale AAA. Maisonneuve vs John Abbott.
- 12:00 COMMUNIQUES
- 12:30 INFORMATION HANDBALL  
La Fédération Québécoise de handball vous renseigne sur cette discipline.
- 13:00 EN COURANT LES BOIS  
Pisciculture «Domaine Gagnon» avec Hand Harne et Maurice Dumont.
- 14:00 TÉLÉ BILLARD  
Tournoi de billard. Gaston Leblanc vs Yvan Caron.
- 15:00 MODELES REDUITS  
Les avions modèles réduits.
- 16:00 BOWLING  
Petites quilles, tournoi ouvert (amateurs et professionnels).
- 17:00 LA BONNE HABITUDE
- 17:15 COMMUNIQUES
- 17:30 SPORT INTER  
Magazine sportif avec des chroniques, de l'information ainsi que des invités du sport.
- 18:00 BLUE BONNETS  
Le monde des courses sous harnais avec Robert Arel.
- 18:30 TENNIS DE TABLE — Voir encadré.
- 19:00 A LA RECHERCHE DE NOS ANCESTRS  
Documents à consulter: Les documents de justice-Procès. Sujet historique: Les naufrages.
- 20:00 BOXE  
Gants dorés senior. Finales, 10 combats.
- 22:10 HOCKEY SUR GAZON  
Compétition intérieure. Red Stars 1 vs Ambassadors.
- 22:30 COMMUNIQUES
- 23:00 COMMUNIQUES
- 23:30 TENNIS DE TABLE — Voir encadré.
- SPORT INTER

**ENFANTS ET JEUNESSE 20 (26)**

- 07:00 1-2-3-4  
Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.
- 07:15 MILLE ET UNE IMAGES  
Bandes dessinées conçues et commentées par des enfants. L'alimentation — les breuvages.
- 07:30 MIREILLE ET ARSENE LAPIN  
Emission de bricolage. Tulipes.
- 08:00 CLE DES CHAMPS  
La pelouse et ses soins, les bulbes dans le parterre.
- 08:30 DESSINS ANIMÉS — Musti
- 08:45 BRICOLINE
- 09:00 SOUPIRS ET VARIATIONS  
Approche du canard, qu'est-ce qu'un orchestre, connaissance des instruments de l'orchestre.
- 09:30 FILMS D'ENFANTS  
— Bellephron. — Ne les faites pas sauter.
- 10:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL  
Mlle Clef de sol reçoit Denise Charlant qui nous parle de la danse à claquettes.
- 11:00 BRICOLINE
- 11:15 MILLE ET UNE IMAGES — Voir 07h15
- 11:30 CLIN D'OEIL  
Oncle Pierre nous renseigne sur les chèvres. Les jeunes naturalistes «Formation de la terre».
- 12:00 1-2-3-4 — Voir 07h00
- 12:15 MILLE ET UNE IMAGES — Voir 07h15
- 12:30 MIREILLE ET ARSENE LAPIN  
Voir 07h30
- 13:00 1-2-3-4 — Voir 07h00
- 13:15 JOUONS ENSEMBLE  
Jeux d'animation pour enfants de l'élémentaire. Dessin: le hibou.
- 13:30 DESSINS ANIMÉS — Gustave
- 13:45 FAIS DODO  
L'oncle Pierre raconte une histoire, la petite boule rousse.
- 14:00 DOROTHEE
- 14:30 DESSINS ANIMÉS — Les oursins
- 14:45 JOUONS ENSEMBLE — Voir 13h15
- 15:00 ENFANTS DU THEATRE  
1ère partie — Improvisation verbale. 2e partie — Improvisation gestuelle.
- 15:30 CLIN D'OEIL — Voir 11h45
- 16:00 TONTON ROGKY  
1ère et 2e année: Exposition d'objets les plus aimés. Exposition de peintures. Poèmes composés.
- 16:30 TOURENVILLE  
Les botons de tonnerre.
- 17:00 UN BOUT DE TEMPS  
Jilany et la mer Rouge.

**COURS 15 (24)**

- 09:00 DANSE II  
Cha-Cha: base et crois-arrière.
- 10:00 LA BEAUTÉ SELON EDITH SEREI  
Voir encadré.
- 10:30 INFORM' AUTO
- 11:00 SOINS ET SANTÉ  
\*Entre 9 heures et 12 heures, les émissions sport sont présentées au 31 seulement.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161  
Télévision Vidéocon 656-2111  
Télécablé de la Rive Sud 833-1920  
Câblodistribution Haut Richelieu 346-1127  
Transvision Rive Sud 655-6300  
Télécablé des Mille Îles 471-2710

**15 (24) 10:00**  
**LA BEAUTÉ SELON EDITH SEREI**  
Celle semaine, Edith Serei nous explique les différents modes d'épilation, nous démontre l'épilation à la cire chaude et la technique de démaquillage. À revoir à 18h00.

Use Dubé et Marie Campeau (notre photo) sont les deux animatrices de CONTACT diffusé au canal 9 (pour ceux qui reçoivent 21 canaux). Du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00. Use et Marie se font un plaisir de répondre à toutes les questions que se posent nos abonnés. En plus de nous informer sur les services offerts par le câble, les deux animatrices recueillent les suggestions des téléspectateurs. Appelez-les, elles attendent vos commentaires.

**Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus**

**CANAL 25 20:00**  
**ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN RESSOURCES HUMAINES DU QUÉBEC**  
La réalité dynamique de la communication en milieu de travail, voilà le thème développé par Roger Hébert de Johnson & Johnson. On peut revoir cette émission mercredi à midi et jeudi à minuit.

**Pour les régions qui reçoivent 21 canaux**

**CANAL 9 19:00**  
**SOYEZ D'AFFAIRES**  
«Les Antiquités II». Vu l'ampleur et l'intérêt d'un tel sujet, Use Chainey reçoit cette semaine M. Jean-Claude Taquet, antiquaire. Cette deuxième émission porte sur les objets antiques tels que: phonographes, lampes, cadres, horloges, vaisselle, etc. Nous saurons aussi qui achètent ces antiquités et quels sont les livres à se procurer pour mieux acheter.

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 (26) ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus

**GUIDE DES MEILLEURS FILMS**  
POUR VOTRE DIVERTISSEMENT  
ÉTUDIANTS 14 - 17 ANS avec PHOTO et CARTE D'IDENTITÉ... \$3.50 (sauf Dollard)

**LES IMPRESSIONS DE FELLINI SUR LA FEMME**  
Non pas son FEMINISME, mais sa FEMINITE.  
**FELLINI LA CITE DES FEMMES**  
MARCELLO MASTROIANNI  
ELYSEE 1 SEMAINE: 6.20 et 9.00

**GRAND PRIX DES AMERIQUES**  
Montreal (1979)  
**1313**  
Version originale allmande avec sous-titres français.  
HEIDI GENÉE  
ADELHEID ARNDT • DOMINIK GRAF • CHRISTOPH QUEST  
ELYSEE 2 SEMAINE: 6.00, 7.45, 9.30

Paramount présente  
**des gens comme les autres**  
PVM: 12.10, 2.20, 4.35, 6.50, 9.05. LAVAL: 6.55, 9.10.  
PLACE VILLE-MARIE LAVAL 3

PLUS ON EST DE FOUS PLUS ON S'AMUSE!  
**LES SOUS-DOUES**  
CLAUDE ZIDI  
Le PARISIEN 5 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55.

**T'INQUIÈTE PAS, ÇA SE SOIGNE!**  
À MOURIR DE RIRE!  
2e film: «NOUVEAU BOSS DE LA MAFIA»  
RWOLI 2 «INQUIÈTE» 2.30, 5.55, 9.20  
«MAFIA»: 12.45, 4.10, 7.35

**UN CAPTIVANT DRAME PSYCHOLOGIQUE!**  
**THE HAND**  
LOEWS 2 LOEWS: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15  
MONKLAND: 7.00, 9.00. DOLLARD: OUVERTURE 7.30 P.M. RADIO AM REQUIS.

**MÊME DANS L'ESPACE, L'ENNEMI ULTIME DE L'HOMME... EST L'HOMME!**  
**OUTLAND**  
YORK 12.30, 2.45, 5.00, 7.15 et 9.35

**... ET LA TUERIE CONTINUE!**  
FRIDAY THE 13th PART 2  
LOEWS 5 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

**Les Plouffe**  
UN FILM DE GILLES CARLE  
d'après le roman de ROGER LEMELIN  
POUR TOUS

HORAIRES: PARISIEN: 9.30 AM, 2.00 et 7.30 PM.  
LAVAL: VERSAILLES et GREENFIELD: SEMAINE: 7.30 P.M.  
MATINS 55.00. AGE D'OR 51.25. MATINEES 56.00. AGE D'OR 53.00. SOIREE UN SEUL PRIX 57.50.  
Lieux de vente non valides. AGE D'OR CINEMAS UNIS acceptent Monnaie et Références.

**Le PARISIEN 1 LAVAL 1**  
480 STE CATHERINE • 866-3856 CENTRE LAVAL 888-7774  
**GREENFIELD PARK 1 VERSAILLES 1**  
PL GREENFIELD PARK 871-8128 PLACE VERSAILLES 353-7882

«Un film à voir absolument!»  
18 ANS  
Andrew Davis, Village Voice

ISABELLE HUPPERT GERARD DEPARDIEU  
**loulou**  
un film de MAURICE PIALAT  
Le PARISIEN 3 1.25, 3.25, 5.25, 7.25 et 9.25  
480 STE CATHERINE • 866-3856

MARCELLO DANON présente  
**LA CAGE AUX FOLLES III**  
Le PARISIEN 4 UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT  
12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20  
480 STE CATHERINE • 866-3856

Rien n'est moins simple que les relations humaines. Hétons-nous d'en rire  
**Rends-moi la dé!**  
PARISIEN: 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.35. LAVAL: 6.05, 7.45, 9.30.  
Le PARISIEN 2 LAVAL 4  
480 STE CATHERINE • 866-3856 CENTRE LAVAL 888-7774

**LE MASSACRE DES MORTS-VIVANTS**  
14 ANS  
SEULS LES MORTS N'ONT PAS PEUR EN VOYANT CE FILM!  
Plus: 2e GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma  
CHATEAU: 12.45, 4.10, 7.35. GREENFIELD: 6.20, 7.50. LAVAL: DES 7.10. VERSAILLES: DES 7.15.

**PROSTITUTION INTERNATIONALE**  
**Jeux dévorants**  
3e Film: L'ENFER POUR MISS JONES  
CHATEAU 2 PROSTITUTION - 1.05, 5.20, 9.30  
ST DENIS ET BELANGER 271-1183 JEUX - 3.45, 8.00 - ENFER - 2.45, 7.00

**SIX DES MEURTRES LES PLUS BIZARRES QUE VOUS AUREZ JAMAIS VUS.**  
**Happy Birthday to me**  
LOEWS: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SNOWDON: des 7.05. DOLLARD: OUVERTURE: 7.30 P.M. RADIO AM REQUIS.  
Le PARISIEN 3 SNOWDON  
954 STE CATHERINE • 861-7437 PEEL 5275 DECARIE 482-1322

**FORGÉE PAR UN DIEU ANNONCÉE PAR UN SORCIER TROUVÉE PAR UN ROI!**  
**EXCALIBUR**  
14 ANS  
AVENUE: 6.25, 9.00. LA CITE et FAIRVIEW: 6.15, 9.00. DOLLARD: OUVERTURE 7.30 P.M.

**PLUS ou Cinéparc: BO DEREK dans «TEN»**  
RADIO D'AUTO REQUIS AU CINÉPARC  
Cinéparc DOLLARD 1 FAIRVIEW 2  
TRANS CANADIENNE 5 55 884-8447 TRANS CAN 5 52 887-8885

## RECRUDESCENCES DES VOLS DE DROGUES

## Les pharmaciens ont peur

■ WINNIPEG (CP) — Devant le nombre accru de vols avec effraction dans les pharmacies, les pharmaciens ont peur pour eux-mêmes et pour leur personnel. C'est ce qu'a déclaré hier la présidente de l'Association des pharmaciens canadiens, Sylvia Bell, à l'occasion de l'assemblée annuelle des membres à Winnipeg.

Selon elle, il y a un lien entre les vols dans les pharmacies et la main-mise de la police sur les drogues illégales vendues dans les rues. «Quand il n'y a plus de provisions dans les rues, dit-elle, il y a danger de violence.»

L'arrivée des drogues légales dans le marché illégal est devenu un problème d'envergure nationale, dit-elle. Mme Bell a précisé que l'Association travaillait en collaboration avec le gouvernement fédéral pour élaborer des directives visant à renforcer les mesures de

sécurité dans les pharmacies et à mieux contrôler les inventaires.

Les pharmaciens sont incités à équiper leur magasin et leurs armoires contenant des narcotiques avec de meilleures serrures et à tenir un inventaire précis des médicaments qu'ils ont en stock. On leur demande aussi de ne pas mettre tous les médicaments narcotiques au même endroit.

Les pharmaciens croient que les accusations portées contre les voleurs de médicaments devraient tenir compte non pas de la valeur de la marchandise en pharmacie mais de celle qu'elle prend quand elle est vendue sur le marché noir.

Mme Bell considère que les médecins et les consommateurs devraient demander plus de renseignements à leur pharmaciens dont le rôle est justement de donner des conseils sur les médicaments.

«De la même manière que vous choisissez le médecin que vous consultez, dit-elle, vous devriez entretenir des relations d'amitié avec le pharmacien de votre quartier. Je pense que le public a besoin de mieux comprendre le rôle des médicaments et la manière de les utiliser.»

D'après Sylvia Bell, présidente de l'Association des pharmaciens du Canada, les vols avec effraction dans les pharmacies se font de plus en plus nombreux. photo CP



## COLLEGE VANIER

Dans le cadre des ateliers Ruby Knafo sur l'approche communicative

se tiendra une  
TABLE RONDE

Thème: Peut-on acquérir une compétence à communiquer en langue seconde ou étrangère dans le cadre d'une institution scolaire?

Participants: H. Holec (CRAPEL, Université de Nancy, échanges France-Québec)  
G. Khan (CREDIF, Paris)  
S. Krashen (University of South California, L.A.)  
S. Moirand (Sorbonne, Paris)  
R. Richterich (Université de Berne)  
E. Roulet (Université de Genève)

Mercredi 27 mai, 1981 de 19h00 à 21h00, Auditorium, Campus de Sainte Croix, Collège Vanier, 821 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent.

La table ronde sera suivie d'un concert offert par le département de musique du Collège Vanier. Les deux activités sont ouvertes au public.

AU MOINS 10 MORTS  
ET 11 DISPARUS

## Inondations meurtrières au Texas

■ AUSTIN, Texas (AP, UPI) — Les inondations ont transformé de gentils ruisseaux en torrents dévastateurs qui se sont jetés sur la capitale du Texas tôt hier et ont tué au moins dix personnes, tandis que onze autres sont portées disparues.

Les dégâts sont considérables et le maire d'Austin, Carole McClennan a dit que la ville avait été chanceuse de ne pas perdre plus de citoyens, compte tenu de la violence de la dévastation.

Il est tombé sept pouces de pluie dans la nuit de dimanche à lundi, et à certains moments, l'eau montait jusqu'à atteindre les feux de circulation. La pluie était accompagnée de tornades et de grêlons qui avaient la taille de balles de golf.

La plupart des victimes sont des automobilistes morts noyés. Au moins 5,000 véhicules ont été ensevelis sous cinq pieds d'eau et une quarantaine de familles ont dû évacuer leur maison.

Quatre personnes ont été trouvées mortes près d'un ruisseau habituellement calme. Les cadets de la police fouillent les ruisseaux de la ville.

Selon la police, les problèmes les plus graves sont survenus dans le nord-ouest de la ville où plusieurs personnes ont signalé qu'il y avait plus de six pieds d'eau dans leur maison.

# 1/2 prix! Chaînes argent sterling ou vermeil\* d'Italie chez Simpsons



Pour accompagner toutes vos tenues estivales, vous opterez pour une ravissante chaîne ou gourmette, de coupe biseautée... une idée-mode sensationnelle! Venez admirer notre imposante sélection de modèles, offerts à rabais de 50%! Mais hâtez-vous pour profiter du choix!

Gourmettes env. 7 1/2" de longueur.

\*Vermeil: argent sterling plaqué or.

	Price and Simpsons	
A. Maillons carrés avec 3 boules, 15"	20.50	10 <sup>25</sup>
avec 9 boules, 30"	54.00	27 <sup>00</sup>
A1. Gourmette assortie avec 3 boules	14.00	7 <sup>00</sup>
B. Maillons «Boston» plats, 18"	21.50	10 <sup>75</sup>
24"	27.00	13 <sup>50</sup>
C. Maillons gourmette, 18"	18.00	9 <sup>00</sup>
22"	24.00	12 <sup>00</sup>
D. Fins maillons carrés, 15"	16.00	8 <sup>00</sup>
18"	19.00	9 <sup>50</sup>
E. Maillons octogonaux, 15"	25.00	12 <sup>50</sup>
18"	29.00	14 <sup>50</sup>
F. Maillons gourmette avec 3 torsades, 16"	26.00	13 <sup>00</sup>
avec 7 torsades, 30"	53.00	26 <sup>50</sup>
F1. Gourmette assortie «Boston» plats, 15"	11.00	5 <sup>50</sup>
G. Grands maillons «Boston» plats, 15"	45.00	22 <sup>50</sup>
G1. Gourmette assortie «Boston» plats, 15"	20.00	10 <sup>00</sup>
H. Maillons serpents torsades, 16"	37.00	18 <sup>50</sup>
H1. Gourmette assortie serpents torsades, 16"	16.00	8 <sup>00</sup>
J. Maillons serpents avec torsade, 16"	19.00	9 <sup>50</sup>
avec 3 torsades, 30"	39.00	19 <sup>50</sup>
J1. Gourmette assortie avec torsades, 16"	11.00	5 <sup>50</sup>
K. Sautoir, 24"	113.00	56 <sup>50</sup>
30"	144.00	72 <sup>00</sup>
K1. Gourmette assortie avec torsades, 30"	35.00	17 <sup>50</sup>

Lors de vos commandes, veuillez indiquer si vous désirez argent sterling ou vermeil.

Articles dessinés plus grands afin d'en montrer les détails.

Rayon 227, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Le 3 juin:  
Recensement  
Soyez du nombre

ATTENTION...

Les bijoutiers Peoples organisent une vente de bijoux antiques et d'occasion du 3 au 6 juin



Les bijoutiers Peoples sont fiers d'organiser la vente mémorable d'une splendide collection de fabuleux bijoux antiques et d'occasion. Vous ne manquerez pas d'admirer ces merveilles de la bijouterie.

Venez voir notre superbe exposition... c'est un événement exceptionnel!

LES BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

PEOPLES<sup>+</sup>

Les diamantaires par excellence

Centre D'Achats Fairview 695-5516

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

Simpsons<sup>MD</sup>